

2m11.26 12.1

Université de Montréal

**Les représentations de la compétence parentale
de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté**

par

Victoire Giguère

Faculté des sciences infirmières

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en sciences infirmières

Mai 1998

© Victoire Giguère, 1998



1-511-0111

WY

5

U58

1998

V.005

ex.3

Université de Montréal

Les représentations de la compétence parentale

de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté

1998

Nicole Giguère

Faculté des sciences infirmières

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en sciences (M.Sc.)
en sciences infirmières



Mai 1998

Nicole Giguère 1998

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**"Les représentations de la compétence parentale
de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté"**

présenté par:

Victoire Giguère

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Raymonde Paquet Grondin, président-rapporteur
Faculté des sciences infirmières

Michel Perreault, directeur
Faculté des sciences infirmières

Marie-France Thibaudeau, codirectrice
Faculté des sciences infirmières

Christine Piché, membre du jury
Université Laval

Mémoire accepté le ^{10 juin} ~~31 mai~~ 1998

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mon directeur et à ma codirectrice de mémoire, M. Michel Perreault et Mme Marie-France Thibaudeau, qui ont supervisé ce mémoire. Leurs conseils, leurs commentaires et leur soutien m'ont beaucoup aidée dans la réalisation de ce travail de recherche.

Merci spécial aux parents qui m'ont accordé quelques heures de leur temps dans l'intimité de leur foyer. Sans leur collaboration, ce travail de recherche n'aurait pu se concrétiser.

Enfin, je remercie aussi les ami(es) qui ont su m'encourager et me soutenir tout au long de cette réalisation.

SOMMAIRE

Cette étude qualitative ayant pour cadre de référence la théorie des représentations sociales, avait pour objet d'explorer les représentations de la compétence parentale chez quatre couples de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté en milieu urbain.

Une recension des écrits sur la compétence parentale a permis de constater l'ambiguïté de ce concept. Malgré l'ampleur des études sur les relations parents-enfants, l'étudiante-chercheure s'est rendue compte que peu de recherches abordaient ce concept de façon globale et à partir de la perspective des parents vivant en situation de grande pauvreté.

Les résultats de l'analyse de contenu du discours des parents révèlent un concept multidimensionnel et centré sur les qualités humaines du parent. Les parents interviewés se représentent la compétence parentale par la présence de valeurs, de savoir-être, de savoir-faire, de savoir expérientiel chez le parent et par la finalité atteinte chez l'enfant. **Les valeurs** sont illustrées par la primauté de l'enfant dans la vie du parent et ce, jusqu'à justifier son absence sur le marché du travail. **Le savoir-être** comprend les attitudes d'attention, de compréhension, d'ouverture à l'apprentissage, de protection, de respect, de dévouement, d'admiration, de confiance, d'encouragement et des qualités d'amour et de patience. **Le savoir-faire** constitue la majeure partie du discours. Il comprend l'investissement parental, la capacité d'éduquer, la capacité d'entraide entre conjoints, le fait d'être pourvoyeur, la capacité de résoudre les problèmes, la capacité d'aller chercher de l'aide, la capacité de communiquer avec l'enfant et finalement la capacité d'entraide et de partage entre parents. L'investissement parental et la capacité d'éduquer sont les thèmes les plus développés par les parents. L'investissement parental comprend le fait d'être présent et disponible à son enfant, ainsi que les tâches du prendre soin. La capacité d'éduquer comprend la capacité d'établir une démarche disciplinaire avec régularité et de faire changer un mauvais comportement chez son enfant sans utiliser la violence.

Le savoir est presque exclusivement expérientiel. Puis, **la finalité chez l'enfant** s'actualise par un enfant tranquille, qui ne pleure pas, qui ne fait pas de crises, qui écoute et qui respecte les adultes. Aussi, cet enfant de parent compétent est capable d'attendre, de partager, d'aimer le monde, de se défendre, de se débrouiller, de se confier à ses parents, de terminer son secondaire V et de revoir ses parents une fois adulte. De plus, il perçoit son père comme une idole.

Des recommandations pour la pratique et la clinique sont émises. Elles visent, entre autres, l'exploration des perceptions des parents vivant en situation de grande pauvreté au sujet du concept de compétence parentale à des étapes de vie différentes, et l'élaboration d'études auprès de populations de statuts socio-économiques variés. Elles proposent aussi d'axer ces études vers un concept moins centré sur les caractéristiques individuelles du parent.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
CHAPITRE I - PROBLÉMATIQUE	1
But de l'étude	6
Question de recherche	7
CHAPITRE II - RECENSION DES ÉCRITS	8
Le concept de compétence parentale	9
Le concept de sentiment de compétence parentale	15
Être parent en situation de pauvreté	18
La théorie des représentations sociales	24
Origine du terme	24
Définition	26
Rôle et fonction	27
CHAPITRE III - MÉTHODE	29
Le type d'étude	30
Le recrutement et la population cible	30
Les critères de sélection	32
Les parents interviewés	33
La méthode de collecte des données	35
Le processus d'analyse des données	36
Les considérations éthiques	39
CHAPITRE IV - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	40
Le portrait des couples	41
Les représentations sociales de la compétence parentale	45
Les valeurs et les croyances	48
Le savoir-être	51
Le savoir-faire	60

Le savoir expérientiel	80
La finalité chez l'enfant	81
CHAPITRE V - DISCUSSION DES RÉSULTATS	84
Les limites de l'étude	85
Discussion globale des représentations sociales	88
Discussion des différentes catégories	90
Les recommandations	112
Recommandations pour la pratique	112
Recommandations pour la recherche	114
Conclusion	115
RÉFÉRENCES	117
APPENDICE A: Feuille de route pour la sélection des parents	129
APPENDICE B: Lettres, renseignements aux parents, consentement	131
APPENDICE C: Guide d'entrevue et aide-mémoire	144
APPENDICE D: Questionnaire des données socio-démographiques	146
APPENDICE E: Guide de catégorisation	148

LISTE DES TABLEAUX**TABLEAUX**

I - Caractéristiques des parents	34
II - Les représentations sociales de la compétence parentale	47

CHAPITRE PREMIER
LA PROBLÉMATIQUE

La pratique infirmière vise à rendre la famille apte à prendre sa santé en charge selon ses capacités et les ressources que lui offre son environnement (OIIQ, 1996). L'infirmière en santé communautaire assure depuis longtemps un engagement en promotion de la santé, en prévention primaire et en éducation de l'enfant (Carter-Jessop & Yoos, 1994). Par le biais des rencontres prénatales, des visites post-natales ou des cliniques de vaccination, l'infirmière en CLSC, travaillant au programme Petite-Enfance-Famille, occupe une place privilégiée pour soutenir les nouveaux parents, et elle se doit d'aider les jeunes familles à développer leurs compétences parentales (Léonard et Paul, 1995).

La compétence parentale n'est pas donnée naturellement à l'instant même de la naissance (Massé, 1989). Être parent, cela s'apprend. Les mois entourant la naissance de l'enfant offrent des opportunités inédites d'apprentissages d'habiletés, d'attitudes et de comportements parentaux sains (Massé, 1989). Selon la perspective du modèle conceptuel McGill, le rôle majeur de l'infirmière consiste à structurer, avec les parents, des activités d'apprentissage adaptées à leurs caractéristiques et à leurs besoins (Gottlieb & Rowat, 1987). De plus, l'infirmière reconnaît que la santé et les façons de vivre en santé s'apprennent à l'intérieur même du contexte familial et social dans lequel les gens vivent ou évoluent (Gottlieb & Rowat, 1987).

La clientèle qui vit en situation de grande pauvreté provient d'un contexte bien spécifique auquel l'infirmière doit être sensible. Actuellement, au Québec, la pauvreté est fortement répandue chez les jeunes familles (Colin, Ouellet, Boyer et Martin, 1992; MSSS, 1991): un bébé sur cinq naît dans la pauvreté, un sur dix dans la misère (MSSS, 1993). La pauvreté s'avère un des plus puissants déterminants de la santé (Colin et coll., 1992; Thibaudeau, 1985): "Un enfant né dans une famille pauvre, à poids de naissance égal, s'en sortira moins bien, entre autres sur le plan des risques de maladies, d'accidents, de difficultés de relations parents-enfants et d'inadaptation sociale. Des problèmes pourront se faire sentir plus tard à l'école, soit dans la croissance, le développement psychomoteur, l'apprentissage ou l'adaptation au milieu scolaire" (MSSS, 1993, p. 30).

Bien que la solution à ces problèmes de santé semble passer obligatoirement par des mesures sociales destinées à réduire les inégalités, le système de santé a la responsabilité de diminuer l'impact de la pauvreté en offrant aux familles défavorisées des services préventifs plus efficaces (Colin et coll., 1992). En santé communautaire au Québec, plusieurs orientations de programmes visent le développement des compétences parentales auprès des familles (MSSS, 1991; MSSS, 1994; MSSS, 1995). Les programmes s'adressant aux familles défavorisées obtiennent la faveur des gouvernements (MSSS, 1994; MSSS, 1995). Ainsi, l'infirmière, travaillant au programme Petite-Enfance-Famille, se voit de plus en plus sollicitée pour structurer des activités d'apprentissage visant le développement de la compétence parentale adaptées à la clientèle qui vit en situation de grande pauvreté. Pour ce faire, l'infirmière tient compte du point de vue des parents et des connaissances actuelles sur le concept de compétence parentale.

Le concept de compétence parentale est récent (Fox, 1989) et il est examiné à partir de deux perspectives: la compétence parentale observée, objectivée, et la compétence parentale ressentie par le parent, c'est-à-dire "le sentiment de compétence parentale" (Sabatelli & Waldron, 1995).

Les écrits sur le concept de compétence parentale observée mettent en évidence, d'une part, des définitions variées, et d'autre part, l'aspect multidimensionnel de ce concept. Plusieurs auteurs (Belsky, Robins & Gamble, 1984; Bouchard, 1981; MSSS, 1989b; MSSS, 1994; MSSS, 1995) utilisent le terme compétence parentale mais peu le définissent de façon claire et précise (Massé, 1991). Ainsi, de grandes variations existent quant à la façon d'interpréter ce concept. La compétence parentale observée est reliée à des capacités et à des habiletés qui permettent de réussir dans l'exercice de la fonction de parent (C.S.M.Q., 1985). Plusieurs auteurs décrivent certaines habiletés de base en lien avec un développement sain des enfants (Steinberg, Lamborn, Darling, Mounts et Dornbush, 1994). La compétence parentale est d'ailleurs examinée sous différentes facettes: les qualités individuelles des parents (Dix, 1991; Teti &

Gelfand, 1991), la qualité de la relation parent-enfant (Bourassa, 1992; Bourassa et Cyr, 1989; Bourassa, Couture, Cyr et Malenfant, 1986; Goldberg, 1991), la capacité de répondre aux besoins de l'enfant (Jones & Lenz, 1986), la capacité de favoriser le développement de l'enfant (Vézina et Pelletier, 1992), le style parental et les méthodes de contrôles parental (Crête, Forget, Gagné et Séguin, 1983, Cloutier, 1985, Gagnon, 1993, Maziade, 1990, Sieinberg et al., 1994) et les facteurs qui influencent cette compétence (Belsky, 1984; Belsky et al., 1984; Bouchard, 1981; Fox, 1989).

Le concept de compétence parentale réfère à un jugement porté, par un observateur externe, sur les habiletés du parent à exécuter sa fonction de parent. Cette compétence est jugée en déterminant si oui ou non la performance d'un parent est consistante avec les normes et les attentes de la société (Sabatelli & Waldron, 1995). En effet, selon le Conseil de la famille (1990), ce concept s'inscrit en rapport aux valeurs sociales ou à travers un ensemble de normes et de règles sociales. Il appartient à un discours familial non seulement avec la compétence du parent, mais aussi et tout autant avec son incompétence (Gauthier, 1981). Les écrits sur le concept de compétence parentale démontrent qu'il est entaché de valeurs de la classe moyenne majoritaire, et que nous détenons très peu de connaissances sur ce que représente ce concept pour les parents vivant en situation de pauvreté.

Certains auteurs (Obgu, 1981; Massé, 1991) croient qu'il est inapproprié d'analyser la compétence parentale des parents en milieu défavorisé à partir des mêmes normes que celles utilisées pour les familles aisées. Dans le langage populaire, le concept de compétence parentale réfère aux notions de "bon" ou de "mauvais" parent (Belsky et al., 1984). Massé (1991) souligne que le concept de compétence parentale issu du savoir scientifique n'est pas un concept opérationnel intégré au savoir populaire. Cet auteur a exploré la conception populaire de la compétence parentale chez des familles québécoises. Cependant, son échantillon n'a pas permis d'analyser les variations de cette conception selon les sous-groupes sociaux. Les critères de compétence

parentale de parents en situation de grande pauvreté s'apparentent-ils aux critères de compétence reconnus dans les écrits scientifiques?

Pour éviter l'aspect normatif relié au concept même de compétence parentale, certains autres chercheurs préfèrent s'intéresser à la perception qu'a le parent de sa propre compétence dans son rôle, soit le sentiment de compétence parentale (Mercer & Ferketich, 1994; Léonard et Paul, 1995). Toutefois, le sentiment de compétence parentale est subjectif et son utilisation a des limites. Forte de son expérience en santé communautaire, l'étudiante-chercheuse a pu observer des familles montrant de grandes habiletés parentales se percevoir comme incompetentes, et d'autres, avec des comportements violents envers les enfants, se percevoir comme compétentes.

Pour éviter ce double piège entre la normativité associée aux valeurs de la classe moyenne et la subjectivité des parents face à l'évaluation de leur propre compétence, il pourrait être pertinent d'aller rencontrer des parents vivant en situation de grande pauvreté, afin de mieux cerner comment ils se représentent la compétence parentale. D'ailleurs, Trudelle et Montambault (1994) sont d'avis qu'une approche tenant compte du point de vue des personnes pourrait mener à une meilleure compréhension de ce concept. Plusieurs études épidémiologiques montrent les conséquences de la pauvreté sur les compétences parentales, mais elles ne permettent pas de décrire et d'expliquer comment ces familles se représentent la qualité du rôle de parent (Lesemann, 1994). Pourtant, dans le domaine des relations parents-enfants, les idées que se font les parents de leur rôle parental et du développement de leur enfant sont un des déterminants du rôle parental et du devenir de l'enfant (Massé, 1991). Ces idées parentales varient en fonction du sexe du parent, du sexe de l'enfant, de l'âge et du tempérament de l'enfant (Goodnow, 1985), du nombre d'enfants dans la famille (McGillicuddy-Delisi, 1985), de l'expérience familiale avec le système scolaire (Goodnow, 1985), de l'occupation du père (Goodnow, 1985), du bagage culturel de la famille (Goodnow, 1985; Massé, 1991) ainsi que du statut socio-économique de la famille (McGillicuddy-Delisi, 1985).

Ainsi, pour examiner comment les parents réfléchissent et conceptualisent le rôle parental, ces recherches abordent une diversité de concepts tels que les valeurs, les croyances, les opinions, les connaissances, les attitudes et les images (Carter-Jessop & Yoos, 1994, Goodnow, 1985). Or, la théorie des représentations sociales englobe l'ensemble de ces concepts (Jodelet, 1989). En effet, les représentations sociales constituent un système d'interprétations régissant notre relation au monde et aux autres, orientant et organisant les conduites et les communications sociales (Jodelet, 1989). On entend par représentation sociale, "une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social" (Jodelet, 1989, p. 36).

Cette théorie devrait permettre d'explorer la notion de compétence parentale selon une perspective plus large et d'obtenir une meilleure définition de ce concept en relation avec la réalité commune de parents vivant en situation de grande pauvreté.

À la connaissance de l'étudiante-chercheur, aucune étude qualitative, portant sur la compétence parentale en relation avec la grande pauvreté, n'a été effectuée au Québec. Cette étude veut spécifier de quelles façons certains parents vivant en situation de grande pauvreté organisent leurs idées, leurs valeurs, leurs croyances, leurs connaissances autour de la notion de "bon parent" ou de la compétence parentale. Avec une meilleure représentation de ce que les parents eux-mêmes considèrent comme étant de la compétence parentale, l'infirmière sera plus en mesure de structurer des activités d'apprentissage accessibles et adaptées à la clientèle vivant en situation de grande pauvreté. Cet ajustement devrait permettre à l'infirmière d'améliorer l'impact des programmes préventifs visant le développement de la compétence parentale chez cette clientèle.

But de l'étude

Le but de cette recherche est de connaître les représentations de la

compétence parentale chez des parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté.

Question de recherche

Quelles sont les représentations de la compétence parentale de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté ?

CHAPITRE II
RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre résume l'état des connaissances actuelles sur le concept de compétence parentale, sur les effets de la pauvreté en regard des relations parents-enfants et sur le cadre théorique des représentations sociales. En tout premier lieu, l'origine et certaines définitions du concept de compétence parentale sont présentées. De plus, certaines études empiriques sur ce concept sont analysées. Ensuite, le sentiment de compétence parentale est décrit selon les études relevées. Par la suite, les liens entre la situation de pauvreté et les relations parents-enfants sont abordés. Finalement, l'origine du terme de représentations sociales est exposée et est suivie d'une définition, d'une explication de son rôle et de sa fonction. Ceci devrait permettre de mieux cerner la théorie qui oriente cette recherche.

Le concept de compétence parentale

Le mot compétence existe depuis le XV^e siècle. Il provient du latin "*competentia*" pour "juste rapport, proportion". Aujourd'hui, le terme est employé dans le sens de "capacité due au savoir, à l'expérience" (Rey, 1993). La compétence d'une personne est le résultat cumulatif de son histoire personnelle et de son interaction avec le monde extérieur (Legendre, 1993). Selon Champagne-Gilbert (1987), l'origine du terme compétence parentale vient d'abord de la compétence personnelle, soit la compétence propre à un âge, et elle est reliée à la maîtrise des apprentissages propres à un âge donné. Le concept compétence, associé au terme parent, semble avoir pris naissance au début des années 1980 au Québec. Selon le Dictionnaire actuel de l'Éducation, ce concept prend le sens de capacité, d'habileté d'un parent à accomplir des tâches (Legendre, 1993).

Plusieurs auteurs (Belsky et al., 1984; Bouchard, 1981; MSSS, 1989b; MSSS, 1994; MSSS, 1995) utilisent le terme compétence parentale mais peu le définissent de façon claire et précise (Massé, 1991). Gasse (1983) note l'absence de définition du concept de compétence parentale dans les écrits. Le Conseil de la famille (1990) constate qu'il n'existe pas de définition précise, sur

le plan juridique, de ce qu'est la capacité ou la compétence parentale. Plusieurs disciplines s'intéressent au concept de compétence parentale. Ce concept multidimensionnel (Massé, 1991), ambigu et complexe est souvent employé dans le même sens que rôle parental, que fonction de parent, que capacité parentale, que responsabilité parentale, etc. Sabatelli et Waldron (1995) notent que ce concept manque de fondements conceptuels afin d'être adéquatement mesuré. Au lieu de préciser les attributs essentiels de ce concept, plusieurs auteurs s'attardent davantage aux déterminants de la compétence parentale (Massé, 1991). De plus, plusieurs auteurs se réfèrent aux inaptitudes ou aux incompétences parentales pour comprendre les déterminants ou les caractéristiques de la compétence parentale (Belsky et al., 1984; Léonard et Paul, 1996).

En psychologie, on voit apparaître le concept de "compétence parentale" avec les travaux de Bouchard (1981), Belsky (1984) et Belsky et al. (1984). Belsky et al. (1984) définissent un "parentage compétent" comme "ce style d'éducation des enfants qui permet à la personne en développement d'acquérir les habiletés requises pour fonctionner dans les niches écologiques qu'elle habitera durant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte" (MSSS, 1989b, p. 51).

A partir de la théorie et de l'étiologie de l'abus et de la négligence envers les enfants, Belsky et al. (1984) proposent un modèle théorique des déterminants de la compétence parentale. Ce modèle tient compte à la fois des caractéristiques individuelles du parent, de celles de l'enfant et des systèmes de soutien des parents. Ces auteurs considèrent les ressources personnelles des parents comme étant le déterminant le plus influent sur la compétence parentale. Belsky (1984) considère la possibilité que les caractéristiques psychologiques individuelles affectent non seulement la sélection du conjoint, des relations amicales ou du travail, mais également la qualité des relations maintenues avec le conjoint, l'ami, le voisin ou le collègue de travail.

Toujours selon Belsky et al. (1984), les parents compétents sont ceux qui sont sensibles aux besoins de leurs enfants et qui investissent dans leur relation

avec eux. Ils précisent que les trois déterminants antérieurs à la sensibilité et à l'investissement parental sont la patience, l'endurance et l'engagement. Par contre, ces auteurs reconnaissent qu'ils abordent le concept de compétence parentale dans le contexte particulier de la classe moyenne de la société des États-Unis d'aujourd'hui (Belsky et al., 1984).

Le Comité de la santé mentale au Québec (C.S.M.Q., 1985) tient compte également des ressources individuelles des parents en définissant la compétence parentale par deux aspects: la condition de parent et le fait d'agir en tant que parent. "La condition de parent implique une étape du développement de la personne qui lui confère une dimension, des qualités nouvelles et une perception élargie de soi, dans une perspective altruiste renouvelée. Agir en tant que parent introduit la notion d'apprentissage, de connaissance, d'attitude et de comportement dans le but d'influencer le développement et le fonctionnement de l'enfant" (C.S.M.Q., 1985, p. 25).

En psychologie, le concept de compétence parentale réfère le plus souvent aux qualités individuelles des parents et à la qualité de la relation parent-enfant. Un parent chaleureux, spontané, capable de ressentir et d'exprimer ses émotions, ayant une bonne maturité, capable de réciprocité, de plaisir, d'intérêt avec son enfant, est jugé compétent, car ces caractéristiques favorisent un développement optimal chez l'enfant (Bourassa, 1992; Bourassa et Cyr, 1989; Dix, 1991; Goldberg, 1991; Teti & Gelfand, 1991).

Les sciences infirmières examinent le concept de compétence parentale en s'attardant davantage aux dimensions des soins prodigués à l'enfant ou à la perception du parent sur sa compétence parentale. Gasse en 1983 note l'absence de définition du concept de compétence maternelle dans la documentation. Pour cette auteure, "la compétence maternelle est un terme très large qui semble englober un ensemble de concepts reliés à des habiletés tant au niveau psychologique, qu'au niveau cognitif et des habiletés décisionnelles vis-à-vis les soins de l'enfant" (p. 3). Flager (1988) s'est intéressée au concept de compétence du rôle maternel. La compétence du rôle maternel a été déterminée

par la différence entre le concept de l'image de soi comme mère et le concept de mère idéale. Une faible différence indique une grande compétence dans le rôle. En 1989, Fox s'inspire largement de Belsky et al. (1984) et fait ressortir les déterminants de l'investissement parental comme éléments essentiels de la compétence parentale. Lebel (1991) souligne que la compétence à prendre soin d'un nouveau-né est le produit de connaissances et d'habiletés que seule l'expérience peut apporter. Ferketich et Mercer (1994, 1995) ont défini la compétence du rôle maternel par les habiletés et les interactions de la mère dans les soins à son enfant qui favorisent le développement de l'enfant ou par la perception de la mère de sa compétence dans son rôle. Aucune étude ne s'est attardée à la compétence parentale en situation de grande pauvreté.

Certains médecins s'intéressent aussi à ce concept ambigu. Julian (1983) spécifie que les préalables à la compétence à exercer le rôle maternel sont la maturité psychologique, le fonctionnement cognitif adulte et les attentes réalistes dans ce rôle. La mère doit avoir la maturité nécessaire pour prendre soin d'un autre et pour répondre aux besoins non-verbaux d'un enfant. Cela implique d'avoir des connaissances sur les soins de l'enfant et de posséder des habiletés cognitives pour résoudre les problèmes en se servant de nouvelles informations. Aussi, Jéliu (1990) définit la compétence parentale comme un ensemble de sentiments, d'aptitudes et de comportements, c'est-à-dire de savoir-faire et de savoir-dire qui permettront de répondre aux besoins changeants d'un enfant, de la naissance jusqu'à l'âge de latence, et même de l'adolescence.

Plusieurs auteurs en psychoéducation et en éducation au Québec s'intéressent également à la notion de compétence parentale (Duclos et Laporte, 1992; Montbourquette, 1993). Selon Duclos et Laporte (1992), la compétence ce n'est pas le savoir, c'est de le mettre en pratique. Le parent compétent semble être celui qui sait placer l'enfant dans des conditions propices à l'apprentissage et l'amener vers un développement optimal. Ainsi, les méthodes disciplinaires et le style d'éducation du parent sont associés à la compétence parentale. Les méthodes disciplinaires sont inappropriées lorsqu'elles sont inconsistantes, si

elles alternent sans raison apparente entre le laisser-faire et la punition, et lorsqu'elles sont, soient trop sévères et rigides, soient absentes (Vitaro, Dodkin, Gagnon et Leblanc, 1994). De plus, les méthodes de contrôle parental et le style parental sont reconnus comme déterminants du devenir de l'enfant (Crête, 1983; Cloutier, 1985; Gagnon, 1993; Maziade, 1990; Steinberg, 1994). Le type de contrôle parental peut être classé en trois ou quatre catégories selon les auteurs. Ainsi, Cloutier (1995) définit trois styles: le style autoritaire caractérisé par l'imposition ferme de règles, sur la base de l'autorité statutaire et sans explication, le style permissif, c'est-à-dire des attitudes souples à l'égard de la discipline mais sans intérêt parental suffisant à l'égard de ce que vit l'enfant, et le style démocratique où les règles, les buts et les objectifs sont expliqués à l'enfant. Ce dernier type favorise un meilleur développement de l'enfant. Pour sa part, Steinberg et al. (1994) ont mis le style éducatif de la famille (*authoritative, authoritarian, indulgent, neglectful*) en relation avec le développement de l'adolescent. Le style "*authoritative*" caractérisé par la chaleur parentale, la discipline inductive, le processus de punitions sans répression et la constance dans l'éducation des enfants a été associé à un meilleur développement. En effet, de meilleurs résultats ont été constatés sur des mesures de compétence, de réussite scolaire, de développement social, de concept de soi et de santé mentale chez l'adolescent.

En anthropologie, dans le cadre d'une recherche exploratoire, Massé (1991) a interviewé 127 parents québécois francophones d'enfants de moins de cinq ans sur ce que signifie "être un parent compétent". Les résultats ont révélé que, dans le discours populaire, un parent compétent possède des qualités humaines pertinentes (disponibilité, sens des responsabilités, patience, dévouement, etc.), il sait répondre aux divers besoins de l'enfant, il est capable de favoriser le développement de l'enfant, il sait placer l'enfant dans des conditions favorables à son développement et il est capable d'établir une bonne relation-communication avec lui (Massé, 1991). Cependant, son échantillon n'a pas permis d'analyser les variations de la conception de la compétence parentale

selon les sous-groupes sociaux. De plus, les questions posées ramenaient la compétence parentale aux caractéristiques individuelles du "parent" qui réussit avec son enfant.

Dans le secteur des services sociaux, l'instrument le "Child Well-Being Scales" développé par Magura et Moses (1986) et traduit par Vézina et Bradet (1990), permet de mesurer un ensemble d'éléments objectifs décrivant la situation de l'enfant en termes de conditions de vie, de performance du rôle parental et de fonctionnement de l'enfant (Vézina et Pelletier, 1992). Cet instrument utilise le terme de l'exercice des responsabilités parentales au lieu du concept de compétence parentale. Bien que cet instrument puisse révéler des composantes intéressantes reliées au concept de compétence parentale, il privilégie le contexte de la protection de la jeunesse et il constitue une limite pour l'interprétation des résultats dans d'autres contextes (Lord et Thibault, 1993). Le contexte de la protection est davantage axé vers une pratique de contrôle social ou d'intervention en contexte d'autorité. Il est peu adapté au développement de compétences parentales chez des familles en grande pauvreté car ces familles craignent beaucoup d'être jugées et elles refusent l'intervention dans un contexte normatif et directif (Colin et coll., 1992).

Selon le Conseil de la famille, la compétence parentale équivaut à "la qualité des attitudes posées dans les gestes éducatifs à l'égard du développement de l'enfant" (1990, p. 28). De plus, le Conseil de la famille spécifie clairement que la notion de compétence parentale s'inscrit à travers un ensemble de normes et de règles sociales au sein desquelles il n'est pas toujours facile de déterminer, avec certitude, l'ensemble des facteurs qui ont un impact sur le développement de cette compétence. Le concept de compétence parentale observée implique qu'il y a un jugement porté par un observateur externe sur les habiletés du parent à exécuter sa fonction de parent (Sabatelli & Waldron, 1995). Ces auteurs spécifient que la compétence parentale est jugée en déterminant si oui ou non la performance d'un parent est consistante avec les normes et les attentes de la société. Or, les écrits sur le concept de compétence parentale

démontrent qu'il est entaché des normes et des valeurs de la classe moyenne majoritaire. Certains auteurs (Obgu, 1981; Massé, 1991) croient qu'il est inapproprié d'analyser la compétence parentale des parents en milieu défavorisé à partir des mêmes normes que celles utilisées pour les familles aisées. Ainsi, selon la philosophie du modèle McGill, l'infirmière qui intervient avec des parents vivant en situation de grande pauvreté s'inspirera des idéaux et des standards que ces parents auront intériorisés sur la notion de compétence parentale. Par contre, en parcourant les écrits scientifiques dans le domaine des relations parent-enfant, nous constatons que nous détenons très peu d'informations sur ce que représente ce concept pour les parents vivant en situation de pauvreté. De plus, il ne faut pas omettre que l'infirmière s'inspire également des habiletés parentales reconnues de manière universelle et qui favorisent le développement de l'enfant.

Pour éviter le côté normatif du concept même de compétence parentale, d'autres chercheurs, dont plusieurs en sciences infirmières, préfèrent s'intéresser à la perception qu'a le parent de sa propre compétence dans son rôle (Mercer & Ferketich, 1994; Léonard et Paul, 1995), soit le sentiment de compétence parentale.

Le concept de sentiment de compétence parentale

Le sentiment de compétence parentale est l'aspect subjectif de la compétence d'une personne (Léonard et Paul, 1995). Gibaud-Wallston et Wandersman (1978 dans Léonard et Paul, 1995) ont défini le sentiment de compétence comme étant la perception qu'a le parent (mère ou père) de ses connaissances et de ses habiletés dans son rôle de parent, ainsi que de la valeur accordée et de l'assurance dans ce rôle. Le besoin de s'estimer en tant que parent et d'avoir le sentiment d'être un parent compétent est très important pour les nouveaux parents (Léonard, 1994) et a une influence sur leur compétence réelle (Wagner & Morse, 1975). Cette perspective veut que l'individu qui se sent bien comme parent et qui se perçoit comme un bon parent, soit un parent plus

efficace (Trudelle et Montambault, 1994).

Ferketich et Mercer (1995) spécifient que les perceptions des parents au sujet de leur compétence dans leur rôle de parent reflètent leur confiance en leur habileté à prendre soin de leurs enfants et que cette confiance affecte leur interaction avec les enfants.

Léonard et Paul (1996) ont répertorié les principaux facteurs qui peuvent avoir un effet sur le développement du sentiment de compétence parentale. Ces facteurs peuvent se classer en trois catégories: les facteurs liés aux parents, à l'enfant et à l'environnement. Les facteurs liés aux parents comprennent l'âge, la parité, le sexe, le niveau de scolarité et l'état matrimonial. Ceux liés à l'enfant sont l'état de santé et le tempérament tandis que ceux liés à l'environnement englobent le contexte socio-économique et le soutien social. Dans leur étude sur l'interrelation des trois concepts, la relation conjugale, le fonctionnement familial et le sentiment de compétence parentale, le sentiment de compétence parentale chez les pères et les mères est lié positivement au fonctionnement familial, et plus spécifiquement à la communication dans la famille, à l'expression affective et aux rôles (Léonard et Paul, 1995). Le sentiment de compétence parentale a été mesuré à l'aide de l'échelle de mesure du sentiment de compétence parentale, la version française du "Parenting Sense of Competence Scale" (PSOC) traduit par Léonard et Côté (1993, citées dans Léonard, 1994). L'échantillon était composé de 86 sujets, soit 38 couples (38 pères et 38 mères) dont 10 mères ayant un premier enfant âgé d'un an.

Trudelle et Montambault (1994) ont interrogé 161 parents québécois d'enfants âgés de trois à cinq ans sur le sentiment de compétence parentale. Les enfants fréquentaient une agence de garde en milieu familial. Les résultats ont démontré que l'âge de l'enfant joue un rôle dans le développement du sentiment de compétence des parents: plus l'âge de l'enfant augmente, moins les parents se sentent compétents. De plus, les mères qui exercent une profession hiérarchiquement élevée se sentent moins compétentes que celles qui ont une profession hiérarchiquement moins élevée. Également, plus le nombre de

semaines de vacances en famille est élevé, plus les mères se sentent compétentes. Chez les pères, la problématique familiale et le nombre d'enfants sont liés à leur sentiment de compétence parentale. Ainsi, plus la famille peut percevoir de l'aide de son entourage, moins elle vit de difficultés financières et de problèmes graves pouvant nuire au développement de l'enfant, et plus la famille est nombreuse, plus les pères se sentent compétents dans leur rôle éducatif. Il est à noter que l'échantillon de cette étude provient de la classe moyenne.

Certaines autres études sur le concept du sentiment de compétence ou d'efficacité parentale relèvent des éléments surprenants. La perception d'efficacité maternelle a souvent été appréciée au moyen d'une mesure de la perception de compétence parentale (Reece, 1992). Ainsi, les résultats de Lebel (1991) sur l'évaluation de la visite post-natale systématique indiquent que les mères plus âgées ou plus scolarisées se perçoivent moins compétentes en ce qui concerne l'alimentation et le bien-être de leur nouveau-né. Dans cette étude, 412 mères ont participé à cette évaluation dont 216 qui ont reçu la visite post-natale de l'infirmière. Cette auteure pense qu'il est possible que ce résultat soit lié à une accumulation exhaustive d'informations qui ferait en sorte d'éloigner les parents d'une écoute naturelle des besoins de l'enfant. Pour sa part, Perreault (1996), dans son étude sur la perception d'efficacité maternelle de primipares québécoises, a décelé une relation entre la perception d'efficacité maternelle et le niveau de scolarité. Les mères les moins scolarisées se perçoivent plus efficaces.

Malgré le constat que le sentiment de compétence parentale influence la compétence du parent, le sentiment de compétence est subjectif et son utilisation a des limites. Il ne correspond pas à l'habileté réelle d'un parent à répondre aux besoins de son enfant (Léonard et Paul, 1996). L'expérience clinique et certaines études empiriques confirment que le sentiment de compétence parentale n'est pas toujours déterminant de la compétence parentale observée (Julian, 1983).

Pour éviter ce double piège entre la normativité associée aux valeurs de la classe moyenne et la subjectivité des parents face à l'évaluation de leur propre

compétence, il pourrait être pertinent d'aller rencontrer des parents afin de mieux comprendre ce qu'ils considèrent comme étant de la compétence parentale. La subjectivité sera réduite car, le parent décrira comment il se représente la compétence parentale chez un parent extérieur à lui soit, un parent de son quartier ou un parent de sa famille. Ainsi, l'étudiante-chercheure prétend explorer les id/aux et les standards que ces parents auraient intériorisés. Trudelle et Montambault (1994) sont d'avis qu'une approche tenant compte du point de vue des personnes pourrait mener à une meilleure compréhension de la compétence parentale. Ceci serait d'autant plus pertinent pour les parents vivant en situation de grande pauvreté, car plusieurs études épidémiologiques reconnaissent que la pauvreté a des effets négatifs sur la qualité des relations parents-enfants.

Être parent en situation de pauvreté

"...la pauvreté va non seulement persister: elle va vraisemblablement croître au cours des prochaines années au Québec" (Ouellet, Verreault et Gendron, 1995, p. 29). Plusieurs études épidémiologiques et étiologiques reconnaissent que la pauvreté a des effets sur la qualité des relations entre les parents et les enfants (Hashima & Amato, 1994). Le groupe de travail pour les jeunes du Ministère de la santé et des services sociaux (1991) a réussi à bien décrire les conséquences de la pauvreté sur les familles. Selon ce groupe: "Les parents de familles pauvres vivent beaucoup plus d'événements négatifs et stressants, sont plus souvent malades et sans cesse préoccupés par leurs difficultés financières. Ils sont plus isolés, ont moins de pouvoir social, se sentent plus à la merci de décisions arbitraires, sont plus vulnérables devant la frustration. Ils éprouvent plus fréquemment des sentiments dépressifs et se montrent davantage méfiants envers la société et les services. Cet accablement et cet isolement risquent de les éloigner de leurs enfants: ils deviennent plus distants, se montrent moins attentifs, moins disponibles et moins chaleureux, plus sévères dans leur jugement, et plus autoritaires dans leurs conduites" (MSSS, 1991, p. 67). La pauvreté se répercute sur la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins de base, c'est-à-dire les leurs propres et ceux des personnes qui sont à

leur charge (Ouellet et coll., 1995). Selon ces auteurs, ces répercussions s'actualisent au plan du logement, du transport, de l'habillement, ainsi qu'au plan de l'alimentation. Insidieusement, la pauvreté semble compromettre les habiletés de la famille à s'acquitter de ses responsabilités (Schor, 1995). McLeod et Shanahan (1993) ont étudié les données de 1344 mères de 1733 enfants interviewées lors d'une étude longitudinale américaine du "Children of The National Longitudinal Survey" en 1986. Les résultats démontrent que le temps passé en situation de pauvreté est un important déterminant de la santé mentale des enfants. Plus les enfants vivent longtemps la pauvreté, plus ils sont malheureux, anxieux et dépendants. De plus, le stress et la privation économique peuvent éroder les habiletés parentales. Les mères qui vivent en situation de pauvreté frapperaient davantage leur(s) enfant(s) que les non-pauvres. La période où le parent s'appauvrit s'accompagnerait d'une augmentation de la fréquence des coups. Par contre, la violence envers l'enfant n'augmenterait pas avec la persistance de la pauvreté dans la famille.

A partir de six mille entrevues téléphoniques auprès de familles dans différentes situations familiales, Gelles (1989) a analysé les raisons pour lesquelles les familles monoparentales étaient davantage associées à de l'abus et à de la négligence envers les enfants. Selon cette étude, la grande pauvreté explique le haut taux de violence.

Dans une perspective écologique, Garbarino et Stocking (1981) ont démontré la corrélation entre l'isolement social et la maltraitance chez l'enfance. De plus, ils spécifient que si l'isolement est associé à une situation de pauvreté, le problème est exacerbé en rendant le parent plus dépendant du réseau d'assistance.

Plusieurs études corroborent le fait que les enfants provenant de familles en situation de pauvreté courent plus de risques d'être victimes d'abus et de négligence que les enfants provenant de familles n'ayant pas de problèmes financiers (Ouellet et coll., 1995). Le rapport Bouchard (MSSS, 1991) avance que ces enfants, peu importe la région, courent six à sept fois plus de risques d'être

abusés et négligés que les enfants provenant de milieux mieux nantis. Selon le Comité de la santé mentale du Québec (C.S.M.Q.) (1994), la pauvreté engendre directement la violence et la négligence des adultes envers les enfants ainsi que des troubles de comportements chez les enfants.

Une étude sur les causes des différences dans les comportements des parents faite auprès de 65 dyades mère-enfant de 9 à 23 mois a démontré que les variations seraient dues, en partie, à des différences dans les valeurs parentales et ces valeurs seraient liées à la classe sociale. Plus les parents ont un niveau socio-économique élevé, plus ils valorisent l'autonomie et accentuent la fonction de soutien auprès de leurs enfants. Plus les parents appartiennent à un faible niveau social, plus ils valorisent la conformité à l'autorité externe et accentuent l'obligation d'imposer des restrictions (Luster, Rhoades et Haas, 1989). Le C.S.M.Q. (1994), qui a étudié les liens entre la pauvreté et la santé mentale, relève que plusieurs recherches en milieu de pauvreté font état d'une plus grande fréquence de comportements coercitifs, punitifs ou disciplinaires. Le comportement des pères est plus restrictif face au développement de l'autonomie. Selon Tousignant (1989), les parents qui vivent en situation de pauvreté exercent plus de pression pour que l'enfant se conforme au modèle dominant.

Selon Lesemann (1994), une lecture épidémiologique de la pauvreté comme le démontrent ces différents résultats de recherche est très largement dominante dans nos sociétés. Elle permet de faire apparaître, de montrer la pauvreté, ses causes, ses conséquences et ses corrélations avec divers phénomènes sociaux et comportementaux. Mais, elle ne permet pas de décrire et d'expliquer comment les personnes vivent cette pauvreté au quotidien. Car, malgré la sévérité des conditions de vie des familles en situation de grande pauvreté, un grand nombre de celles-ci parviendront à contourner les embûches, à encaisser les coups durs qui sont inhérents à leur situation de pauvreté. Elles parviendront à offrir à leur enfant un contexte familial approprié dans des conditions, pourtant, tout à fait inadéquates (Ouellet et coll., 1995). Ainsi, la pauvreté ne constitue pas une garantie de problèmes familiaux ou sociaux divers,

mais elle augmente sérieusement les risques d'affecter la famille (MSSS, 1991).

D'autres recherches se fondent sur la constatation qu'on ne sait pratiquement rien de la pauvreté telle qu'elle est vécue au quotidien par les personnes elles-mêmes (Lesemann, 1994). Ces recherches qualitatives se retrouvent dans un autre paradigme interprétatif, compréhensif et relativiste, soit un paradigme interactionniste de tradition phénoménologique. Ces études situent les sujets d'enquête dans un rôle d'acteurs et identifient avec plus de précision ce que vivent les personnes en situation de pauvreté.

A l'intérieur de ce paradigme, il existe certaines recherches où le point de vue des gens vivant en situation de pauvreté est exploré. Entre autres, Colin et coll. (1992) ont rencontré seize femmes enceintes vivant dans la grande pauvreté au Québec. Avoir des enfants, même quand l'avenir est incertain, s'avère pourtant une situation sociale recherchée et valorisée par ces femmes. Pour celles-ci, la grossesse représente un projet central, une occasion de prendre en main leur vie, de rompre avec le passé, de se sentir aimées, bref de transcender le cycle de l'extrême pauvreté. Ces femmes craignent quand même de perpétuer dans leur vie familiale le cycle de la pauvreté, de la violence et des carences affectives dans lesquelles elles ont vécu. Les témoignages de ces femmes révèlent que la capacité de donner de l'amour et le fait d'avoir de la patience sont des éléments importants pour être un bon parent.

Selon Lesemann (1994), le fait que la grossesse représente un projet central pour ces femmes afin de se prendre en main est conflictuel avec les représentations des professionnels des services. Ces derniers sont plus préoccupés par les risques potentiels encourus par les enfants à naître que par le bonheur ressenti par les mères et la relance d'un projet de vie qui l'accompagne. Ce conflit expliquerait en partie l'hostilité ressentie par les femmes à l'égard des institutions et de leurs représentants qui sont alors perçus comme des agents de contrôle social, de réprobation morale. Elles se sentent accusées d'être de mauvaises mères et ressentent une incompréhension totale du sens de leur projet d'enfanter.

Blais et Guay (1991) ont exploré la manière dont opèrent les interactions entre l'individu et l'environnement auprès de femmes québécoises et de femmes immigrantes connaissant un certain nombre de contraintes au niveau socio-économique. La pauvreté en regard des besoins en santé mentale a été examinée. Parmi les conclusions qui ressortent de leur étude, l'impact de la pauvreté s'exprime chez les femmes québécoises par l'insécurité, la honte, la culpabilité, le stress, la privation, les frustrations et les conflits avec les enfants. L'inquiétude la plus vive s'actualise par rapport à la nourriture, donc par rapport au minimum vital, des enfants en particulier.

Lévesque, Perreault et Goulet (1997) se sont préoccupés des pratiques paternelles dans un contexte d'extrême pauvreté. Les résultats proviennent du point de vue d'intervenants sociaux et non des pères eux-mêmes. Les intervenants pensent que les hommes vivent le projet de paternité comme une fonction de réparation. La venue d'un enfant signifierait pour eux la possibilité de réaliser ce qu'ils auraient voulu recevoir, ce qu'ils auraient voulu être et ce qu'ils auraient toujours voulu faire mais qu'ils n'ont pas accompli. Lévesque (1996) spécifie que l'enfant constitue aussi pour ces hommes de classes défavorisés un "objet de réinsertion sociale", c'est-à-dire un élément par lequel ils tentent de se conformer aux normes sociales traditionnelles et une dimension à partir de laquelle se construit un désir de réintégration des structures sociales.

Dans son ouvrage, *Santé et inégalités sociales* (1989), Paquet aborde la question de cette inadéquation entre le système de santé et les populations vivant en situation de pauvreté et ce, sous l'angle de la culture. L'explication avancée par cette auteure, sur la différence d'accès à la santé des diverses classes sociales est intéressante. Selon Paquet, le système de santé serait conçu par et pour les classes moyennes et supérieures: "... les professionnels qui y oeuvrent (dans le système de santé) produiraient à la fois une définition des problèmes, un éventail de solutions et des modalités d'intervention qui s'éloignent des attentes propres aux populations défavorisées" (Ouellet et coll., 1995, p. 46). Ainsi, ces professionnels, issus de la classe moyenne, sont souvent les observateurs

externes qui doivent porter un jugement sur la compétence du parent. Le parent est jugé compétent si sa performance est compatible avec les normes, les valeurs et les attentes du professionnel ou de la classe à laquelle il appartient. Ainsi, de grandes variations existent quant à la façon d'interpréter cette compétence. Selon Paquet (1989), tant que le système de services ne s'adaptera pas aux diverses conceptions ou représentations des usagers auxquels il s'adresse, un écart d'accessibilité et d'efficacité persistera entre les personnes de classes favorisées et celles des classes défavorisées.

Bien entendu, ces études interprétatives ne traitent pas directement du concept de la compétence parentale mais elles laissent entrevoir l'importance des données subjectives. Elles procurent une connaissance fine et relative des personnes vivant en situation de pauvreté. Bien sûr, certaines études dans le domaine de la parentalité ont examiné comment les parents pensent et conceptualisent le développement de l'enfant, le fait d'élever un enfant et le rôle parental (Carter-Jessop & Yoos, 1994; Goodnow, 1988; Lawton & Coleman, 1983; Simons, Whitbeck, Conger & Melby, 1990; Simons, Beaman, Conger & Chao, 1993). Leurs résultats suggèrent que les idées des parents auraient une influence sur leurs comportements. Par exemple, certains parents pensent que de ne pas frapper son enfant lorsqu'il a un comportement déviant n'est pas bien pour l'enfant, comme si le fait de frapper son enfant était un critère de bon soin à l'enfant (Garbarino, 1996). De plus, selon Simons, Whitbeck et al. (1990), les parents qui ont des valeurs individualistes ont moins de temps et d'intérêt envers leurs enfants et conséquemment, ils ont des pratiques parentales moins constructives. D'ailleurs, Luster et al. (1989) notent que les variations dans les comportements parentaux sont dues aux différences dans les valeurs parentales, et que ces valeurs seraient liées à la classe sociale. Pourtant, peu d'études ont examiné les pensées des parents vivant en situation de grande pauvreté.

Selon Mead (1934, cité dans Pourtois et Desmet, 1989), "le comportement humain ne peut se comprendre et s'expliquer qu'en relation avec les significations que les personnes donnent aux choses et à leurs actions" (Pourtois et Desmet,

1989, p. 16). Une recherche portant sur les représentations sociales de la compétence parentale chez des parents vivant en situation de grande pauvreté s'avère pertinente. Ces représentations de la compétence parentale, du point de vue des parents eux-mêmes, sont à la fois individuelles et collectives, et agissent dans le champ cognitif du parent. Elles fournissent un mode d'emploi aux parents pour interpréter leur réalité de parents, pour maîtriser leur environnement et se conduire en tant que parents en société. Les représentations sociales de la compétence parentale englobent un ensemble de concepts tels que les valeurs, les croyances, les opinions, les connaissances, les attitudes et les images sur la compétence parentale. Elles s'avèrent, de ce fait, un des déterminants du rôle parental et du devenir de l'enfant.

La théorie des représentations sociales

Dans le domaine de la parentalité, les idées que se font les parents de leur rôle parental et du développement de leur enfant seraient un des déterminants du rôle parental et du devenir de l'enfant (Carter-Jessop & Yoos, 1994).

De telles idées font partie du terme "représentation sociale" qui englobe également des concepts tels que les valeurs, les croyances, les opinions, les connaissances, les attitudes et les images (Jodelet, 1989). Ces éléments, étudiés de manière isolée, peuvent toutefois être organisés sous l'aspect d'un savoir populaire qui explique ou ordonne la réalité. Mais d'où provient ce concept de représentation sociale, que signifie-t-il au juste, quels en sont ses caractéristiques et son rôle ?

Origine du terme de représentation sociale

L'être humain tente de comprendre les réalités complexes qui l'entourent. Les représentations sociales s'intéressent à la façon dont cette infinie complexité est maîtrisée ou ordonnée.

Pour élucider ce processus mental, les psychologues se sont attardés à explorer les phénomènes psychiques de la conscience, soit la pensée individuelle

de l'être humain. L'individu subit pourtant la contrainte des représentations dominantes dans la société, et c'est dans ce cadre qu'il pense ou exprime ses sentiments. Selon Moscovici (1989), il est impossible d'expliquer des faits sociaux en partant de la psychologie des individus ou d'expliquer un ensemble de croyances et d'idées à partir de la pensée individuelle. Ces approches individualistes n'expliquent pas l'ensemble des croyances communes d'une société ou d'un sous- groupe.

De leur côté, les sociologues et les anthropologues, en étudiant les mythes et le savoir-faire des sociétés éloignées, pensaient découvrir un tissu d'absurdités et de superstitions. La logique de ces sociétés anciennes était incompatible avec la logique des sociologues et des anthropologues, elle semblait absurde à leurs yeux. Pourtant, selon Lévy-Bruhl, cet ensemble de croyances et d'idées ne manquait pas d'intelligence, mais celle-ci échappait à la compréhension du chercheur (Moscovici, 1989). Cet anthropologue a mis à jour, dans ses recherches, la cohérence des sentiments et des raisonnements et les mouvements de la vie mentale collective (Moscovici, 1989). Les représentations sociales sont une forme de connaissance courante, et elles sont l'équivalent, dans notre société, des mythes et des systèmes de croyances des sociétés traditionnelles (Moscovici dans Hewstone, 1989). Elles sont communes à un ensemble social (groupe, classe) ou culturel. La théorie des représentations sociales se situe à l'interface du domaine psychologique et du domaine social, de l'individuel et du collectif (Jodelet, 1993).

Durkheim, un sociologue européen, utilisa le premier le terme "représentation collective" pour identifier les productions mentales sociales. À ce moment, il voulait souligner la spécificité de la pensée collective par rapport à la pensée individuelle (Herzlich, 1972). Pour ce sociologue, les représentations sont homogènes et partagées par les membres d'un groupe et ont pour fonction de préserver les liens entre eux, de les préparer à penser et à agir de manière uniforme et de perdurer à travers les générations. Chez Durkheim, la représentation collective désigne une vaste classe de formes mentales (sciences,

religions, mythes, espace, temps), d'opinions et de savoirs sans distinction (Moscovici, 1989).

Par la suite, Moscovici a utilisé le terme "représentation sociale", au lieu de collective, pour amener l'idée de processus d'échanges et d'interactions dans une société en changement. Il voulait enlever le côté préétabli, statique, que les représentations collectives avaient dans la vision classique (Moscovici, 1989). Ce nouveau concept voulait associer la représentation à la perspective d'une société qui change. Ainsi, il s'agissait de comprendre, non plus la tradition d'une société mais son innovation, non plus une vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire (Moscovici, 1989).

Moscovici "a utilisé le terme de "représentations sociales" dans une tentative ambitieuse visant à comprendre comment le savoir est représenté dans la société et partagé par ses membres sous forme de "théories" du sens commun, en rapport avec les divers aspects de la vie et de la société" (Hewstone, 1989, p. 253).

Définition du concept de représentation sociale

Les représentations sociales englobent un contenu très large et mal défini (Flament, 1989; Semin, 1989). Elles sont des phénomènes complexes toujours activés et agissant dans la vie sociale (Jodelet, 1989).

On entend, par représentation sociale, "une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social" (Jodelet, 1989, p. 36). Elle se constitue à partir de nos expériences, mais aussi des informations, des savoirs, des modèles de pensée que nous recevons et transmettons par la tradition, l'éducation et la communication sociale (Jodelet, 1993). Elle est un système d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientant et organisant les conduites et les communications sociales (Jodelet, 1989).

Rôle et fonction des représentations sociales

Les représentations sociales sont des points de référence. Elles fournissent une position ou une perspective à partir de laquelle un individu ou un groupe d'individus observe et interprète les événements, les situations (Semin, 1989). Elles facilitent la communication entre les membres d'une communauté en leur procurant un code pour désigner et classifier les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe (Moscovici dans Semin, 1989). Elles permettent aux gens de donner leurs explications aux événements de la vie. L'explication se précise grâce aux représentations sociales (Hewstone, 1989). La représentation sociale est un instrument de socialisation et de communication (Chombart de Lauwe & Feuerhahn, 1989). Elle constitue un phénomène agissant en société, produit par des individus portant la marque de leur milieu d'appartenance (Jodelet, 1993).

Herzlich (1969) souligne le caractère complexe de la réalité psychologique que désigne le terme représentation : concept et perception se fondent, images individuelles et normes sociales se rencontrent dans ce mode d'appréhension d'un objet ou de la réalité sociale. Dans le présent texte, le terme représentation inclura et sous-entendra le concept de représentation sociale.

La présente étude veut spécifier de quelles façons les parents organisent leurs idées, leurs valeurs, leurs croyances, leurs opinions, leurs connaissances, leur image autour de la notion d'être un "bon parent". En effet, dans le langage populaire québécois, le concept de compétence parentale n'est pas véhiculé par les parents (Massé, 1991); on parle davantage de "bons parents". Aborder le concept de compétence parentale, sous l'angle de la théorie des représentations sociales, devrait amener une perspective plus large de tout ce qui touche de près ou de loin à ce concept. En effet, les représentations sociales de la compétence parentale pourront porter à la fois sur les états et les critères de la compétence parentale ainsi que sur les parents eux-mêmes avec leurs comportements et leur rôle. Selon Jodelet (1993), les représentations sociales fournissent un mode d'emploi pour interpréter la réalité, maîtriser son environnement et se conduire en

société. Cette étude devrait procurer une forme de connaissance courante, de savoir populaire sur le concept de compétence parentale en milieu de grande pauvreté.

Selon le modèle McGill, le patient, ici le parent, est la principale source d'informations à l'infirmière pour établir son plan de soins (Gottlieb and Rowat, 1987). L'infirmière qui utilise cette approche qui tient compte du point de vue ou des représentations des parents vivant en situation de grande pauvreté peut sûrement mieux adapter ses interventions aux besoins des parents. Elle prend en considération les propres valeurs, les normes et les attentes des parents eux-mêmes au sujet de la compétence parentale. De cette façon, elle peut mieux arriver à réduire l'écart d'accessibilité et d'efficacité des services auprès de cette clientèle.

CHAPITRE III
MÉTHODE

Ce chapitre présente la démarche de recherche utilisée pour l'élaboration de ce mémoire. Il comporte cinq sections. D'abord, le type d'étude et les activités de recrutement de la population visée seront décrits. Puis, d'une part les critères de sélection, et d'autre part le profil socio-démographique des parents interviewés seront élaborés. Ensuite, la méthode de collecte de données, soit le guide d'entretien et le type d'entrevue réalisé ainsi que son déroulement, sera exposée. Dans un quatrième temps, la stratégie d'analyse des données est présentée. En cinquième lieu, les considérations éthiques sont décrites.

Type d'étude

Un devis de type qualitatif exploratoire avec échantillon théorique (par choix raisonné) a été utilisé pour répondre à la question de recherche. Les sujets sont choisis en fonction de leurs caractéristiques particulières pour représenter les thèmes de l'étude (Fortin, 1996). De plus, la recherche qualitative permet de tenir compte de la complexité des situations en sciences humaines, de leurs contradictions, de la dynamique des processus ainsi que des points de vue différents des acteurs sociaux (Pourtois et Desmet, 1989).

Le recrutement de la population cible

Pour recruter nos sujets, nous avons contacté les responsables du secteur Enfance-Famille de plusieurs CLSC ainsi que certaines coordonnatrices d'organismes communautaires en milieu urbain. Cette démarche préliminaire servait à explorer la possibilité d'obtenir la collaboration de ces établissements afin de rechercher, parmi la clientèle desservie, certains parents qui accepteraient de s'entretenir sur le sujet de la compétence parentale avec une étudiante-chercheuse. En tout, 26 CLSC et 14 organismes communautaires de la région urbaine ont été rejoints par téléphone. Parmi les 26 CLSC rejoints, six ont refusé et huit n'ont jamais recontacté avec l'étudiante-chercheuse et ce, malgré plus d'une relance téléphonique. Parmi les 14 organismes communautaires rejoints, deux centres ont refusé et deux autres n'ont pas recontacté avec l'étudiante-

chercheure. Le refus se justifiait par le fait que l'organisme était déjà impliqué dans une recherche avec cette même population cible, que cette clientèle faisait déjà l'objet de suffisamment de sollicitations de la part de chercheurs, que les parents ne veulent pas être associés à la grande pauvreté, que la clientèle de l'organisme est multi-ethnique, que l'organisme était en restructuration d'où le désir de ne pas occasionner de surcharge de tâche à leurs intervenants, et finalement, que leur politique d'établissement ne leur permettait pas d'accepter de participer à une recherche.

Les 11 CLSC et les 10 organismes communautaires qui ont accepté de collaborer à cette étude ont reçu une feuille de route présentant les critères de sélection des parents (appendice A), une lettre de renseignements s'adressant aux parents et un formulaire de consentement (appendice B).

Malgré leurs efforts de recrutement, sept CLSC et 12 organismes communautaires n'ont pu référer aucun parent répondant à tous les critères. Certaines références provenant des organismes communautaires n'ont pas été retenues, car les parents ne répondaient pas à tous les critères de sélection. Les parents interviewés dans cette étude ont été recrutés lors de leur participation à des cours de stimulation précoce ou au programme OLO par des intervenants provenant de quatre CLSC différents.

Aussitôt qu'un parent était recruté, l'intervenant avisait l'étudiante-chercheure. Celle-ci rejoignait le parent par téléphone le plus rapidement possible et l'informait du projet de recherche, de son but, et le sollicitait pour une entrevue avec le couple à un lieu et à un temps qui convenaient au couple. Au moment du rendez-vous avec le couple, l'étudiante-chercheure prenait le temps d'expliquer à nouveau l'étude, son but, les précautions prises pour respecter l'anonymat. Elle répondait aux questions du couple et s'assurait de leur désir d'entreprendre l'enregistrement de l'entrevue, et ce avant de débiter l'entrevue.

En tout, six entrevues avec six couples différents ont été enregistrés. De ces six entrevues, quatre ont été retenues pour l'analyse des données. La durée des entrevues a varié de 25 minutes à deux heures 30 minutes. Dans ces quatre entrevues, un couple ne répondait pas au critère du revenu de grande pauvreté.

Toutefois, cette entrevue a été conservée, d'une part, car le niveau de revenu annuel avait augmenté récemment et, d'autre part, à cause des difficultés de recrutement. Deux entrevues n'ont pas été retenues, car, dans chacune des entrevues, un des deux parents avait obtenu leur secondaire V.

Les critères de sélection

Les intervenants des CLSC ont procédé au recrutement des parents selon des critères de sélection. Les parents recherchés devaient répondre aux critères de sélection suivants: être parents d'un premier enfant de moins d'un an, être francophones québécois de région urbaine, être en situation biparentale, ne pas avoir terminé son secondaire V, être bénéficiaires de l'aide sociale ou salariés avec un revenu familial inférieur à 60 % du seuil de faible revenu tel que défini par Statistiques Canada, soit 16,353.00\$, avoir vécu depuis l'enfance dans une famille à faible revenu et être âgés de 18 ans ou plus. Nous visons les parents de nourrissons entre quatre et sept mois, car à cette période, les parents ont terminé l'ajustement et l'apprentissage des premiers mois du post-partum, et ils se sentent plus à l'aise dans leur rôle (Mercer, 1984; Mercer, 1986). De plus, un nourrisson plus âgé demande de nouvelles habiletés aux parents (Mercer, 1984; Mercer, 1986). Nous cherchions des parents qui n'avaient pas terminé leur secondaire V, car quand cette faible scolarité est associée à un faible revenu, elle constitue, au Québec, un indicateur de grande pauvreté (Perreault, Lévesque, Goulet, Ouellet et Dulac, 1995). Nous avons exclu les parents adolescents, soit ceux en bas de 18 ans, car ils représentent une situation complexe et différente (MSSS, 1989a).

Selon le mode d'échantillonnage, appelé échantillonnage théorique, les sujets choisis devaient être capables de fournir la meilleure information possible sur le concept de compétence parentale, la principale fonction des entrevues exploratoires étant de fournir des éléments de renseignements généraux, afin de construire un portrait global autour de cette question. Le nombre de parents dans l'échantillonnage n'entre pas en ligne de compte. De ce fait, la représentativité des résultats n'était pas visée.

Les parents interviewés

L'échantillon de cette étude est composé de quatre couples de parents francophones québécois de la région urbaine, en situation biparentale ayant un nourrisson âgé entre 4 et 8 mois. Deux pères ont eu des enfants d'une première union conjugale dont ils n'ont pas la garde. Les données socio-démographiques sont présentés dans le tableau I (page suivante). De plus, à partir des entrevues, un portrait des couples a été fait. Ce portrait se retrouve au début du chapitre des résultats afin de mieux pouvoir associer les propos des parents interviewés à chacun d'eux. Tous les prénoms des parents ont été changé pour préserver l'anonymat.

TABLEAU I: Caractéristiques des parents

Parents	Age	Niveau de scolarité	Famille d'origine	Durée de l'entrevue	Age des enfants	Revenu familial
Annie	19	Sec.IV	Parents divorcés	25 min.	5 mois	Aide sociale env. 15,000\$
Paul	21	Équivalent Sec.IV	Pas de renseignements			
Mélanie	21	Sec.IV	Père: restaurateur Mère: usine	2h30min.	7 mois	Aide sociale env. 10,000\$
Simon	23	Sec.III	Parents divorcés Père: "col bleu" Mère: journalière			
Jennifer	18	Sec.III	Mère: aide sociale Père: inconnu	40 min.	7 mois	Travail du conjoint: 17,000\$
Benoît	26	Sec.III	Père: rembourseur Mère: journalière			
Céline	26	Sec.IV	Parents divorcés Père: journalier Mère: journalière	1h40min.	4 mois	Travail du conjoint: 30,000\$
Roger	28	Cours de professionnel court en mécanique environ Sec.IV	Parents divorcés Père: journalier Mère: à la maison			

La méthode de collecte des données

La collecte des données s'est faite par une entrevue non directive avec le couple, à leur domicile, à un temps qui leur convenait. Selon Pourtois et Desmet (1989), l'entrevue non directive est d'un apport considérable dans la recherche des systèmes de valeurs, des modes de représentations, des perceptions spécifiques à un groupe ou à une culture. De plus, cette méthode est cohérente avec une recherche qualitative exploratoire et les caractéristiques de la population (Burn & Groves, 1993). Les conjoints ont été interviewés ensemble afin de favoriser la participation des pères et d'offrir une opportunité de transformation du vécu dans le couple. En effet, l'absence d'implication des pères est un problème important et il est reconnu que les hommes de milieu défavorisé rencontrent des difficultés à assumer leur rôle paternel (MSSS, 1991). De plus, l'évaluation familiale constitue une approche de choix pour l'infirmière, puisqu'elle agit sur l'ensemble de la cellule familiale, c'est-à-dire non seulement avec la mère, mais aussi avec le père (Paul, 1993). L'entrevue a été enregistrée sur bande sonore.

Afin d'orienter au minimum les répondants, le guide d'entretien débutait avec une grande question de départ: "Dans la vie de tous les jours, en regardant d'autres parents de votre quartier, de votre famille ou de votre entourage, qu'est-ce qui vous fait dire qu'un parent est un "parent compétent" ou un "bon parent"? Par contre, l'intervieweuse disposait d'un aide-mémoire formé des principaux sujets d'intérêt à l'étude, et vérifiait, à la fin de l'entrevue, si ces thèmes avaient tous été touchés (appendice C). Cette façon de faire permettait aux répondants d'orienter eux-mêmes le discours, tout en assurant la chercheuse que toutes les dimensions importantes avaient été abordées (Murphy, 1993). De plus, l'entrevue a permis d'utiliser les habiletés interpersonnelles de l'intervieweuse pour créer un climat de confiance afin d'encourager les sujets à s'exprimer sur un thème aussi délicat que la compétence parentale (Burns & Groves, 1993). Un questionnaire sur les données socio-démographiques, telles que l'âge des parents et de leurs enfants, le niveau de scolarité, le revenu familial, fut complété à la fin de chaque entrevue (appendice D).

La première entrevue a été révisée par un chercheur habilité avec les études qualitatives avant de procéder aux suivantes. Ceci, afin de s'assurer de la neutralité des questions posées par l'intervieweuse et de vérifier si la façon de guider les parents maximisait l'obtention de données pertinentes pour les fins de l'étude. Quelques commentaires de l'expert ont permis à l'étudiante-chercheure de mieux articuler les questions de l'aide-mémoire.

Certaines surprises sont apparues lors du questionnaire sur les données socio-démographiques. En effet, l'étudiante-chercheure constata à deux reprises, à la fin de l'entrevue, qu'un des parents n'avait pas tous les critères retenus et ce, même si elle avait déjà fait cette vérification avec l'intervenante au départ. Ces enregistrements n'ont pas été retenus pour l'analyse des données.

Le processus d'analyse des données

Cette partie décrit le processus d'analyse des données choisi pour mener à bien cette recherche. L'objectif visé était d'explorer les représentations sociales de la compétence parentale à partir du discours de parents d'un nourrisson vivant en situation de grande pauvreté. Les renseignements retenus pour les fins de l'analyse ont été sélectionnés en fonction de cet objectif.

Les données de quatre entrevues obtenues, par une transcription du "verbatim" sur support informatique, ont été soumises à une analyse thématique de contenu selon la méthode de Bardin (1993).

La première activité a été de relire et de prendre connaissance des documents d'analyse. Bardin (1993) nomme cette étape la "lecture flottante". D'abord, petit à petit, la lecture devient plus précise en fonction d'hypothèses émergentes. Puis, chacune des entrevues a été découpée en unités de sens. L'unité d'enregistrement est le segment du contenu à considérer comme unité de base en vue de la catégorisation (Bardin, 1993). Dans la présente étude, le thème a été retenu comme unité d'enregistrement. Le thème est "une unité de signification complexe, de longueur variable; sa réalité n'est pas d'ordre linguistique mais d'ordre psychologique: une affirmation mais aussi une allusion

peuvent constituer un thème; inversement, un thème peut être développé en plusieurs affirmations (ou propositions). Enfin, un fragment quelconque peut renvoyer (et renvoie généralement) à plusieurs thèmes" (Ungrug dans Bardin, 1993, p. 136).

Il est important de spécifier ici que l'analyse de contenu peut avoir deux approches, l'une quantitative, et l'autre qualitative. L'approche quantitative est fondée sur la fréquence d'apparition de certains éléments du message ou unités de sens. Cette approche obtient des données descriptives par une méthode statistique simple. Par contre, elle nécessite des fréquences suffisamment élevées pour que les calculs soient possibles. Cette approche n'a donc pas été retenue pour cette étude compte tenu du faible nombre d'entrevues effectuées, ainsi que de l'envergure du concept à l'étude. L'approche qualitative, elle, "a recours à des indicateurs non fréquentiels susceptibles d'autoriser des inférences; par exemple la présence (ou l'absence) peut être aussi un indice aussi fructueux que la fréquence" (Bardin, 1993, p. 147). Elle a l'avantage de fonctionner sur des corpus réduits et d'établir des catégories plus discriminantes puisqu'elle n'est pas liée à des catégories donnant lieu à des fréquences. L'approche qualitative a été retenue pour l'analyse des données de la présente étude. Toutefois, les thèmes les plus souvent présents dans une même entrevue ou dans plus d'une entrevue seront soulevés. De plus, l'importance de ces thèmes sera spécifiée selon que le parent le mentionnera.

À la suite de cette réflexion, à chacune des entrevues, nous avons identifié les unités minimales de sens en tenant compte du contexte général des diverses composantes du verbatim, soit l'unité de contexte. L'unité de contexte sert d'unité de compréhension pour coder l'unité d'enregistrement. Elle correspond au segment du message dont la taille est optimale pour saisir la signification exacte de l'unité d'enregistrement (Bardin, 1993). La compréhension exacte du sens est capitale dans une analyse de contenu utilisant l'approche qualitative, car jouant sur des éléments isolés et des fréquences faibles, elle voit s'accroître le risque d'erreur. Ce qui signifie qu'en pratique, nous avons codé ces unités de sens en

utilisant des thèmes dans la marge de gauche. Chaque marge comprenait une multitude de mots qui faisaient ressortir l'idée maîtresse. Ainsi, plusieurs unités d'enregistrement (thèmes), ayant des caractéristiques communes, ont été rassemblées dans une même rubrique ou classe, c'est ce que l'on nomme la catégorisation. La catégorisation a comme objectif premier de fournir, par condensation, une représentation simplifiée des données brutes (Bardin, 1993).

Chacune des entrevues a été analysée de cette façon. Puis, en comparant les données avec le cadre de référence, nous avons modifié les thèmes pour qu'ils soient de plus en plus pertinents. Des catégories plus englobantes ont émergé. D'une part, cette transformation provient du fait que nous nous référons souvent à la question de recherche et à son cadre de référence, "les représentations sociales", et d'autre part, cette transformation émerge également de la classification analogique et progressive des éléments conceptuels de chaque catégorie suite à des alternances de relecture du matériel et du codage. Par exemple, les thèmes d'abord codés sous "patience" se sont vus regroupés sous le thème "qualité humaine", pour ensuite se retrouver dans la catégorie du "savoir-être". Les catégories terminales proviennent donc du regroupement progressif des catégories à généralité plus faible et du cadre théorique des représentations sociales. Puis, afin de s'assurer que les données traitées, leur interprétation et les catégories émergentes ne découlent pas seulement de la réflexion de l'étudiante-chercheure, celle-ci a soumis l'analyse thématique à la validation d'un juge. Des parties de deux entrevues ainsi que l'ensemble des catégories et sous-catégories possibles ont été remis au juge pour validation. La juge-expert a découpé le texte en unités de sens et elle a identifié dans la marge les catégories ou les sous-catégories correspondantes. Puis, le codage de la juge a été comparé à celui de l'étudiante-chercheure. Un résultat de 60% de concordance entre les deux codeurs a d'abord été obtenu. Ce résultat était nettement insuffisant. Cette contre-vérification a permis de constater qu'un énoncé pouvait illustrer une valeur à travers un exemple de savoir-faire du parent. Le classement dans des catégories mutuellement exclusives s'est avéré très

difficile. Après une vérification des discordances, cela a permis de mettre en évidence certaines ambiguïtés dans le classement des unités de sens. Certains thèmes pouvaient se retrouver dans deux catégories. Il s'est donc avéré pertinent de mieux définir chacune des catégories, d'en définir les caractéristiques, leurs attributs et leurs sous-catégories et de préciser les catégories non mutuellement exclusives (appendice E). Même si un des critères de qualité stipule que chaque thème ne peut être affecté à plus d'une seule catégorie, Bardin (1993) spécifie, que dans certains cas, il est possible de remettre en question cette règle. Il suffit, à ce moment, d'aménager le codage pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté lors du multicodage. Cette démarche a permis d'éliminer une grande partie de l'ambiguïté quant au classement des thèmes appropriés. Une deuxième vérification, avec la même juge-expert, a permis d'obtenir des résultats à 76% de concordance.

Les considérations éthiques

Au moment du premier contact avec les sujets, les parents ont été informés de nouveau du projet de mémoire de recherche, du pourquoi de l'étude, de leur rôle en tant que participants et ils ont été mis au courant de la grande question posée lors de l'entrevue. Également, l'étudiante-chercheuse leur a fait part des mesures prises pour assurer l'anonymat et la confidentialité. Ainsi, ils savaient que les prénoms des participants seraient modifiés et qu'ils n'apparaîtraient pas sur la transcription du verbatim. De plus, les bandes sonores n'étaient accessibles à aucune autre personne que l'étudiante-chercheuse et elles seraient détruites à la fin de la recherche. Également, les parents ont été informés qu'ils pouvaient cesser en tout temps leur participation sans être pénalisés en quoi que ce soit. Au moment de l'entrevue, l'étudiante-chercheuse a répété ces éléments en présence des deux parents et elle leur a permis de poser des questions. Elle leur a demandé de nouveau leur accord avant de débiter l'enregistrement de l'entrevue.

CHAPITRE IV
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La première partie de ce chapitre décrit le portrait des couples interviewés et leurs représentations sociales de la compétence parentale. Plus précisément, ce portrait présente le contexte de vie de chacun des couples interviewés afin de mieux comprendre leurs énoncés et de leurs donner un sens. Les énoncés des parents sont présentés dans la deuxième partie du chapitre.

Le portrait des couples

Les portraits suivants ont été rédigés en fonction d'un double objectif. D'abord, ils présentent les données socio-démographiques des personnes rencontrées. Et puis, comme les citations abondent tout au long de ce chapitre et qu'elles servent également d'outil de références, il est essentiel qu'elles soient associées au bon auteur.

Tout au long de l'entrevue, certains couples nous ont livré des brides de leur histoire personnelle et sociale. Un portrait sommaire de chaque couple a été élaboré en fonction de ce qu'il ont bien voulu livrer. En aucun cas, l'intervieweuse ne questionnait le couple sur son histoire familiale. C'est pourquoi certains portraits contiennent moins de renseignements que d'autres.

Les parents rencontrés ont accepté de parler de leur notion de compétence parentale avec une infirmière étudiante à la maîtrise. Ils savaient que l'étudiante avait travaillé en CLSC auprès des parents et de jeunes enfants. Ils ont choisi le moment et le lieu de l'entrevue. Tous ont voulu que l'entretien se fasse à leur domicile et la plupart du temps en soirée.

Annie et Paul

Annie et Paul forment le premier couple interviewé. Cette première expérience les rendait nerveux. Annie et Paul répondaient aux questions ouvertes de façon très succincte, les réponses étaient courtes. Ils n'ont pas fourni beaucoup de renseignements sur leur vie familiale et personnelle. Ils ont répondu brièvement aux questions relatives aux données socio-démographiques. L'entrevue a duré moins de trente minutes.

Annie a 19 ans et a obtenu un secondaire IV. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle était enfant. Elle connaît Paul depuis deux ans. Ils habitent un appartement, bien ordonné, sans trop de décoration, qui se situe dans un immeuble d'habitation en banlieue. Ils ont eu leur premier enfant il y a cinq mois. Pour l'entrevue, elle a demandé à sa mère de garder son nourrisson. Paul est ébéniste et a obtenu l'équivalent d'un secondaire IV. Leur revenu familial provient de l'aide sociale et il est inférieur à 15,000\$ par année. Annie et Paul disent provenir de famille avec revenu "ordinaire".

Mélanie et Simon

Il faudra plusieurs contacts téléphoniques pour prendre rendez-vous avec Mélanie et Simon. Malgré qu'ils se disent prêts à une rencontre, l'organisation d'un rendez-vous est difficile. Mélanie, par son mutisme au téléphone, donnera l'impression de ne pas être au courant ou peu enthousiaste face à cette rencontre. Après vérification, Simon se dira très disponible à l'entrevue et confiant en ses capacités car il est déjà passé à la télévision. Finalement, le rendez-vous a été fixé immédiatement après un contact téléphonique, car il leur était toujours impossible de fixer un rendez-vous une journée ou plus à l'avance.

A l'arrivée dans leur quartier, l'intervieweuse a rencontré les parents à l'entrée de leur immeuble d'habitation. En rentrant dans son logement, Simon a immédiatement présenté ses huit chats et son rat. Simon sait que son logement est en grand désordre. Il dira *"que ceux qui ne sont pas contents aillent ailleurs"*. Simon est très volubile. Il parle rapidement, raconte en détails les événements. Il dévie souvent du sujet de la rencontre pour parler de ses appareils électroniques (vidéo, caméra, scanner, cinéma maison) qui sont maintenant dans une boutique de "Prêts sur gage". L'entrevue sera interrompue à plusieurs reprises par les chats qui sautent sur la table, par un ami qui vient acheter des fréquences sur le "scanner" et des menottes, par un frère qui aménage chez le couple le soir même, ou par le téléphone "Fido".

Mélanie et Simon se connaissent depuis deux ans. Ils se sont rencontrés

dans un édifice abandonné. Les deux étaient itinérants jusqu'à l'annonce de la grossesse. La venue de l'enfant les a motivés à louer un logement. Leur garçon a maintenant sept mois. Simon dira que son fils n'a pas à vivre sa misère. Mélanie a 21 ans, elle est née au Québec de parents d'origine grecque. Son père, qu'elle qualifie de très autoritaire, est restaurateur. Sa mère travaillait dans une usine. Elle dira de ses parents, que leur temps et leur argent n'étaient que pour eux-mêmes. Mélanie a connu plusieurs placements en centre d'accueil avant d'aboutir à l'itinérance. Récemment, elle expliquera que son père lui a loué un logement en haut de chez lui, à gros prix, pour l'empêcher de s'acheter de la drogue. Pour elle, ce n'était pas un bon moyen. En ce moment, elle ne consomme plus, mais pour "*ne pas retomber dans la drogue*", elle laisse son conjoint contrôler le budget familial. Mélanie a réussi à obtenir son secondaire IV. Pourtant, il est difficile de suivre une conversation avec elle. Lors de l'entrevue, elle prendra davantage la parole lorsque Simon sera occupé avec un visiteur. Ses propos sont parfois décousus.

Simon a 23 ans. Il affirme qu'il a obtenu un secondaire III et un secondaire IV en anglais. Il n'a pas de travail rémunéré. Simon déplore que pour "*laver la vaisselle*" ou "*vendre des hot-dogs*", les employeurs demandent un secondaire V. Selon lui, ce n'est pas les "*racines carrés de trois fois la cubique*" qui montrent comment faire fonctionner un lave-vaisselle. Il dit avoir appris beaucoup de la dure réalité de la vie dans la rue. Les parents de Simon ont divorcé durant son enfance. Au divorce de ses parents, il dit avoir mal tourné. Il parlera de son enfance comme exemple à ne pas répéter. A sept ans, il était seul à l'heure des repas et des devoirs. Il décrit ses parents comme des parents qui ne s'occupaient pas des enfants. Son père, col bleu pour la ville, travaillait beaucoup. Pour avoir l'attention de son père, ses deux frères et lui faisaient des mauvais coups. Son père les frappait en retour, il dira qu'il obtenait ainsi de l'attention. Adolescent, il a commencé à consommer de la drogue et à en faire le trafic. Selon ses dires, à 15 ans, il faisait deux mille dollars par semaine. Simon ainsi que ses deux frères ont connu des placements en centre d'accueil.

Puis à 16 ans, il vivait en appartement et devait se débrouiller sans l'aide de ses parents. Il est devenu itinérant. Il est le seul de sa famille à avoir gardé le contact avec son père. Son plus jeune frère vient de sortir de prison. Il a été placé en centre d'accueil par ses parents pendant dix années, car il ne "*contrôlait pas son caractère*" et "*ses parents n'étaient plus capables de s'en occuper*". Son autre frère, le plus vieux, essaie de se sortir de la drogue et de la boisson et il songe à reprendre contact avec sa fille. En ce moment, Simon et Mélanie vivent des prestations de l'aide sociale et d'allocations familiales. Ils disent recevoir moins de 10,000\$ par année. Pourtant, Annie et Paul sont dans les mêmes conditions et reçoivent 15,000\$!

Jennifer et Benoît

Il a été difficile de fixer un rendez-vous avec Jennifer et Benoît. Benoît travaille sur appel pour une entreprise de système de ventilation. D'ailleurs, à l'arrivée de l'intervieweur, il avisera avoir eu un appel. L'entrevue ne pourra pas dépasser 45 minutes. Benoît a 26 ans et a terminé ses études en troisième année du cours secondaire. Il a déjà deux enfants, d'une précédente union, qui vivent avec leur mère. Ils les a une fin de semaine sur deux. Durant cette première relation, il vivait au jour le jour et consommait de la cocaïne. Benoît n'a pas connu la violence. Son père est rembourreur et sa mère gérante d'un grand magasin à rayons. Depuis deux ans, Jennifer est dans sa vie et il n'a pas consommé de drogue depuis.

Âgée de 18 ans, Jennifer a terminé son secondaire I et prend grand plaisir à prendre soin de son enfant de sept mois. Jennifer n'a pas connu son père, sa mère vit de l'aide des prestations d'aide sociale. Le revenu familial de Jennifer et Benoît provient du salaire de ce dernier et il se situe entre 15,000\$ et 20,000\$ par année.

Céline et Roger

Céline est née et a grandi en dehors de Montréal. Elle a 26 ans et elle a

obtenu un secondaire IV commercial. Elle s'est préparée à l'entrevue en consultant sa mère. Celle-ci habite maintenant Montréal après avoir "*fait 56 métiers et 56 misères*" à la suite de son divorce. Par l'entremise de sa mère, Céline a trouvé un travail dans un bureau de poste. Malgré qu'elle voit sa mère plus souvent, elle préfère son père. Il est plus chaleureux et il a plus de facilité à communiquer avec sa fille. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait cinq ans. Son père est journalier dans une grande usine. Céline a connu Roger il y a trois ans par des petites annonces du courrier du coeur.

Roger a 28 ans et il a réussi un cours de professionnel court en mécanique. Il est né en banlieue et il a grandi en campagne. Il est le cadet d'une famille de quatre enfants. Ses parents sont aussi divorcés. Une de ses soeurs et son frère ont été placés dans une école de réforme. Il dira avoir eu "*à demeurer tranquille*". Jeune adulte, il est rapidement père. Son amie est alors âgée de 16 ans. Elle avait la garde de son enfant de quatre ans jusqu'à récemment. Il dira: "*tu vas trouver ça cruel*"; récemment, la mère lui a demandé de donner son enfant en adoption à un couple infertile. Il a accepté. Il dit s'être donné l'opportunité de recommencer sa vie. Maintenant, il est père pour la deuxième fois d'un enfant de quatre mois. Roger travaille comme agent de sécurité, et leur revenu familial de cette année s'élève à 30,000\$ brut. Les années passées, il oscillait entre 20,000\$ et 25,000\$.

Les représentations sociales de la compétence parentale

Cette partie de chapitre décrit les représentations sociales de la compétence parentale chez des parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté.

L'analyse des données a permis d'identifier cinq grandes catégories de représentations. Ces catégories proviennent, d'une part, du cadre de référence des représentations sociales, et d'autre part, du discours des parents au sujet de la compétence parentale. Ces catégories sont présentées dans l'ordre suivant: 1. Les valeurs et les croyances, 2. Le savoir-être, 3. Le savoir-faire, 4. Le savoir

expérientiel, 5. La finalité chez l'enfant. Le tableau II présente ces catégories et leurs subdivisions.

Les différents parents interviewés illustrent la compétence parentale principalement par des éléments de savoir-faire d'un parent. Les attitudes et les qualités humaines du parent, soit le savoir-être, est la deuxième catégorie en importance pour décrire la compétence parentale. Par la suite, les parents discutent de l'importance de certaines valeurs axées sur l'enfant et qu'ils doivent posséder. Aussi, mais de moindre importance, les parents décrivent la compétence parentale par la finalité obtenue chez l'enfant. Finalement, très peu de parents se réfèrent explicitement aux connaissances requises par un parent pour illustrer la compétence parentale.

Cette partie de chapitre décrit chacune des grandes catégories et des sous-catégories. Le discours des parents est inséré dans le texte pour illustrer cette catégorisation. Des éléments d'analyse et d'interprétation complètent l'exposé.

TABEAU II
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES
DE LA COMPÉTENCE PARENTALE DE PARENTS DE NOURRISSONS
VIVANT EN SITUATION DE GRANDE PAUVRETÉ

1. LES VALEURS ET LES CROYANCES	
Primauté de l'enfant - l'enfant est plus important que le travail, - se priver pour son enfant.	
2. LE SAVOIR-ÊTRE	
ATTITUDES	QUALITÉS HUMAINES
- attention, - compréhension, - ouverture à l'apprentissage, - protection, - respect envers l'enfant, - dévouement, - admiration, - confiance envers l'enfant, - encouragement.	- amour, - patience.
3. LE SAVOIR-FAIRE	
- s'investir: être présent et disponible, prendre soin de, - être capable d'éduquer: faire comprendre sans violence, être capable d'établir une discipline et une régularité, - être capable d'entraide, d'auto-analyse entre conjoints, - être pourvoyeur, - être capable de résoudre les problèmes, - être capable d'aller chercher de l'aide, - être capable de communiquer avec l'enfant, - être capable d'entraide et de partage entre parents.	
4. LE SAVOIR EXPÉRIENTIEL	
Non explicite: par différents modèles de parents, par l'expérience de l'enfance, par expérimentation.	
5. FINALITÉ CHEZ L'ENFANT	
- tranquille, ne pleure pas, ne fait pas de crise, écoute et respecte les adultes, - capable d'attendre et de partager, - capable d'aimer le monde, - capable de foncer, de se défendre, de se débrouiller, de terminer son sec.V. - capable de se confier et de se référer à ses parents, - perçoit ses parents comme un idole, revoit ses parents plus tard.	

1. Les valeurs et les croyances

Les représentations des parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté à l'égard de la compétence parentale sont chapeautées par la primauté de l'enfant. L'enfant est plus important que tout. L'enfant est continuellement présent dans les pensées du parent, il est devenu la priorité de sa vie. Le parent compétent comble les besoins jugés essentiels tels que la nourriture ou les médicaments pour son enfant et ce, avant ses propres besoins.

1.1. La primauté de l'enfant

Parmi les quatre couples qui forment l'échantillon de cette étude, deux couples, soit Mélanie et Simon ainsi que Jennifer et Benoît, ont abondamment illustré le bon parent par celui qui *"pense à l'enfant en premier"*.

MÉLANIE ET SIMON: "Un bon parent, y faut en premier que ton enfant y passe avant toué." (1651).

JENNIFER ET BENOÎT: "Un parent compétent... c'est quelqu'un qui s'arrange pour pas que ses enfants manquent de rien avant de penser à lui. Il pense à ses enfants avant de penser à lui, pour n'importe quoi là." "C'est comme j't'ai dis, j'm'occupe beaucoup de mes enfants, y vont passer avant moué, là-d'sus j'me considère bon parent... y vont manger avant que moué j'mange, ça c'est sûr et certain..." (10-14, 85-87).

Mélanie et Simon justifient le fait qu'ils pensent continuellement au bien-être de leur enfant même par des achats importants. Un "Fido" servira à être disponible en tout temps à l'enfant en cas de besoin et le climatiseur offrira le confort à l'enfant durant les périodes de canicule en ville. Le raisonnement de Simon s'appuie sur les besoins qu'il juge importants pour l'enfant et sur le fait que ces objets constituent de l'argent monnayable auprès des boutiques de prêts sur gages lors de plus grands besoins.

1.1.1. L'enfant plus important que le travail

La primauté de l'enfant va même jusqu'à considérer l'enfant plus important que le travail. Pour trois des couples interviewés, un parent compétent considère

son enfant plus important que son travail. Il n'hésite pas à prendre congé si la santé de son enfant l'exige, à refuser un emploi si ce travail l'empêche d'être disponible auprès de son enfant. Simon justifiera l'importance de cette valeur en relatant l'expérience de son père et de son beau-père qu'il ne veut pas répéter. Simon déplore la non-disponibilité et l'absence auprès de leur enfant des parents qui travaillent, et il ne veut pas répéter cette erreur. Il est plus important d'être présent et disponible à l'enfant que d'avoir un travail rémunéré. Ils associent le travail à un non investissement envers l'enfant, donc incompatible avec la compétence parentale.

ANNIE ET PAUL: "Ça prend du temps aussi, quand t'as un enfant faut t'ailles le temps de t'en occuper, si... tu travailles tout le temps... t'as une vie active..., mais c'est pas peut-être là... la bonne personne pour avoir un enfant... si ton travail compte beaucoup, ça marche pas là, faut vraiment que tu prennes le temps de t'en occuper... pis t'as un peu moins d'argent..." (188-300).

MÉLANIE ET SIMON: "...C'est parce qu'eux-autres dans leur mentalité, c'est mon travail est plus important qu'mes enfants, moué, j'en ai pas d'job. J'aime ben ça passer 24 heures à maison avec l'bébé... J'pourrais travailler, mais j'aime mieux pas tout d'suite. J'pourrais y retourner, j'attends, j'supposé retourner travailler, mais j'vas m'arranger pareil pour avoir la fin de semaine de congé, pis le soir, pas rentrer trop tard pour pouvoir m'occuper un peu. Yé encore jeune, c'est pas pire. Mais qu'il soit plus vieux, y va falloir que j'soyes plus là souvent... J'ferai pas la même gaffe que mon père. Mon père y travaillait tout l'temps. Nous autres on était obligé d'apprendre sur le tas." (1661-1673).

JENNIFER ET BENOÎT: "Moué, mes enfants passent en premier, même avant mon travail..." (44-45).

1.1.2. Se priver pour son enfant

Cette primauté de l'enfant révèle que le parent fait preuve de don de soi, d'abnégation, qu'il se prive pour son enfant. Simon et Mélanie citeront longuement et abondamment comment ils se privent de biens matériels, de loisirs, de sorties pour combler les besoins de disponibilité à l'enfant et les besoins

matériels de l'enfant. Aussi, ils décriront le parent incompétent par celui qui n'arrive pas à se priver soit d'alcool, de drogue ou de ses amis, etc. Aussi, Benoît se considère meilleur parent que son ex-conjointe, car il possède cette valeur.

MÉLANIE ET SIMON: "Ah! moué le mien y a toute c'qui faut, j'me prive de mes affaires pour lui..."

"J'aime ben ça sortir, j'aime ben ça avoir des appareils électroniques, comme des scanners pis toute, j'pourrais prendre mon cash tout l'temps, acheter à quatre cent piastres la machine, ça fait trois mois, j'l'ai mise de côté la machine, j'ai pas l'argent parce que l'bébé y passe avant moué, j'fume mes cigarettes, y sont sur l'crédit mes cigarettes, j'ai pas d'argent pour les acheter, lui a ses couches, y a sa bouffe, lui y va passer avant moué au lieu de sortir stie, au lieu de sortir comme mon autre frère qui a son enfant."

"...mes pantalons sont toutes brisés...j'm'en fous moué... lui, c'est plus important, y a besoin de couches... j'attendrai après..." (22-25,92-102, 1369-1377).

JENNIFER ET BENOÎT: "...j'dirai pas de nom mais juste un exemple, la mère de mes deux enfants que j'ai... (il parle de son ex-conjointe)... C'est elle qui a la garde des enfants pis j'me considère pas mal mieux, meilleur parent qu'elle peut l'être... Elle, c'est plutôt elle, pis après les enfants là..." (60-65).

Pour mieux faire comprendre cette notion de primauté de l'enfant, Mélanie et Simon mettront en opposition ce qui en représente le contraire. En effet, ils illustreront un mauvais parent par celui qui utilise son temps et son argent pour ses propres besoins personnels. Il remet à plus tard les achats pour l'enfant et n'accepte pas d'être dérangé par l'enfant. Le parent se considère plus important que l'enfant. Donc, un parent qui fait preuve d'individualisme, qui a tendance à privilégier ses droits et ses valeurs contre les droits et les valeurs de l'enfant sera qualifié de mauvais parent. Implicitement, les besoins du parent s'opposent aux besoins de l'enfant. Un parent qui s'occupe de lui-même ne représente pas la compétence parentale. Ainsi, un parent qui a davantage de ressources financières ne sera pas un meilleur parent s'il ne partage pas son avoir pour les besoins de son enfant.

MÉLANIE ET SIMON: "... faut pas qu'tu penses juste: "me myself and I". C'que ben du monde font, qu'est-ce ça fait, c'est que les enfants sont pas élevés. Pis après ça, qu'est-ce ça fait des enfants pas élevés, ça fait des criminels ou y font des niaiseries, y vont pu à l'école, y lâche l'école."

"(Mélanie parle de parents voisins)... leur argent, c'est à eux-autres, leur temps, c'est à eux-autres, les enfants les voyaient pas pantoutte.."

"C'est ben facile basculer (vers l'incompétence)... quand tu décides que t'es plus important que ton bébé... lui y a besoin de quelque chose "Ah! pis fuck j'l'achètrai plus tard." Là, c'est facile dans c'temps là. Parce que là tu penses pu à ton flot, tu penses à toué..." (1651-1657, 553-557, 586-592).

2. Le savoir-être

Le savoir-être réfère à la manière d'être du parent. Un bon parent démontre des attitudes et des qualités humaines qui sont jugées favorables au bien-être de l'enfant.

ANNIE ET PAUL: "C'est la façon qui s'en occupe aussi... qui prend soin de lui... en prendre soin comme il faut." (10,37-38).

2.1. Les attitudes

Parmi les attitudes parentales retrouvées quant aux représentations sociales de la compétence parentale, nous retrouvons l'attention, la compréhension, l'ouverture à l'apprentissage, la protection, le respect, le dévouement, l'admiration, la confiance envers l'enfant et l'encouragement.

2.1.1 L'attention

Les quatre couples interviewés ont représenté le bon parent comme étant celui qui démontre de l'intérêt et qui a de l'égard pour son enfant. Il est attentif aux demandes, aux besoins, aux actions et aux comportements de son enfant. Il se préoccupe de son bien-être. Il regarde son enfant et il répond à son sourire, ainsi il lui donne de l'attention. Pour donner de l'attention de façon constante à l'enfant, le parent doit être vigilant et éveillé aux signaux de l'enfant.

ANNIE ET PAUL: "...faut que tu montres de l'attention aussi..." (114-115).

MÉLANIE ET SIMON: "... c'est de l'attention surtout, y a en que c'est: "Ah! fuck you, reste là à terre. Écoeure moué pas. J'ai d'autres affaires à faire "... mon p'tit des fois y a besoin juste d'un heure d'attention, c'est ça qui faut. Tu t'en occupes, le reste c'est secondaire. (Mélanie rajoute...)... Quand y travaillait, j'le mettais dans son banc, j'le mettais à côté de moué, j'lui donnais une casserole, y tapait dedans, j'me tapais la vaisselle, j'me tournais, je le regardais." (1260-1284).

*JENNIFER ET BENOÎT: "Lui donner d'attention aussi... en s'en occupant un peu, en y donnant du temps..."
"... un (parent) qui... consomme régulièrement... (de la drogue) peut pas donner autant d'attention à ses enfants, ça c'est sûr et certain. Premièrement, t'es pas toute là..." (29-31, 135-145).*

Cette attitude du parent a été notée plus fréquemment par Roger et Céline. Pour eux, l'attention est l'élément le plus important qui caractérise la compétence parentale. Un bon parent doit constamment porter de l'intérêt envers son enfant.

*CÉLINE ET ROGER: "Tout l'temps attentionnés, tout l'temps prêts... à donner, tout l'temps prêts..." "Disons que pour moi, un bon parent, c'est quelqu'un qui est attentionné, c'est quelqu'un qui ..qui est tout l'temps prête pour son enfant..."
"Les qualités d'un bon parent, c'est être attentionné..." (19-21, 55-57, 1244-1245).*

2.1.2 La compréhension

Un bon parent sera représenté par celui qui sait comprendre son enfant. Il cherche à saisir le sens, soit le langage de l'enfant derrière ses mauvais comportements. Il saisit ce que vit son enfant. Trois des quatre couples interviewés abordent ce thème. Un couple spécifie qu'il est plus facile d'être compréhensif avec un enfant facile.

ANNIE ET PAUL: "... l'comprendre dans le fond, faut l'comprendre pareil même si y est tout p'tit." (33-34).

MÉLANIE ET SIMON: "Après qu'mes parents soient divorcés, j'ai faite le "free for all", la drogue, la cigarette, les vols d'un bord, vols

de l'autre, j'volais même ma mère... Lui, si y m'fais ça, plus tard, j'vas savoir par où c'est qu'j'ai passé, moué, j'vas peut-être comprendre... (il a continué à parler de son père qui le frappait et de sa future attitude...) si j'vois que j'vas être sur l'bord d'le frapper Non! j'vas comprendre peut-être... avec lui j'vas savoir, moué, j'veux pas y donner d'claques. J'vas m'arranger O.K. y viens d'faire une gaffe. "Pourquoi t'as faite la gaffe! C'était juste pour avoir mon attention ou c'était pour niaiser, pour faire la gaffe..." (915-934, 877-887).

2.1.3 L'ouverture à l'apprentissage

La notion d'apprentissage revient dans le discours de trois couples interviewés. Un parent ouvert à l'apprentissage a plus de chance de se diriger vers la compétence parentale. Les commentaires négatifs du conjoint(e) ou de l'entourage semblent restreindre cette ouverture à l'apprentissage. Cette sous-catégorie est interreliée à la catégorie du savoir expérientiel.

MÉLANIE ET SIMON: "Ça s'apprend avec la patience.....moué j'vas prendre des cours, j'prends l'zéro cinq ans...(les cours de stimulation précoce d'un organisme communautaire)... j'vas faire des exercices... (Simon rajoute...). Elle a veut apprendre aussi les caractères des enfants..." (305-308).

"... les mauvais parents ça se voit plus facilement, parce... c'est que tout l'monde, la minute que tu fais quelque chose de pas comme il faut, le monde y dise: "T'es pas un bon parent". Écoutes! On apprend au jour le jour, c'qu'on sait pas, y faut l'apprendre... Nous on est jeune, on sait rien, on connaît rien Ça s'apprend, tu peux pas apprendre en partant, y faut que tu apprennes ça à longueur d'année, mais qu'y aille dix huit ans (son enfant), on va avoir appris assez là, mais c'est le premier, elle (en parlant de sa conjointe) a trouve ça dur." (310-313).

JENNIFER ET BENOÎT: "...j'me considère bon parent, oui pis non, j'ai des choses à améliorer comme tout l'monde..." "On apprend toujours, j'en ai deux autres, pis j'apprends toujours, y a tout l'temps des affaires.." (82-83, 275-278).

CÉLINE ET ROGER: "On prend les meilleurs conseils possibles" "(Céline parle des pères). Y en a qui sont dans l'genre très très maladroits, qui font toute à l'envers, peu importe si tu leur montres, y comprendront rien... y en a qui vont prendre le temps

d'apprendre, (elle continue en donnant l'exemple de son conjoint)... comme y touchait pas ses bouteilles avant, y faisait jamais son lait, ben là astheure, y l'a fait, y a son bain qu'il a pas commencé à faire, mais c'est des choses qu'il faut qu'il apprenne, mais parce qu'y dit que j'vas le tchèquer, pis j'vas y dire: "Fais pas ça, fais pas ça, fais pas ça." (288, 946-953).

2.1.4 La protection

Un bon parent a une attitude de protection envers son enfant. Il assure une surveillance et un environnement sécuritaire à l'enfant. Il ne l'expose pas au danger inutilement. Il n'accepte pas que quelqu'un lui fasse du mal. Par contre, il ne va pas jusqu'à la surprotection, car de cette façon il n'apprendrait pas à l'enfant à se débrouiller par lui-même. Lorsqu'il doit s'absenter, il confie son enfant à quelqu'un auquel il a confiance afin qu'il soit en sécurité. De cette manière, l'enfant apprend qu'il peut toujours compter sur son parent en cas de besoin. Cette attitude a été énoncée par deux couples.

MÉLANIE ET SIMON: "...comme y a eu la tempête de neige là, elle (Mélanie) était supposée revenir le soir, j'ai appelé: "Tu t'en viens pas à soir" "Ben, pourquoi?" "C'est glissant dehors, trois quatre de mes chums ont pogné des accidents avec leurs chars, pis ça vient de commencer... reste chez vous avec le p'tit comme ça y aura pas de problème pour vous deux." J'aimais mieux qu'y restent là bas, plus en sécurité. Ici, y a pas problème pareil, j'ai des câlines de dettes d'argent. J'ai emprunté d'argent qui aurait pas fallu qu'j'emprunte. Là, y (le créancier) m'cherche...mais j'ai dis: "Fais jamais de menaces sur ma famille... parce que tu vas rester l'air bête. T'es peut-être trois fois plus gros que moué, t'as peut-être tes gardes du corps en arrière de toué... inquiète toué pas qu'un homme quand que son enfant est menacé ça varge dedans." (1169-1188).

CÉLINE ET ROGER: "...faut aussi l'protéger un peu aussi... On est plus grand que lui, on est physiquement plus fort... on est capable d'arranger les problèmes qui peut avoir, qu'y nous en parle... le protéger dans le sens du poteau fort là...."

"... pas le surprotéger... d'la manière que j'le vois c'est que, en le surprotégeant... l'enfant va tout l'temps être rendu en-dessous... "(1250-1290)"... j'accepterai pas que quelqu'un lui fasse mal, c'est certain..." (1250-1290, 966).

2.1.5 Le respect

Deux couples interviewés, Simon et Mélanie ainsi que Roger et Céline, représentent le bon parent comme un parent qui traite son enfant avec égard et avec considération. Il le respecte. Il lui parle et l'écoute de manière polie comme s'il communiquait avec une personne importante à ses yeux.

Ces deux couples donnent des exemples d'irrespect d'un parent envers son enfant pour illustrer l'attitude de respect:

MÉLANIE ET SIMON: "(Simon parle de certains parents voisins). Y s'en vont sur la rue, leurs enfants y parlent: "Ah! c'est ça tabarnacle, écoeure moué pas"... ses enfants: "Ah! ben là popa, j'aimerais ça aller au parc". "Vas-y tout seul hostie!" (416-419).

CÉLINE ET ROGER: "Elle, (le parent parle ici d'une participante au cours de stimulation précoce 0-6 mois) elle parlait à son bébé, elle disait: "Envoye, boué là ta bouteille là, concentre toué là..." Elle arrivait pour partir, pis elle disait "Farme là". A disait ça à son bébé. Elle lui donne d'la marde pis c'est un enfant. Y avait moins de six mois là... elle lui parle bête en maudit à son bébé. Y comprend même pas pis elle lui dit: "Farme là!" parce qu'y braille parce qu'elle l'abrille." (368-388, 567-578).

2.1.6 Le dévouement

Le bon parent sera également représenté comme celui qui est capable de prendre soin de son enfant même si cela ne lui tente pas, même s'il est fatigué. Il accepte de se dévouer pour son enfant. Il accepte d'être dérangé, il accepte les désagréments pour le bien de l'enfant. Simon qualifie sa conjointe de meilleure parent que lui, car elle s'occupe de son enfant même si ça ne lui tente pas:

SIMON: "Moué, quand y chiale, j'aime ça écouter mes émissions de télé, chu d'même, chu matérialiste pis toute. Mon émission de télé, c'est mon émission de télé. Là, j'dis: "Maman! occupe toué du p'tit, y pleure, j'veux pas l'entendre." C'est pas parce que je l'aime pas, c'est pas parce que chu écoeuré d'l'entendre pleurer, j'veux écouter mon émission. C'est rien qu'ça qui me reste, j'ai pu de "scanner", rien icitte, j'ai pu de passe-temps. "Occupes-toué z'en"... a s'en occupe, après a chiale... a l'prend pareil même si ça y tente pas.

A chiale, là, mais a l'fait pareil, a s'en occupe pareil." (735-748).

Jennifer et Benoît diront:

JENNIFER ET BENOÎT: "...des fois ça me tentait pas tout l'temps, j'étais cerné... le lendemain, là ça te tente pas tout l'temps de t'élever... j'me lève quand même..." (123-127).

Ces deux couples ajouteront que les bons parents se dévouent aux soins de leurs enfants, même s'ils ne sont pas surveillés par l'entourage ou dans l'obligation de le faire à cause de pressions sociales.

2.1.7 L'admiration

Pour Céline et Roger, un bon parent est aussi celui qui admire son enfant, qui témoigne une haute estime à son enfant. Selon eux, cette attitude est importante pour bâtir chez l'enfant l'estime de lui-même. L'enfant qui ressent cette admiration, sent qu'on a confiance en lui, ce qui lui donne de l'assurance pour aller loin dans la vie. Il est donc important, pour eux, que le parent fasse sentir à l'enfant qu'il l'admire.

CÉLINE ET ROGER: "... c'est plus d'mettre d'la confiance envers un enfant... le mettre en admiration... lui donner de l'estime de soi... c'est vrai j'ai vu ça dans les livres, j'dis pas qu'j'vas être capable de l'faire, mais j'dis, j'trouve ça important. Souvent le matin on s'lève pis on s'en va toutes les deux en même temps à son lit pour quand y s'éveille là, pis là y est toute heureux d'nous voir les deux, mais nous autres on est aussi content de l'voir le matin, pis souvent on s'penche toutes les deux par-dessus d'lui pis j'trouve ça important parce qu'y voué qu'on l'admire... le bébé y va l'sentir un moment donné là qu'on l'admire pis qu'on a confiance en lui... c'est d'y donner beaucoup de confiance en lui-même parce que si y a pas de confiance en lui-même, y ira pas loin dans vie là..." (30-47).

2.1.8 La confiance

Un bon parent agit de manière à faire confiance au potentiel et aux capacités de son enfant. Il laisse l'enfant essayer ou faire des choses sans toujours y imposer son aide. Pour Céline et Roger, faire confiance à l'enfant est très interrelié à l'estime de soi et à l'admiration de l'enfant. Tout cela l'aide à avancer et à se débrouiller dans le futur.

Pour pouvoir faire confiance à l'enfant, le parent doit se faire lui-même confiance.

CÉLINE ET ROGER: "Mon père, chez nous, c'est le gars qui est mou, pis y a jamais été capable de se garder une job, y bégaye au boutte... yé pas sûr de lui... ça fait qui a aucune confiance, y donne pas de confiance à personne, pis, ça pour moué, c'est pas un père. C'est d'valeur, c'est mon père." (1105-1111).

2.1.9 L'encouragement

Céline et Roger ont souligné l'importance d'une attitude encourageante de la part d'un bon parent.

CÉLINE ET ROGER: "comme avoir quelqu'un tout l'temps comme mon père avec moué, pour m'encourager, et non dire... des choses comme... c'est pas correct faire ça." (26-28).

2.2 Les qualités humaines

Deux principales qualités humaines ressortent du discours des parents sur la compétence parentale: l'amour et la patience.

2.2.1 L'amour

Les quatre couples interviewés ont illustré le bon parent par celui qui aime son enfant. Un bon parent éprouve un sentiment d'attirance, d'amour pour son enfant.

ANNIE ET PAUL: "... faut que t'aies de l'amour à donner aussi... sinon ça marche pas... si ton enfant... y t'dit rien là..." (115-117).

Pour Mélanie et Simon, la façon de démontrer son amour à l'enfant est de s'occuper de lui, de prendre soin de lui, de le protéger et de jouer avec. Selon Simon, un enfant qui voit constamment son parent ne manquera pas d'amour.

MÉLANIE ET SIMON: "...qu'lui y me voit tout l'temps, pis qu'y manque pas d'amour." "T'as pas besoin d'acheter quelque chose, si t'aimes ton enfant tu t'en occupes, tu prends soin de lui, tu t'arranges pour pas qu'y se fasse mal, pis tu joues avec, c'est d'l'aimer, tu l'aimes... c'est pas qu'j'aurais du foin que j'l'aimerais pas plus... j'pas besoin, déjà je l'aime de même..."(547, 389-397).

Pour Jennifer et Benoît, un bon parent démontre son amour en donnant de l'affection: .

JENNIFER ET BENOÎT: "... pour moué... en lui donnant d'affection, d'amour,... r'marque qui a pas personne qui a la même mentalité là aussi, y a pas personne qui va donner d'affection, d'amour à son enfant d'la même manière que nous autres on peut l'voir aussi..." (38-41).

Pour Céline et Roger, le parent démontre son amour en cajolant, en prenant l'enfant sans compter son temps. Céline avoue avoir manqué d'amour de la part de sa mère et ne veut pas répéter ce manque:

ROGER: (Roger parle de la conjointe de son beau-père qui aime beaucoup les enfants). "Est proche des enfants, est du genre qu'a va pogner l'bebé pis faire "gagaga"... a va jouer avec... a l'aime ça... a va l'cajoler, pis donne z'en d'amour, a va en donner."

CÉLINE: "C'est ça qu'j'veux pas qu'y manque. Ce que j'ai pas eu, genre ben d'attention, d'amour... nous autres d'amour, on a pas eu de trop." (709-716, 87-88, 706-724).

2.2.2 La patience

Trois des couples interviewés représentent un bon parent comme celui qui a beaucoup de patience et de tolérance. Il "est bien" avec son enfant et il ne se fâche pas. Il est capable de supporter certains désagréments de son rôle sans irritation, sans perdre patience, sans se mettre en colère contre l'enfant. Il est capable de demeurer calme lorsque l'enfant pleure.

Pour Annie et Paul, c'est le thème le plus important pour qualifier un parent de compétent. Avec cette qualité, le parent peut passer bien des épreuves que lui réserve son rôle. Sans cette qualité, il peut glisser de plus en plus vers l'incompétence.

ANNIE ET PAUL: "... la patience, avoir ben de la patience là, pas pogner les nerfs après, pis d'être ben patient, souriant pis mettre ça amusant à place de pogner les nerfs..." "Ben on a dit la patience, c'est très important... C'est ben ben ben d'la patience." "... dès que la personne perd patience, c'est un signe dans le fond qu'un moment donné ça peut devenir plus grave là, si t'as pu de

patience, ben là ça marche pas là, si t'as la patience toute marche, toute va mieux, c'est important..." (60-66, 196-203, 113-114, 207).

Mélanie et Simon diront qu'il faut de la patience pour apprendre à devenir un bon parent. Simon, en se comparant à d'autres parents, dira que sa conjointe est meilleure parent que lui, car il s'impatiente lorsque le bébé pleure. Par contre, il se considère quand même meilleur parent que celui qui ne s'occupe pas du tout de son enfant et ce, même s'il perd patience par moment.

MÉLANIE ET SIMON: "J'me considère pas comme un bon parent là parce que des fois j'ai d'la misère, j'pogne les nerfs après là, tout le monde pogne les nerfs après c'est normal, le bébé y pleure... C'est pas que je me considère pas excellent parent, parce que chu bon, mais pas le meilleur, parce que c'est normal moué, j'pogne mes crises là pis: "Tabarnacle, t'as fini d'pleurer". Y a sept mois là, mais t'as la tête qui saute, tu veux l'étriper, donner des valiums pour qu'y dorme, ça c'est de même, mais y en a d'autres, eux autres y s'occupent pas de leur enfant pantoutte, pantoutte, pantoutte, c'est de même, c'est niaiseux." (402-414).

Roger avoue qu'il s'inquiétait d'avoir un enfant avec Céline, car elle n'avait pas de patience avec les enfants, et Céline ajoute qu'il peut être difficile, voire impossible de ne jamais perdre patience et ce, surtout avec un enfant irritable.

ROGER: "Elle, j'avais peur, j'avais peur d'avoir un enfant avec elle parce que j'la voyais avec d'autres enfants alentour pis la patience existait pas pantoute."

CÉLINE: "Même si t'es calme, un moment donné après une heure qu'y crie, tu n'as pu de patience. Ça c'est officiel que t'en a pu. Un moment donné t'as perds... ça dépend des bebés...si yé tout l'temps irritable pis toute ça... un moment donné tu deviens agressif..." (343-347, 561-578).

De plus, Roger ajoute que le manque d'argent peut réduire la dose de patience d'un parent. Il explique que les parents qui ont moins d'argent s'offrent moins de sorties à l'extérieur et sont préoccupés par le manque d'argent, ce qui les rend plus stressés ou déprimés, donc moins patients et plus portés à s'exposer à la violence familiale.

ROGER: "...la famille à faible revenu... sont pas capables d'sortir... dans l'couple si y a pas d'argent, un moment donné la guerre va

pogner entre les deux parce qu'on sort pas pis on perd la patience pis l'argent rentre pas... Ça fait que là, moué j'sais que monétairement, chu t'un gars qui dépresse un peu là-dessus aussitôt que j'vois que j'ai pu d'argent... j'panique... j'me vois pas demain tomber sur l'aide sociale... y m'semble que j'en arracherais beaucoup...avec un enfant là..." (827-869).

3. Le Savoir-faire

Le savoir-faire réfère à des aspects observables, soit les conduites parentales, les pratiques et les comportements du parent envers son enfant ou envers l'environnement de celui-ci. C'est surtout par ces éléments que les parents décrivent les composantes de la compétence parentale. Cette catégorie regroupe principalement l'investissement du parent auprès de son enfant et la capacité d'éduquer celui-ci sans violence. Pour ce faire, le parent doit être présent et disponible. Prendre soin, combler les besoins de l'enfant ou s'occuper de lui sont les termes employés par les parents pour signifier qu'il est indispensable qu'un parent s'investisse auprès de lui. De plus, être capable de s'auto-analyser entre conjoints, être pourvoyeur, être capable de résoudre les problèmes, être capable d'aller chercher de l'aide, être capable de communiquer ainsi que de s'entraider entre parents sont des comportements en regard du savoir-faire.

3.1 S'investir

"*Il s'occupe de son enfant*" est le terme le plus fréquemment utilisé par les parents pour décrire un bon parent. Ce terme est toutefois explicité et qualifié différemment selon les couples. Tous les couples interviewés ont soulevé qu'un bon parent s'occupe ou prend soin de son enfant. S'occuper de son enfant peut vouloir dire en prendre soin, pourvoir à ses besoins matériels ou savoir l'éduquer. Dans cette catégorie, nous retenons la présence et la disponibilité du parent envers son enfant ainsi que la prise en main des soins lorsque l'on parle de s'investir auprès de son enfant. Être pourvoyeur et être capable d'éduquer sont

des sous-catégories en soi. L'intensité de l'investissement du parent auprès de son enfant semble suivre une certaine logique.

3.1.1 Être présent et disponible

Les quatre couples se représentent un bon parent comme celui qui est présent et disponible à l'enfant. L'enfant a accès à son parent de façon constante et prolongée. Le parent ne laisse pas seul son enfant et s'organise pour être disponible aux demandes et aux besoins de l'enfant. Un parent trop souvent ou trop longtemps absent ne représente pas le bon parent même si cette absence est causée par un travail à l'extérieur. Le travail est vu comme un obstacle à la disponibilité du parent, donc un obstacle à la compétence parentale.

Annie et Paul sont davantage préoccupés à être constamment présents à l'enfant pour ne pas le laisser seul. Ils privilégient une vie moins active avec moins de ressources financières pour être en mesure d'être disponible à l'enfant.

ANNIE ET PAUL: "Ben d'être présent avec lui, pas le laisser tout seul, pis descendre pis aller faire quekchose, pelleter l'entrée pis le laisser tout seul en dedans... c'est pas bon, faut tout le temps être là, être tout le temps présent avec lui... être proche de lui sinon... c'est pas trop bon..., tu l'descends... avec toué dans cour, tu l'mets dans l'carosse.. tu pelles, tu l'laises pas tu seul..." (88-100).

Mélanie et Simon déplorent l'absence de leurs parents durant leur enfance, et encore actuellement. Leur réseau social est caractérisé par l'absence des pères. Le père de Simon le qualifie de bon parent parce qu'il n'a pas "*crissé son camp*" comme son frère qui ne voit pas sa fille. Pour Simon, son unique présence à l'enfant le qualifie de bon père, tandis que cette particularité est occultée chez la mère. Il va de soi que la mère est présente mais il n'en est pas de même pour le père. Leur discours sera abondamment axé sur l'importance d'être présents et disponibles à l'enfant. Ils révéleront qu'ils ne font pas garder leur enfant trop souvent ou trop longtemps, et qu'ils ne laissent jamais leur enfant seul. De plus, Simon précise qu'il a cessé ses activités criminelles pour éviter un emprisonnement qui priverait son enfant de sa présence. Selon Simon, un enfant

est heureux s'il est constamment avec ses parents. Un enfant est en manque d'amour s'il ne voit pas ses parents ou s'il n'a pas d'attention d'eux. C'est ainsi qu'il développe de mauvais comportements, qu'il peut être agité. L'enfant devient malheureux. Pour Simon, il est primordial d'être disponible à l'enfant. Il a même acheté un "Fido" pour qu'on puisse le joindre facilement en tout temps. Il souhaite répondre, sans trop tarder, aux demandes de l'enfant. Comme Annie et Paul, il associe le travail à un obstacle à sa disponibilité à l'enfant et il ne veut pas trop travailler. Autant Mélanie que Simon demeurent amers de l'absence de leurs parents à cause du travail.

MÉLANIE ET SIMON: "Ça prend les parents, qu'y en ait un ou deux là, de préférence les deux, parce que lui, comme y est là, y grandit, y est heureux avec nous autres, si tu t'en occupes pas, ça fait des enfants malheureux..."

"J'm'en occupe, c'est mon bébé, j'le laisserai pas tout seul." "... j'vas m'arranger au moins qui a quelqu'un pour s'en occuper, pour être là mais qu'y r'vienne de l'école, faire les devoirs pis toute ça."

"Regarde, j'en ai gardé déjà avant, des parents qui sortent toute la journée... les enfants y s'font tout l'temps garder, c'est pas des parents..."

"(Simon et Mélanie parlent d'une voisine qu'ils jugent compétente)... elle a va sortir une fois temps en temps, deux, trois heures... elle ne veut pas quand même trop exagéré que ses enfants la voient pas parce qu'après ça y vont'être un paquet de nerf..."

"Si j'vas faire un vol... j'risque de pas voir mon p'tit pendant deux ans, qu'est-ce qu'il va penser de moué lui! y va dire mon père c'est un sale, y s'est pas occupé de moué quand j'étais jeune... ça fait que moué, j'me dis Non! j'aime mieux que lui y me voit tout l'temps pis qu'y manque pas d'amour." (1260-1262, 304, 887-910, 86-88, 107-11, 540-547, 1342-1348).

Pour Jennifer et Benoît, un bon parent démontre son intérêt et son attention à l'enfant en lui donnant du temps. Il est important que le parent accorde le plus de temps possible à l'enfant.

JENNIFER ET BENOÎT: "... C'est quelqu'un qui s'occupe de ses enfants, qui donne du temps là..."

"avoir du temps juste toué pis ton enfant...du temps juste pour eux autres... quand t'es au parc, ben t'es 100% à eux autres, ..." (10-11, 241-244).

Céline et Roger abordent brièvement ce thème. Ils soulignent qu'un bon parent est constamment présent pour l'enfant, disponible à l'écouter, à l'encourager et à donner pour lui.

CÉLINE ET ROGER: "... les meilleures qualités moué j'trouve c'est d'être toujours là..." (1221-1224).

3.1.2 Prendre soin de son enfant

S'occuper de son enfant, dans le sens d'en prendre soin, est le terme le plus souvent utilisé par les quatre couples pour représenter le parent compétent. Un bon parent s'occupe du bien-être de l'enfant, soit: le nourrir, le laver, le changer de couche, le prendre dans ses bras, le consoler, l'amuser, le surveiller, voir aux soins médicaux. Les verbes, "il faut" "il doit", utilisés par les parents, démontrent l'importance de cette catégorie pour eux. De plus, le "prendre soin" de l'enfant doit se faire en synchronie avec les besoins de l'enfant. Le "prendre soin" doit être constant et ne pas avoir besoin d'un regard extérieur pour motiver le parent.

Pour Annie et Paul, la compétence parentale est perçue par la manière et la façon de prendre soin de son enfant. Le parent doit prendre soin de son enfant *"comme il faut et sans trop le faire attendre."*

ANNIE ET PAUL: "...faut qui en prenne soin... je l'amuse dans le jour... j'comble ses besoins dans le fond... prendre soin de lui, changer la couche... de l'amuser... de l'consoler quand ya de la peine... pis pas trop attendre ... pour changer la couche là ... faire ses bouteilles. Faut pas que tu t'lèves le matin pis ... y attendra pour la couche, pour l'déjeuner... tu peux pas passer le déjeuner..." (28-30, 32-42).

Pour Mélanie et Simon, prendre soin de son enfant est très important pour se qualifier de bon parent. En plus de changer la couche et de nourrir son enfant, il ne le laisse pas seul dans sa chaise toute la journée, il l'amuse. Il doit en prendre soin et ce, sans qu'il ne soit observé par l'entourage. Selon Simon, un parent qui ne s'occupe pas de son enfant, le rend malheureux et celui-ci cherche à attirer l'attention de ses parents par des mauvais comportements. Si

un parent prend soin de son enfant, il lui donne ainsi de l'attention, il l'aime. C'est ce qui est le plus important, même plus que de perdre patience. Ceux qui ne s'en occupent pas, ne perdent pas patience. "Prendre soin", est surtout décrit par de la participation à des jeux ou à des projets d'amusement avec l'enfant. Simon se considère bon parent s'il prend son enfant dans ses bras de courtes périodes et s'il joue avec ce dernier. Les autres tâches du "prendre soin", telles que changer la couche ou d'allaiter, sont du domaine de la mère.

SIMON: "... des fois... je l'installe à terre, j'mets une couverte à terre, j'vas chercher ses jouets, j'retombe en enfance, j'joue avec des fois deux, trois heures de temps, pis là y pique sa crise, ben là, pourquoi qui pique sa crise ah! sa couche. Ben là c'est moman qui va changer la couche, j'aime pas changer les couches... j'viens pour sortir, pour aller au dépanneur y pique une crise, y voulait pas que j'm'en aille, j'l'ai pris cinq minutes, j'l'ai redonné à sa mère. "J'reviens, j'reviens". Au dépanneur, quand chu revenu, j'l'ai pris pendant une demi-heure de temps, j'ai joué avec, j'm'en occupe du mien..." "y n'a d'autres, qui ont des enfants plus jeunes aussi pis c'est: "Ah! c'est ça on s'en fout, y sont jeunes, y s'en occupe pas, qu'y pleure stie l'bébé". Nous autres y pleure, on laisse pas pleurer cinq minutes, y commençait à chialer, (sa conjointe) est allée jouer avec...

"... y a des parents qui s'en occupent juste par principe... changer la couche, donner à boire pis donner à manger pis le reste: Amuse toué tout seul dans ton parc...quand y a d'la visite, O.K. on va montrer, le monde y vont montrer qu'y s'occupe d'leurs enfants, quand la visite s'en va, Hop! par là...nous autres, tu viendrais n'importe quand, pis tu regarderais par les fenêtres pis on s'occupe toujours."

"S'en occuper, c'est ce qu'on fait là... y nous regarde là pis y jacasse pis y tape là, c'est juste un sourire des fois, c'est ça qu'y veut..."(421-435, 1221-1236).

Jennifer et Benoît débiteront leur exposé sur la compétence parentale par cette phrase "c'est quelqu'un qui s'occupe de son enfant". Pour eux, s'occuper de son enfant veut dire de le faire passer en premier pour la nourriture, l'hygiène, les soins médicaux, les médicaments, les changements de couches, les jeux, etc. Le parent doit changer son rythme de vie en fonction des besoins de l'enfant et entrer dans le monde de l'enfant en écoutant de la musique d'enfant par exemple.

JENNIFER ET BENOÎT: "...les faire boire, les changer de couche... jouer avec, pas le rester dans la chaise toute la journée." "... des exemples de bons parents....ben s'occuper de ses enfants là... Les boires, aller comme au parc ..." "...faut que tu t'impliques quand t'as des enfants, tu commences à écouter d'la musique d'enfant, des affaires d'enfant, des émissions..." (23-25, 241-244, 294-296).

Ces deux derniers couples considèrent qu'il n'y a pas de différence entre un bon père et une bonne mère lorsque les tâches du "prendre soin" sont assumées de façon interchangeable entre les deux parents.

Finalement, pour Céline et Roger, "prendre soin" de son enfant est également important. Pour un jeune enfant, il suffit de le laver, de le nourrir, de voir à son hygiène, de l'amuser, de le consoler, de le prendre, de le cajoler, de lui donner des soins particuliers, au besoin. Pour eux, prendre soin d'un enfant en bas d'un an est une tâche relativement facile et davantage assumée par la femme. Il semble que tout va devenir plus difficile lorsque l'enfant marchera ou aura plus d'un an. A cet âge, la discipline et l'éducation entrent en considération et s'avèrent une tâche plus difficile. Pour eux, il est plus facile d'être un bon parent lorsque l'on a un enfant en bas d'un an. De plus, Roger s'avoue moins habile dans le "prendre soin" et envisage s'impliquer davantage avec son enfant une fois celui-ci plus vieux. Un bon père amuse son enfant et se "tiraille" avec lui tandis qu'une bonne mère coordonne toutes les tâches pour le bien-être de l'enfant, et le console.

CÉLINE ET ROGER: "En bas d'un an, moué j'dis, voir à son hygiène... tu peux pas faire grand chose pour pas être un bon parent en bas d'un an!... Ben, tu l'laves, tu y donnes son boire... Tu joues avec... Tu l'consoles quand y pleure, y a mal, tu y donnes du Temptra, en bas d'un an là ... tu l'cajoles"
"...ça en prend un pour chialer pis l'autre pour consoler, ça c'est sûr... Une bonne mère... a voit plus à tout ce qui s'passe, le père y est pas là le jour, donc c'est la mère qui voit ... à plein d'choses ... les rendez-vous, c'est elle qui va au docteur, c'est elle qui va au ci au ça... au bien-être... Le père c'est plus...physique, un jouet, c'est plus un ami... Le père... envers un p'tit gars... c'est l'gars qui va l'amuser, qui va se tirer avec... tandis qu'la mère ça va t'être celle qui... va voir à son bien-être, pis quand y a quekchse qui va pas, moman est ..." (177-184, 1061-1137).

3.2 Être capable d'éduquer

Tous les couples interviewés ont discoursu sur l'approche et les moyens que le parent choisit pour faire modifier un comportement ou une attitude jugés inacceptables. Ces nouveaux parents veulent montrer et enseigner des savoirs à leurs enfants. Ils visent à bien "élever" leurs enfants et pour ce faire, le bon parent doit se préoccuper de corriger les comportements inadéquats de l'enfant. De plus, trois couples sur quatre notent l'importance de prévoir un encadrement et une démarche disciplinaire à l'enfant. Un couple soulève que cette facette apparaît davantage quand l'enfant a plus d'un an. Avant cet âge, le parent s'occupe davantage du "prendre soin" et dès que l'enfant est âgé d'un an, l'éducation devient plus importante. Éduquer un enfant comporte plus de difficultés, de désaccords entre les parents que le "prendre soin". De plus, un bon parent est comparé à un guide ou à un entraîneur. Il est un modèle susceptible d'être imité par l'enfant. Un bon parent est semblable à un entraîneur de boxe. L'enfant doit mener le combat, mais le bon parent est à côté de lui pour l'encourager et le guider afin de remporter le combat.

CÉLINE ET ROGER: "... Un coup qu'ça marche (parle de son enfant lorsqu'il marchera)... on peut plus y apprendre des choses que là ... la vie familiale ... change complètement... parce que moué pis lui on s'obstine pas à savoir comment l'élever parce qu'y comprend pas, c'est plus tard quand j'vas y dire mettons: "Fais pas ci", pis lui y va aller l'consoler, ou lui y va l'chicaner pis moué j'vas vouloir le consoler. C'est là que la bagarre peut pogner entre les parents... C'est là que les problèmes commencent. À cet âge là, y a pas de problème à élever un bébé."

"y a aussi la question ... le comportement des deux parents dans maison... aujourd'hui on s'démontre un certain amour, en tant qu'adulte, que peut-être mais qu'y commence à comprendre ... on l'fera pas non plus en avant d'lui réellement... comme... la pogner, la serrer dans mes bras pis y mettre mes mains en dessous d'sa jaquette ... lui y va faire pareil, y va lever la jaquette à moman pour voir en dessous... Pas faire n'importe et quoi devant l'enfant ..." "j'essaye ... les fois que je le regarde d'avoir un sourire pis y est toujours de bonne humeur, c'est si j'aurais été toujours de mauvaise humeur, ça aurait été un bébé grincheux..." (186-204, 209-245, 1021-1024).

3.2.1 Faire comprendre sans violence

Un bon parent doit affirmer son autorité et sa discipline sans violence physique envers l'enfant. Tous les couples interviewés ont fait allusion à la violence pour illustrer l'opposé de la compétence parentale. Un bon parent punit logiquement, il ne "*brasse pas le p'tit*", il ne le frappe pas du tout, ou pas trop fort, ou pas au visage. Il réprimande un enfant qui fait des mauvais coups, et non sans raison. Pour eux, il est préférable d'isoler l'enfant dans sa chambre que de le frapper pour décourager un mauvais comportement.

Pour Annie et Paul, un parent ne règle pas les pleurs en étant brusque avec son enfant. De cette façon, il crée plutôt de la panique chez l'enfant.

ANNIE ET PAUL: "(il ne faut ...) pas pogner les nerfs après (l'enfant)... y en a ... qui sont capables de faire ça ... des parents qui pognent les nerfs... quand y pleure pendant longtemps... y brasse le p'tit pis y pense que ça va régler le problème mais c'est le contraire, ça va le faire paniquer..."(60-66).

Mélanie et Simon se remémorent leurs souvenirs d'enfance et s'expriment abondamment sur ce thème. Ils ont été élevés dans la violence. Tous les deux déplorent cette méthode d'éducation et ne veulent surtout pas la répéter. D'une part, Simon se rappelle qu'il n'écoutait pas plus avec les coups de son père. Il percevait même ces gestes comme une récompense, car au moins, à ce moment-là, son père s'occupait de lui. D'autre part, s'il répète ce comportement, il risque de se faire enlever son enfant par les services sociaux. Ayant eu l'expérience de placements en centre d'accueil, il ne veut pas que son fils vive cette expérience.

MÉLANIE ET SIMON: (en parlant d'un bon parent) "... son enfant y fait une pénitence a ira pas l'frapper avec une strappe, a va y donner une tape en arrière d'la tête pis va te coucher dans ta chambre, va réfléchir..."

"... j'me rappelle, j'étais ti-cul, j'en faisais des coups bâtards à mon père ...mon père quand on n'écoutait pas, y nous tapait. C'est peut-être pas la bonne solution ... quand y sera plus vieux là: "Tu veux pas faire ça bye, va te coucher dans ta chambre". Ça marche pas si tu fais avec les claques c'est pas bon, j'écoutais pas plus avec les tapes, moué..." "...avec lui, j'vas savoir, moué, j'veux pas y donner d'claques." (68-70, 176-185, 925-934).

Selon Jennifer et Benoît, un enfant aime mieux se faire frapper que d'être isolé dans sa chambre lorsqu'il a eu un mauvais comportement. Ils expliquent qu'il est moins contraignant pour un enfant de recevoir une "tape" et de sortir dehors, que d'être isolé pendant un certain temps. De plus, le parent qui vient de taper un enfant se culpabilise et il cherche à se faire pardonner par l'enfant en lui donnant plus d'attention par la suite. Ainsi, l'enfant reçoit davantage d'encouragement pour son mauvais comportement.

JENNIFER ET BENOÎT: "... mon fils de quatre ans, il est hyperactif, pis des fois c'est pas l'goût qui manque (de le frapper)... j'aime mieux l'envoyer s'assir dans sa chambre ou un p'tit peu à genoux, c'est plus insultant. J'ai... élevé la main une fois dessus, j'ai tapé les fesses mais astheure il va dans chambre quand je l'punis... une fois ... y m'dis: "Pourquoi tu m'tapes pas?" Il m'a demandé pourquoi je l'tapais pas, parce qu'y aimait mieux s'faire taper pis sortir que de rester dans sa chambre ... (Les parents)... s'en veulent après ... j'y tape les fesses une fois pis ... trente secondes après j'vas l'voir... "viens donc, on va aller icitte, j'vas toute faire avec..." ... tu t'en veux après pis dans ... l'fond, c'est lui qui va avoir encore gagné ... y va être comme récompensé dans l'fond avec toute sorte d'affaires."

(pour parler de mauvais parent)"... la seule chose, c'est un parent qui frappe un enfant dans l'visage moué ça, ça m'insulte, quelqu'un qui va frapper un enfant dans l'visage... tu tapes pas un enfant dans l'visage..." (167-192, 160-165).

Finalement, pour Céline et Roger, un enfant élevé dans la violence cherche à recopier ce comportement. Il développe de l'agressivité et un instinct de vengeance, et il deviendra violent à son tour. De plus, cette façon de faire du parent abrutit l'enfant et nuit à son estime de lui.

CÉLINE ET ROGER: "... Comme un enfant qui a été battu, y va nécessairement battre ses enfants aussi, y a plein de monde qui le disent ... comme la femme (au cours de stimulation précoce)... a leur parle super bête, pis chu sûr qu'a les bat ses enfants, c'est évident, c'est sûr, y vont les battre, y vont battre aussi, si y bat pas leur femme y vont battre leurs enfants. Est peut-être battue, elle aussi la femme là..."(429-506).

3.2.2 Être capable d'établir une discipline et une régularité

Trois des couples interviewés notent l'importance de prévoir un encadrement à l'enfant et une démarche disciplinaire à la maison. Il ne laisse pas aller l'enfant au gré du vent et il n'est pas trop autoritaire, non plus. Pour les parents interviewés, offrir un encadrement veut dire qu'il y a une certaine régularité et qu'il y a des conséquences à une mauvaise conduite, et ce, sans que soit mentionnée explicitement l'importance d'établir des règles de conduite.

Un encadrement clair et précis permet à l'enfant d'apprendre ce qui est permis ou non à la maison. Il peut ainsi savoir à quoi s'attendre s'il respecte ou non les règles. S'il respecte les règles, "tout va bien", et s'il ne les respecte pas, il s'attend à certains désagréments. Le parent doit donner des conséquences négatives à l'enfant qui fait des mauvais comportements sinon celui-ci les augmentera ou il ne croira plus les propos de ses parents.

De plus, l'encadrement de l'enfant peut faciliter son intégration à l'école. L'enfant pourra mieux fonctionner à l'école, car il sera plus discipliné et ainsi capable d'écouter davantage son professeur. Sans encadrement, le parent peut amener l'enfant vers la délinquance.

JENNIFER ET BENOÎT: "Les mauvais parents à part ça... comme y a pas d'horaire, pour les repas, c'est important d'avoir, comme à tous les matins, tu déjeunes, à tous les midis tu dînes... parce que les enfants, moué j'trouve, c'est important que ça marche comme ça..." (196-200).

CÉLINE ET ROGER: "Pour moi aussi, un bon parent c'est la discipline, une certaine discipline dans maison... quand c'est l'heure de manger ben on mange, pis après ça tu iras jouer ... C'est comme quand y va à l'école ... à partir d'une telle heure: O.K. tu fais tes devoirs en arrivant, pis après ça, si tu veux, tu sors pis après ça, tu rentres pour une telle heure... Moi, pourquoi chu strict sur ce côté-là ... c'est parce que ... mon père pis ma mère se sont divorcés, pis j'ai eu l'choix ... de dire au juge avec qui j'veux aller rester ...pis pourquoi j'veux rester avec telle personne ... j'ai choisi d'aller rester avec ma mère... j'voulais pas aller rester avec mon père, parce que mon père ...c'est du genre à laisser aller:"Fais que c'est qu'tu veux." Tandis qu'avec ma mère ça marchait: "C'est ça! C'est ça! C'est ça!" T'arrives de l'école, tu manges, tu fais ton repas." ... j'avais la discipline à maison, pis j'aimais ben ça.

J'avais un horaire à respecter, y fallait que j'respecte mon horaire pis après ça, ça allait ben."

"... quand tu dis quekchouse y faut que tu l'fasses parce qu'il te croira jamais, y va tout l'temps faire pire. Si tu y dis une fois: "Si tu fais pas ça, tu va avoir ça", l'a pis y l'a pas, après t'es pas bon moué j'dis... Sans vraiment le battre l'enfant, tu l'pognes pis tu l'mets dans sa chambre une heure, repense à ton affaire. "Ouah!". "Si on y montre la discipline en partant, peut-être que quand y ira à l'école y aura pas d'misère à suivre ses professeurs ... c'est important là." "...d'la discipline pour être sûr que, quand y va aller à l'école, ben qu'il soit discipliné et (que l'enfant) écoute..." (89-107, 391, 414, 664-684, 110-118).

Pour établir et maintenir une certaine régularité et une certaine démarche disciplinaire dans la maisonnée, le parent doit être suffisamment autoritaire. Un parent trop mou qui laisse aller son enfant amène celui-ci vers la délinquance, et un parent trop autoritaire incite l'enfant à faire le contraire de ce qui est désiré. Ainsi, un parent qui dicte trop quoi faire ou ne pas faire n'est pas qualifié de bon parent.

MÉLANIE ET SIMON: (parlent de l'avenir avec leur enfant) "s'il décide: "Ah! ben j'continue école". "O.K. Ben, j'vas t'garder chez nous". Si y décide: "J'vas aller travailler". J'vas lui expliquer que lâcher l'école c'est pas bon, mais j'empêcherai pas comme mon père y a faite, parce que si tu dis non à un enfant, y l'fait pareil, quand tu y expliques pourquoi, tu dis: "O.K. fais le tabarnacle si t'es pas content". Y l'fera pas. Y va dire: "Ouah! fuck, c'est pas l'fun". Moué, j'ai lâché l'école. Mon père y dit: "Non! tu lâcheras pas l'école, hostie, tu vas faire ci, tu vas faire ça". "Fuck you!" J'ai lâché l'école, j'me suis pogné une p'tite job. "Mais c'est ça, câlisse ton camp". J'ai crissé mon camp... J'me su débrouillé pendant c'temps là. J'ai faite du centre d'accueil ... Mais lui (son enfant), mais qu'y arrive: "Ah! ben j'veux avoir une job". "Mais, tu penses pas, peut-être O.K. pogne toué s'en une à temps partiel mais essaye d'aller à l'école."(1003-1018).

CÉLINE ET ROGER: "... j'vas t'conter ... dans ma jeunesse, côté d'la drogue... quand j'étais jeune, j'fumais d'la drogue, du hasch pis du pot ... j'rentrais à maison pis mon trip c'était de "Faut pas que moman, faut pas que popa l'sache que j'fume du hasch. J'avais un super bon trip pis ça allait ben, mais une journée ma mère s'est revirée de bord: "Tu veux en fumer d'la drogue, viens-t'en on va s'en rouler une", là j'ai commencé à fumer avec ma mère, c'était pu l'fun, là c'était platte, j'ai toute lâché ça. ... Si tu t'acharnes à dire non à ton enfant, l'enfant va faire le contraire de ton non... Plus que

t'interdis, un enfant aime l'interdit, qu'est-ce qui est interdit, un enfant aime ça. Au lieu de dire non, tout l'temps non, essayer d'y dire ben pourquoi tu fais ça à place, y changer les idées, ou ...y mettre les faits. Faut que tu mettes des faits sur la table c'est ça tu y dis, si tu fais ça, ça va faire ça, pis si tu ferais ça, ça s'rait mieux... Le guider..." (1158-1200).

Selon Roger, il est plus difficile d'être un bon parent aujourd'hui, car il existe davantage d'organisations qui soutiennent les enfants que d'organisations qui soutiennent les parents. Sans nier l'importance de ces organisations de défense de l'enfance, elles ont comme conséquence de diminuer l'autorité parentale. Le parent est davantage exposé à des abus de pouvoir de ses enfants qui le menacent d'appeler le centre de protection de l'enfance et de la jeunesse et de partir. Le parent, par crainte de perdre son enfant, laissera l'enfant faire tout ce qu'il veut, et il néglige ainsi l'éducation de l'enfant. Roger a vu sa soeur et son frère être placés par les services sociaux. Il racontera que son frère s'est servi du pouvoir de protection de ces services pour accuser ses parents de mauvais traitements. Selon Roger, son frère méritait d'être corrigé par ses parents et ce placement n'était pas justifié.

CÉLINE ET ROGER: "... dans l'temps, le monde ... avait peur de leurs parents parce que ça marchait à coup de strappe. Mais aujourd'hui... ça marche pu à coup de strappe... les enfants ont pu peur des parents, parce que dans les écoles y disent toutes: "T'as un problème avec tes parents, ...t'as des choses comme des organismes, ... ça s'appelle la DPJ ... Ça fait que l'enfant aussitôt qu'y mange une p'tite volée de son père ou de sa mère, y se revire de bord, y s'en va voir la DPJ. Je l'sais, mon frère y l'a faite ça. Aussitôt qu'ma mère a l'a pogné pis une p'tite volée... lui faire comprendre quelque chose ben tout suite lui y a reviré de bord pis à DPJ pis c'était: Merci bonjour!". ... Les parents n'ont plus d'autorité sur les enfants aujourd'hui. T'asseyes de faire ton possible avec un enfant, c'est dur d'être un bon parent aujourd'hui. Parce que d'un côté discipline, un moment donné l'enfant mais qu'y va entendre ça ben y va dire, excuses le terme là mais "Fuck you! ... Y a un organisme qui est en arrière de moué, peu importe la cochonnerie que j'vas sortir" y vont l'croire (l'enfant)... C'est ben plus dur aujourd'hui d'être un bon parent...(à cause des organismes)... Ça donne trop de sorties aux enfants. C'est bon pour les cas extrêmes... qu'un moment donné y dise (l'enfant)... "Si ça marche pas comme ça, ben moué j'vas aller à DPJ. J'vas leur montrer mon histoire pis là, j'vas aller rester ailleurs." Moué j'dis

que c'est ça qui peut faire qu'un moment donné que le bon parent devienne mauvais parent parce qu'y laisse son enfant... c'est plus l'idée que tu vas tellement avoir peur de perdre ton enfant que tu vas dire à l'enfant: "Ben fais donc ce que tu veux. Pis tu t'ramasseras où ce que tu voudras après." Y donne le feu vert..." (258-326).

De plus, selon Céline et Roger, une famille unie ou une famille avec plus de ressources financières arrive plus facilement à offrir un encadrement et une démarche disciplinaire à la maison. D'une part, une famille unie, sans trop de discorde à l'intérieur du couple, arrive plus facilement à offrir une régularité ou une constance des règles à suivre à l'enfant, qu'une famille où le couple est séparé. D'autre part, une famille avec plus de moyens financiers satisfait davantage les besoins matériels de l'enfant, et de ce fait, elle est moins aux prises avec une grande quantité de sollicitations non comblées.

Finalement, selon deux couples interviewés, l'autorité et la discipline sont davantage le domaine du père. Mélanie se dit incapable d'être autoritaire ou de "*chicaner*" son fils. C'est pourquoi elle l'enverra à son père. Puis, selon Céline et Roger, chacun des parents a un rôle différent à jouer. Un bon père éduque son enfant, il fait figure d'autorité, et il s'occupe de la discipline et de "*chicaner*" l'enfant qui a fait un mauvais coup, tandis que la bonne mère est permissive envers ses enfants.

3.3 Être capable d'entraide et d'auto-analyse entre conjoint

Les quatre parents interviewés abordent ce thème dans leur discours. Un bon parent est conscient de ce qu'il fait, il réfléchit avant d'agir et il pense aux conséquences de ses actions envers l'enfant. De plus, un bon parent est attentif aux comportements de son conjoint. Il le "*surveille*" pour ne pas qu'il "*retombe dans la drogue*", pour lui faire prendre conscience de ses actions plus ou moins adéquates envers l'enfant et pour lui offrir son aide afin de faire "*baisser la pression*".

ANNIE ET PAUL: "Faut qu'on se voit, faut qu'on se regarde comment toutes les choses avancent ... c'est une autre personne qui peut te le dire... y en a qui agissent sans penser, sans réfléchir... faut que tu réfléchisses avant de faire quelque chose pis faut

être ben là... faut être réveillé, être attentif à qu'est-ce que tu vis, sinon..." (180-189).

MÉLANIE ET SIMON: "Elle (Mélanie) m'a dit: "Ma carte de guichet, veux-tu la garder?" "Pourquoi?" "J'veux pu retomber dans dope" ... J'le sais que si j'donne dix piastres, qu'elle capote dans c'temps citte, a pogne les nerfs, si a l'a dix piastres dans les poches, ce qu'a va faire... a va aller s'en chercher (de la drogue)" (1093-1094, 1105-1107).

CÉLINE ET ROGER: "Moué, j'dis être bon parent, c'est se regarder, c'est se tchèquer un et l'autre ... comme, j'ai déjà remarqué un moment donné, le bébé y filait pas, y chignait tout l'temps. Elle a jouait avec, a essayait de l'faire sourire pis de l'faire embarquer un peu pis y continuait à chigner pis là, j'voyais qu'a perdait patience, que l'ton montait, montait, montait, ben là j'arrivais pis j'disais tout simplement là: "C'est un bébé, y comprend pas lui là!" "C'est de s'entraider aussi là, les parents pour élever les enfants. S'aider envers l'un et l'autre, c'est un apprentissage, autant pour moué, autant pour elle, c'est ça être bon parent." (507-523).

3.4. Être pourvoyeur

Trois des couples interviewés identifient un bon parent par celui qui arrive à fournir le "matériel nécessaire" à l'enfant. L'enfant a un toit chauffé, de la nourriture, des vêtements "propres", des couches, des médicaments si nécessaire, des jouets ou d'autres articles dont il a besoin. Les besoins matériels de l'enfant doivent primer sur les besoins matériels du parent. Être pourvoyeur ne signifie pas nécessairement avoir un revenu provenant d'un travail extérieur. Le moyen privilégié n'est pas nécessairement la recherche d'emploi, car le travail extérieur peut entraver la disponibilité parentale envers l'enfant. Être pourvoyeur c'est surtout cette capacité de se débrouiller pour que l'enfant "*ne manque de rien*". Pour ce faire, le parent peut monnayer ses biens matériels à la boutique de prêts sur gages ou s'organiser pour se faire donner des couches, des vêtements ou des articles de bébé.

Mélanie et Simon ont connu récemment la vie d'itinérants. Ils ont eu à quêter pour manger et ils ont dû rechercher un endroit au chaud où dormir. Ils s'expriment abondamment sur l'aspect de subvenir aux besoins matériels de

l'enfant. Simon passe une grande partie de son entrevue à parler des moyens qu'il a pris pour payer son électricité, pour obtenir un carrosse, des vêtements propres et presque neufs, des couches, etc. Pour être pourvoyeur, Simon ne se cherche pas nécessairement un travail. Être pourvoyeur pour Simon prend vraiment le sens de se débrouiller pour obtenir les biens nécessaires et ce, sans voler ces biens. Par diverses astuces, il réussit à se faire donner un carrosse neuf par sa belle-mère, à obtenir des vêtements par l'entremise de sa mère, il monnaie ses biens à la boutique de prêts sur gages, ou s'endette pour payer l'électricité, le logement et le "nécessaire" au bébé. Simon et Mélanie vivaient dans un "building" abandonné avant d'avoir un enfant. Réussir à s'acquitter des charges que nécessite l'occupation d'un logement chauffé prend une grande importance pour ce couple. Être pourvoyeur, c'est d'abord être capable de garder ce logement avec de l'électricité. C'est parfois difficile. Simon a dû emprunter à des sources plus ou moins fiables pour s'acquitter de sa facture d'électricité. Pour eux, avoir plus d'argent ne signifie pas devenir meilleur parent. Pour le justifier, ils citent en exemple le père de Mélanie qui est riche, mais qui garde son argent pour lui. Par contre, le manque d'argent ou de biens matériels à monnayer peut devenir un obstacle pour se maintenir en bon parent.

MÉLANIE ET SIMON: "... j'ai mon logement, c'est l'bordel mais chu mieux que dans un building abandonné. J'ai mon bébé, j'vais tout l'temps m'arranger pour avoir mon logement..."

"... j'ai emprunté... d'argent à lui, deux cents piastres, c'était pour payer l'électricité pour que quand qu'y vienne au monde y ait d'électricité icitte, j'pris dans marde. J'y en dois sept huit cent au gars astheure, avec les intérêts, y vient me collecter icitte... j'vas m'faire péter les deux jambes, mais lui y a eu l'électricité, y a eu qu'est-ce qu'y a de besoin pendant le six mois au lieu de payer l'autre..."

"T'as ton logement, tu t'arranges, là tu penses, tu pourrais y retourner dans rue, c'est pas un problème vivre dans rue. Là j'pense, j'ai un bébé, l'bébé, y a pas d'affaire à vivre ma misère. Ça fait qu'j'me fous de perdre des affaires, j'vas payer mes dettes, j'vas payer mon loyer, pis toute lui y va avoir son logement toujours au chaud. Quitte ... à être ben pogné, à aller refaire des vols pour lui, mais ça j'veux pas l'faire, parce que je sais à cause de ça, si j'vas en dedans (en prison) y m'verra pas, mais si y faut que j'fasse

un gros coup, pour avoir du cash pour que lui aille un toit sur sa tête pis d'la bouffe à tous les jours, ça j'serais prête à l'faire."

"L'autre jour, j'ai appelé ma mère, à six mois, y avait six mois l'bébé: "Moman, j'manque de couches"... A m'a acheté un sac de couche..." "On avait un vieux carrosse, on s'est débrouillé pour en avoir un neuf, au début de l'hiver, on avait juste un vieux "suit", on a un neuf astheure..."

"Mais, moué j'aime mes gadgets pareils, que c'est que j'ai faite avec mes gadgets... j'ai perdu mon gros système de son au complet, ... J'ai perdu la grosse télé, j'ai perdu le gros système... Pourquoi j'ai faite ça, parce que ça m'prenais de l'argent pour lui..." (987-990, 463-475, 1332-1341, 225-241, 292-301, 1189-1217).

Même si Céline affirme qu'en autant qu'un enfant ait de la nourriture, un toit et de l'amour, le reste importe peu, Roger, son conjoint, argumente sur l'importance d'avoir un revenu suffisant. Il s'inquiète de ne pas être capable de fournir tout ce que l'enfant a besoin s'il arrivait qu'il perde son emploi. Il ne veut pas voir son enfant se promener avec des vêtements délabrés. Il veut offrir des cours à son enfant pour éviter qu'il traîne dans la rue et qu'il soit élevé dans un milieu de violence. Selon Roger, le manque de ressources financières restreint la possibilité de répondre aux désirs de l'enfant. Le parent offre moins de plaisir à son enfant et il y a plus de sollicitations non comblées, il a donc plus de soucis.

Pour être bien dans son rôle de bon père, Roger veut être en mesure financièrement d'habiller convenablement son enfant et de lui fournir des jouets éducatifs appropriés.

ROGER: "... aujourd'hui j'travaille, c'est beau on a un p'tit revenu moyen disons, mais y appelle ça le seuil d'la pauvreté là, mais c'est mieux qu'l'BS, ...si un jour j'perds mon emploi pis elle a travaille pas, pis on se retrouve sur l'aide sociale..."

*CÉLINE: ça empêche pas d'être, d'être des bons parents pareils
ROGER:... ça empêche qui aura pas peut-être qu'est ce qu'il a d'besoin réellement pour ses affaires.*

CÉLINE: En autant qu'y ait d'la nourriture pis qu'y aille un toit pis qu'on lui donne d'amour c'est toute ce que t'as besoin..."

ROGER: ... je serais pas ben dans ma peau d'envoyer mon enfant à l'école avec du linge délabré, comme t'en vois souvent dans les rues icitte ... une famille à faible revenu ... y ont pas beaucoup d'argent...les enfants y vont traîner dans rue à côté parce que ...

les parents ont pas le moyen de payer des cours ...ça fait que là tu touches une mentalité ... de rue, de violence...la famille qu'y est riche eux-autres, ça c'est un problème de moins là l'argent, tu l'veux ça, tu va l'avoir, y a pas de problème... Là tu peux dire à ton enfant t'as pas besoin d'aller voler j'vas te l'acheter, t'as l'argent dans les mains. La famille qui est pauvre eux-autres y peuvent pas dire, vole pas ça j'vas te l'acheter, là c'est conter une menterie à l'enfant, parce que l'enfant y va attendre qu'y l'achète, pis y l'aura jamais ... Les jeux aujourd'hui... ça vaut des fortunes. Juste un p'tit ordinateur, ma p'tite nièce a l'a un p'tit ordinateur, ça c'est pour pré-maternelle... mais c'est cent piastres. Ca fait que l'enfant y arrive à l'école, pis lui (l'enfant provenant d'une famille plus riche) y est déjà overlaodé dans sa p'tite tête là, tandis que l'autre..." (827-902).

Même si Benoît aborde brièvement le thème de pourvoyeur, il spécifie qu'il se considérait bon parent avec ses enfants nés d'une première union car ses enfants ne manquaient de rien et ce, même s'il consommait de la drogue.

BENOÎT: "Pour moi, bon parent, j'étais bon parent quand même (même s'il consommait de la drogue), j'm'occupais de mes enfants... les enfants manquaient de rien." (121-123).

3.5 Être capable de résoudre les problèmes

Trois parents sur quatre énoncent qu'un bon parent est capable de "résoudre" les pleurs ou les problèmes de comportements de son enfant. Il est capable de décoder ce qui ne va pas avec son enfant et d'apporter une solution. Pour un parent de nourrisson, cette capacité signifie, le plus souvent, être capable de "résoudre" les pleurs.

ANNIE ET PAUL: "... mais des fois y pleure... qu'est-ce que je fais... t'essayes de voir toutes les affaires: y a faim, c'est sa couche, y veux changer de jouet, y veux s'changer les idées, y est fatigué ... plein d'affaires, tu penses à tout ça." (71-76).

CÉLINE ET ROGER: "...le bébé y braillait, y faisait une grosse crise... la gardienne essayait de lui donner la suce. A l'avait pas dans ses bras. Tu l'voyais qu'était nerveuse, tu voyais qu'avait l'air fatiguée dans son visage... peut-être que l'bébé... y l'sentait ... qu'elle était fatiguée ... qu'elle avait pas ... vraiment une bonne patience... Moué, j'l'ai pris tout d'suite dans mes bras pis j'ai essayé d'savoir qu'est-ce que c'était. (La gardienne) a dit: "J'l'ai changé d'couche, y a mangé, y a ci, y a ça", ben là y avait les deux

doigts dans bouche, j'ai dit c'est ses dents, j'ai mis d'oragel, cinq minutes après y criait pu..."(541-554).

3.6 Être capable d'aller chercher de l'aide

Trois des parents interviewés énoncent qu'un bon parent est capable d'aller chercher de l'aide lorsqu'il n'arrive plus à s'occuper de son enfant, que ce soit parce qu'il n'arrive pas à corriger des comportements jugés inacceptables, que ce soit à cause de problèmes personnels du parent. En effet, un parent, avec un enfant difficile, doit être capable d'aller chercher du répit ou une ressource qui saura comment faire avec l'enfant. Le répit peut provenir de l'aide d'organisations, et paradoxalement, du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, un parent, qui a un enfant qui *"ne contrôle pas son caractère"* et dont il ne sait plus quoi faire, sera jugé compétent s'il demande un placement volontaire. Ainsi, il va chercher de l'aide au lieu de risquer de commettre des actes fatals comme de tuer son enfant. Le placement est utilisé comme ultime conséquence pour se faire écouter par son enfant. Autant la peur d'un placement de leur nourrisson semble inacceptable, autant il semble que ce moyen devient tout à fait acceptable lorsque l'enfant est plus vieux et que le parent ne sait plus quoi faire.

Un parent qui a des problèmes personnels doit aussi être capable d'aller chercher de l'aide psychologique afin de prendre conscience de ses actes et de leurs conséquences. Être capable d'aller chercher de l'aide maintient la compétence du parent dans les moments difficiles. Céline souligne qu'un parent doit aller chercher son aide assez rapidement et ne pas attendre que l'enfant soit trop grand, car le comportement de l'enfant peut devenir très difficile à corriger. Ceci peut être une cause de rechute du parent. Plus celui-ci attend pour aller chercher de l'aide, plus il s'enfonce dans l'incompétence, et plus il aura de la difficulté à s'en sortir. Par contre, Roger, son conjoint, croit qu'un parent peut se maintenir ou redevenir compétent s'il le veut vraiment et ce, en allant chercher de l'aide auprès d'organismes. Ce couple souligne que du temps où les familles avaient plusieurs enfants, les parents pouvaient compter sur l'aide des enfants

plus vieux pour s'occuper des plus petits.

ANNIE ET PAUL: "Avant d'venir pas bon faudrait que t'aïlles te cheïcher de l'aide ... un travailleur social quelque chose... t'aider psychologiquement... dans ta tête là, mettre ça au clair ... y va avoir des organisations même si t'as pas beaucoup de sous pour aller porter ton enfant, te donner un p'tit break, une coupe d'heures, toi tu va faire tes affaires,... un répit un peu... ça va aller mieux... ça va aider... parler avec quelqu'un pis toute ça, ça l'aide aussi..." (157-169).

MÉLANIE ET SIMON: "(parlent d'une voisine)... elle a gardé sa fille à maison parce qu'était correcte, comme son gars était trop paquet de nerf, a l'a envoyé en centre d'accueil pour qu'y s'calme les nerfs. C'est elle qui a demandé un placement volontaire, était pu capable, a voulait l'tuer. Ça fait qu'a dit: "Avant de faire une gaffe pis que l'monde m'traite de folle pis toute, j'aime mieux l'placer. A dit: "O.K. ça m'fais quelque chose, deux enfants en centre d'accueil, j'chus pas capable de m'en occuper. J'aime mieux qu'y soye là, sont peut-être plus heureux qu'avec moué". Ça, c'est un bon parent. Moué, si j'vois, quand qu'y soye plus vieux là, qu'y fait des conneries pis toutes, chu pu capable de m'en occuper parce j'veux l'tuer, vas prendre un break ailleurs là, peut-être c'est moué qui va appeler la DPJ chez nous, le travailleur social pis toute "Chu pu capable", ça arrivera pas pour l'instant... quekqu'un va venir icitte m'parler d'la DPJ: "Vas-t'en". J'vas tuer l'gars qui parle de t'ça, j'ai faite du centre d'accueil quand j'étais jeune à cause de mes parents, lui y va l'faire ... y va être dans une famille d'accueil, pis si ça marche pas ben y ira chez sa grand-mère pis son grand-père. Y vont le dresser." (818-837).

CÉLINE: "... devenir un bon parent quand t'es mauvais parent ... y m'semble ça se peut pas...

ROGER: Ça s'peut mais ça prend beaucoup de concentration.

CÉLINE: "... remettre un enfant dans l'droit chemin quand y est mal parti là, c'est du sport... même si l'adulte a ben d'la volonté, si l'enfant est mal parti y va finir par le mettre à boutte pareil, y vont redevenir comme y était avant pareil.

ROGER: ... moué j'cré qu'un mauvais parent pourrait prendre la bonne voix, avec les organismes pis les thérapeutes qu'y a aujourd'hui là...

CÉLINE: "... Ça dépend à quel âge qu'a l'enfant !

ROGER: ... Si y va chercher de l'aide, c'est à ça qu'ça sert des affaires comme Parents-Secours, moué j'me dis que si tu vas pas chercher ton aide, c'est parce que t'as un problème pis ton problème c'est entre tes deux oreilles."

"... voir ton enfant rentrer à maison avec la police en arrière... tu y dis écoutes, j'te donnerai pas une volée, mais la prochaine fois c'est: "tu t'en va dans une école de réforme" ou je sais pas moué là, tu t'organises avec la loi. Là peut-être l'enfant va dire: "Ah! c'est juste des paroles en l'air", mais là tu l'envoyes peut-être un an dans une école de réforme après ça y va dire: "Ouah!"(589-611,668-672).

3.7 Être capable de communiquer avec l'enfant

Trois des couples interviewés ont caractérisé un bon parent par celui qui a des habiletés à communiquer avec son enfant. Toutefois, ils parlent très brièvement sur ce thème. Le bon parent communique, a "un contact", écoute, a une bonne relation avec son enfant. Les parents n'expliquent ou ne décrivent pas ce qu'est une bonne communication avec l'enfant.

Pour Mélanie et Simon, l'enfant est l'initiateur de la demande de communication. Si l'enfant demande à lui parler, il sera disponible.

MÉLANIE ET SIMON: "J'vas peut-être m'en occuper plus, si y m'arrive: "Ah! popa j'veux t'parler un peu". "O.K. attends minute". Même si j't'entraîne d'faire mon montage de soudure ou ... j'entraîne d'écouter un film, j'vas faire stop sur l'film, j'vas fermer mon fer à souder ou n'importe quoi, j'vas aller parler avec..."

"Mais qu'y ait besoin de quelque chose là, j'vas y expliquer à partir de quand qu'y commence à comprendre là, si t'as quelque chose à m'parler, viens m'en parler ..." (894-898, 950).

Pour Céline et Roger, un bon parent sera à l'écoute et sera le confident de son enfant.

CÉLINE ET ROGER: "Moi j'trouve que c'est important d'être à l'écoute, d'être leur confident. C'est pas toujours évident d'avoir une relation comme ça avec ses enfants ..." (67-72).

3.8 Être capable d'entraide et de partage entre parents

Simon est le seul parent interviewé qui caractérise le bon parent par celui qui est capable d'échange de services ou de biens matériels avec d'autres parents. Un bon parent se débrouille pour obtenir les services ou les biens qu'il a besoin pour son enfant en déboursant le moins possible d'argent. Il échange du temps de gardiennage contre un déménagement, il échange des jouets, des vêtements avec d'autres parents.

MÉLANIE ET SIMON: "Les parents ont moins d'argent, c'est pas parce qu'ils veulent pas sortir là, eux-autres y veulent sortir mais "Ah! j'ai pas de foin." (moi)... ça me coûte rien. J'fais un téléphone, j'ai quatre, cinq personnes qui veulent toute suite l'garder gratis. Tu t'débrouilles parce qu'un autre soir "Ah! ben man veux-tu v'nir m'aider, faut qu'déplace mes meubles, les transporter dans l'autre chambre." "Pas de problème"... Nous autres on s'arrange, un service en attire un autre.

"J'ai plein, plein d'affaires. Le monde en donne. Pourtant, c'est du monde pauvre. Le monde qui est riche y donne pas. L'autre bonne femme qui reste à -----, celle qui nous donne le linge là, elle, est pauvre. Elle a sait c'est quoi manquer d'linge, parce qu'a n'a manqué au début, jusqu'à temps qu'sa mère en achète plein. Ça fait qu'a dit: "Oua! y sont plus pauvres que moué, eux-autres, sont sur l'aide sociale, moué j'ai quand même ma job, même si c'est quasiment au salaire minimum, j'arrive, j'ai un char, j'ai une maison, eux autres y ont un p'tit logement minable" un p'tit logement dans Hochelaga. "Ah! Hochelaga, c'est l'boutte pauvre." J'en ai donné (du linge)... à d'autres parsonnes, j'en ai donné à une autre femme que j'connais, elle a m'a donné d'autre linge de gars parce que j'avais ben du linge de fille mélangée. J'ai r'donné l'linge de fille à d'autres parsonnes pis à ma nièce, pis tout l'monde m'en r'donne. (787-801, 1394-1474).

4. Le savoir expérientiel

Étonnamment, aucun des parents n'a énoncé explicitement qu'un bon parent doit posséder certaines connaissances. Par contre, tout au long des entrevues, on peut constater que ces parents possèdent et utilisent des connaissances qu'ils ont acquises par leur propre expérience antérieure en tant qu'enfant, en tant que gardien d'enfants ou par l'observation de l'expérience d'autres parents. Ils retiennent surtout les mauvais exemples à ne pas répéter.

Leur apprentissage est presque uniquement expérientiel, c'est-à-dire basé sur des expériences concrètes. Une observation réflexive a été faite à partir de leur propre expérience antérieure et des expériences connues et vécues par d'autres. Cette réflexion amène le parent à juger s'il souhaite répéter ou non les agissements observés. Lorsqu'il devient parent, le nouveau parent vérifie ses idées dans des situations concrètes avec son enfant. Si la situation concrète ne réfère à aucune expérience, il utilise la méthode d'essais et d'erreurs.

MÉLANIE ET SIMON: "(le médecin du CLSC) disait: "Ah! ton bébé y fait d'l'asthme, y commence de l'asthme". "Non, non y en fait pas de l'asthme mon bébé.". "Ah! y faudrait peut-être que t'arrêtes de fumer." Ma mère a l'a fumé, moué quand j'étais jeune, mon père fumait, mon grand-père fumait, ma grand-mère fumait, tout l'monde a fumé dans la famille, j'ai pas d'asthme, j'pas malade pour autant. "Ah! t'as des chats chez vous." "...j'en ai juste huit (chats)." "C'est pas bon pour l'bébé, y va être allergique" Moué, j'ai pas appris de même, moué j'ai appris que... si t'es pas en contact avec les animaux ou les affaires de même ben, c'est là qu'tu développes des allergies après, ton système y est pas formé..."

"...c'est parce que (Mélanie) n'a pas gardé (des enfants) quand était plus jeune, elle des bébés, est pas habituée: "C'est-tu normal qui fasse ça, c'est tu normal qu'y pleure comme ça". "Laisse le pleurer c'est normal y a faim". "Y a encore faim". "Ben oui! y a faim". Ça vient pas avec un manuel d'emploi ça là, c'est pas comme un vidéo. Moué, quand j'achète un appareil moué, ça vient avec le mode d'emploi. T'as un problème, tu rouvres ton livre, tu tchèques. Mais, elle (Mélanie) a peut pas lire le livre de l'appareil, y en a pas qui vient avec ça (le bébé)..."

"...on commence à être parents, mais d'autres qui sont déjà (parents), nous ont dit: "Tabarnacle!", ça c'est pas bon c'est pas la bonne méthode". Ça fait qu'nous autres, en voyant les erreurs que les autres y font, on essaye de pas les refaire..." (260-290, 1051-1054).

5. La finalité chez l'enfant

Un bon parent est aussi décrit par celui qui est capable d'amener un enfant à être conforme à l'image idéalisée par le parent et qui possèdera des qualités humaines valorisées par ce dernier. Chez deux couples, le parent compétent est, entre autre, défini par le résultat de son rôle parental. Ainsi, l'enfant d'un parent compétent est tranquille, ne pleure pas, ne fait pas de crise. Aussi l'enfant

écoute et respecte les adultes. Il ne fait pas sans cesse des demandes lorsqu'il est en visite. Il est capable d'attendre et de partager. Il aime et sourit aux gens, il est heureux.

De plus, un parent compétent devra être capable de favoriser le développement d'un enfant bien adapté à sa communauté et de l'outiller pour affronter la vie. Idéalement, il ira à l'école jusqu'au secondaire cinq. Il devra être capable de foncer, de se défendre et de se débrouiller.

L'enfant devra aussi être capable de se confier et de se référer à ses parents. Un bon parent verra son enfant garder contact avec lui et le visiter plus tard. Finalement, et ceci s'adresse davantage à un bon père, un bon père verra son enfant l'admirer et le percevoir comme un idole.

MÉLANIE ET SIMON: "(parlent de parents voisins) à comparer à d'autres là y s'en occupent eux-autres...(les enfants de la voisine) sont pas tannants, "Ben ta mère m'a dit que tu pouvais pas". Y va s'assire, y reste tranquille. Ça c'est des bons parents parce qu'y ont montré à écouter aux autres personnes quand y gardent. L'autre (un exemple d'enfants de mauvais parent), c'est: "Va chier, mange d'la marde hostie, j't'écoute pas, (les enfants) défoncent les portes y fouillent, y viennent icitte, y jouent avec des allumettes..." "(Simon parle de son entourage par rapport à lui)"...y en a qui disent: "Ah! t'es pas pire comme parent parce que tout l'monde qu'on voit l'bébé y pleure jamais, ben y pleure des fois là c'est normal quand on l'habille là mais y fait pas de crise..." "j'sais quand y va être plus tard, comme j'dis, si on a toute faite pour lui pis y est ben content ben y va venir nous voir. Si y sera pas content, y va être égoïste, y va venir nous voir seulement quand il va avoir besoin de nous autres pis à part ça ben y va nous envoyer promener" "dans une coupe d'années, tu reviendrais ... pis tu verrais si on a été capable de l'faire comme y faut. Moué, j'm'suis dit, j'vas apprendre à c'qu'y partage, qu'y aime l'monde ... pis qu'y réussisse à partager, qu'y pense pas juste à lui." (117-123, 293-295, 994-998, 1539-1543).

CÉLINE ET ROGER: "Moué j'trouve que c'est important ... qu'y soit capable de s'confier à nous autres, c'est important aussi...qu'y soit capable de nous parler aussitôt qu'y a un problème si y garde ça tout l'temps en'dans d'lui c'est pas bon non plus..." ". serait capable de s'défendre... comme le respect aussi, apprendre à nous respecter ... nous parler comme du monde, pas nous vouvoyer comme dans l'ancien temps mais..mais quand

même avoir du respect (l'enfant) nous enverra pas promener..."

"J'élèverais pas mon fils d'la même façon ici que si j'étais au Saguenay. Ça c'est sûr et certain. J'vas être pas mal plus craintive, j'vas pas mal être plus mère poule ici quand y va commencer à aller à l'école pis à sortir qu'à Jonquière. J'sais comme dans l'quartier icitte, moué, j'vas montrer à mon enfant, comme à lui, tu t'défends, tu t'laisse pas piler sur les pieds, pis dans l'monde qu'on est aujourd'hui, y faut qu'tu t'battes pour avoir tes affaires. J'veux pas y montrer à être "saft", mais j'veux y montrer que si t'as dans tête de t'en aller là, tu y vas. ... j'veux juste y apprendre à foncer dans vie. Si je serais en campagne peut-être que là j'dirais: "Oua! ben icitte c'est pas l'même monde ... là bas t'as les autobus scolaires, qui viennent chercher l'enfant à maison le matin pis y t'l ramène, à maternelle, le soir même. Ici y a pas ça, c'est les parents qui vont mener leurs enfants à l'école, ça, j'trouve ça "heavy" traverser la rue Ste-Catherine, lui à 5 ans, ché pas si tu l'sais, chu pas certaine... Si j'l'aurais élever aussi au Saguenay, j'y aurais montrer les valeurs familiales, mais comment veux-tu qu'j'lui montre les valeurs familiales icitte, j'ai juste ma mère pis sa famille on la voit pas souvent. Ça fait que c'est pas pareil là, toute la mentalité change là... (On va l'élever pour qu'il soit)... Plus robuste... (pour lui...)... apprendre à s'débrouiller par lui-même peu importe c'qui peut arriver parce que, parce qu'on est tout seul."

"Moué, j'dis être un bon père, c'est ... être l'idole de son enfant. Des fois tu voué, comme dans des programmes, le p'tit gars y veut être comme son père: "mon père y est plus fort que ton père". Ça, c'est parce que l'enfant y aime son père, y admire son père pis son père c'est plus fort pis pour moué, ça c'est un enfant qui est enjoué." (63-67, 118, 766-820, 1093-1100).

CHAPITRE V
DISCUSSION DES RÉSULTATS

Le but de cette étude était d'explorer les représentations de la compétence parentale chez des parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté afin de mieux comprendre leurs comportements et de mieux adapter les interventions des infirmières à cette clientèle. En premier lieu, les limites de l'étude sont traitées dans ce chapitre. Ensuite, les représentations sociales de la compétence parentale sont commentées, d'abord de façon globale, puis en reprenant chacune des grandes catégories identifiées. Des liens avec les écrits sont établis tout au long de ce chapitre. Finalement, des recommandations pour la pratique infirmière et la recherche sont présentées.

Les limites de l'étude

En interprétant les données, il faut tenir compte des paramètres de l'étude, soit quatre familles dont les deux parents ont moins de trente ans, leur niveau de scolarité est faible, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas atteint leur secondaire V, et leur revenu égal ou au-dessous du seuil de la pauvreté. Parmi ces familles, deux pères travaillent et deux ne travaillent pas.

L'échantillon de l'étude se démarque de la population des familles québécoises vivant en situation de grande pauvreté. En effet, ce sont les mères de familles monoparentales vivant isolées qui constituent le groupe le plus important de familles en situation de grande pauvreté (MSSS, 1991). L'étudiante-chercheuse a tenu à faire l'entrevue avec le couple afin d'obtenir un plus large éventail sur les représentations sociales et permettre également une certaine participation du père.

De plus, la façon d'établir le seuil de grande pauvreté pourrait être améliorée. Dans cette étude, la situation de grande pauvreté a été établie à partir du bas revenu, du bas niveau de scolarité et par le fait d'avoir vécu dans l'enfance dans une famille à faible revenu. Mais, nous pouvons constater qu'il existe beaucoup de disparités dans la population qui vit en situation de grande pauvreté. Il aurait pu être intéressant de considérer d'autres indicateurs pour une indication plus complète de la pauvreté et ainsi obtenir une meilleure

homogénéité quant aux caractéristiques des parents interviewés. Par exemple, Mélanie et Simon ont décrit leurs parents comme des "biens nantis" mais qui ne partageaient par leur avoir, tandis que Céline et Roger ont décrit les leurs comme étant à faible revenu. Pourtant, Simon, avec ses activités criminelles ou de contrebande, a probablement un revenu supérieur au montant de 10,000\$ qu'il nous a signalé lors de l'entrevue. Toutefois, tout au long de l'entrevue, nous avons constaté que Mélanie et Simon vivaient dans un "espace de pauvreté". En effet, leur vie d'itinérants, les dettes qu'ils ont contractées, leur absence de qualifications professionnelles, leurs antécédents de violence physique et de placement dans l'enfance en font des membres à part entière vivant en situation de grande pauvreté. Dans cette étude, l'étudiante-chercheuse a choisi de ne pas questionner les parents sur leurs antécédents familiaux, leur misères psychologiques ou sociales. Ceux qui ont livré une partie de leurs antécédents l'ont fait de façon spontanée. Cette approche permet plus de liberté à l'interviewé, mais limite l'assurance d'obtenir toutes les caractéristiques pertinentes de la famille.

Selon Massé (1995), le fait de définir la pauvreté à partir de ses causes, soit le manque d'emploi et la sous-qualification professionnelle qui conduisent au manque d'argent, masque des facteurs plus significatifs. C'est pourquoi cet auteur suggère d'aborder la pauvreté de façon plus globale, comme une condition de vie et d'utiliser le terme "espace de pauvreté" tel que proposé par Tousignant (1989). La pleine mesure de "l'espace de pauvreté" dans lequel vivent les familles peut être analysée selon deux plans: un plan synchronique et un plan diachronique. Sur le plan synchronique, "l'espace de pauvreté" est vu comme une misère humaine constituant à la fois une misère économique (faibles revenus, absence de qualifications professionnelles, sous-emploi, etc.), une misère psychologique (toxicomanie, faible estime de soi, etc.), et une misère sociale (monoparentalité, faible réseau de soutien social, etc). Puis, sur un plan diachronique, comme une misère qui a une histoire: antécédents de violence physique et sexuelle, antécédents de placements, grossesse à l'adolescence,

instabilité des relations conjugales, etc. Cette notion de pauvreté aux dimensions multiples, ancrée dans une histoire de misère, prédispose davantage à des problèmes de maltraitance (Massé, 1995). La présente étude aurait pu mieux approfondir la notion de pauvreté, et ainsi amener plus de raffinement et d'homogénéité dans l'échantillon des familles interviewées.

Certaines autres limites, celles-ci reliées aux critères de la recherche qualitative, sont à considérer. Premièrement, compte tenu des choix méthodologiques effectués et du temps limité dont disposait l'étudiante-chercheuse, il ne fut pas possible d'arriver à la consolidation et à la saturation des données, quoique les parents se répètent. Aussi, la vraie limite de l'étude se situe probablement dans la durée et dans le nombre des entrevues. Chaque couple n'a été rencontré qu'une seule fois. Ainsi, par exemple, un couple de parents n'a disposé que de 45 minutes pour l'entretien et un autre couple a démontré vraisemblablement beaucoup de nervosité face à cette première expérience. Si les couples de parents avaient été rencontrés à plus d'une reprise, il se pourrait que cela aurait permis d'approfondir davantage chacune des dimensions de la compétence parentale. En lien avec le type exploratoire des entrevues, la représentativité de l'échantillon n'était pas visée. Ces entrevues visaient à dégager les représentations générales de parents en situation de grande pauvreté à l'égard de la compétence parentale plutôt que d'approfondir un aspect particulier de ce concept. Ainsi, la transférabilité des résultats à d'autres populations ne peut pas se faire compte tenu des limites de l'échantillonnage théorique. Les résultats de ce mémoire ne peuvent donc pas et ne doivent donc pas être généralisés à tous les parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté.

De plus, la peur de se faire enlever son enfant par les services sociaux est profondément inscrite dans l'histoire personnelle des familles en situation de grande pauvreté et dans leur environnement (Colin et coll., 1992; Perreault, Bouchard, Léveillé, Boyer et Colin, 1996). Cette peur a pu interférer dans la qualité des informations recueillies. En effet, le parent a pu ne pas livrer son

opinion réelle mais plutôt répondre selon la désirabilité sociale attendue et ainsi introduire un biais dans l'étude. Afin de minimiser cette limite, nous avons tenu à ce que le parent nous soit référé par une personne connue et ayant un lien de confiance avec lui. Cette personne a eu un rôle très important. Elle a été informée du projet de recherche, de son but, et elle avait une idée des questions du guide d'entretien afin de rassurer le parent en lui expliquant davantage le contenu de l'entretien. De plus, nous avons pensé que certaines craintes ont pu être diminuées parce que nous avons choisi de rencontrer le couple ensemble.

Finalement, les parents recrutés étaient des parents déjà sensibilisés à l'importance de leur rôle parental du fait qu'ils participaient à des activités de stimulation précoce ou à des services du CLSC. Il se pourrait que cette participation à des activités qui ont pour objectif de développer la compétence parentale oriente d'une certaine façon le discours des parents interviewés. Est-ce que le discours de ces parents s'apparente davantage aux représentations sociales prônées par la classe majoritaire? Une étude comparative aurait peut-être apporter des éléments de réponse à cette question.

Discussion globale des représentations de la compétence parentale

Cette deuxième partie de ce chapitre fait ressortir ce qu'ont en commun les quatre couples interviewés.

Un concept multidimensionnel

Le portrait des représentations sociales de la compétence parentale chez des parents de nourrissons en situation de grande pauvreté met en évidence le caractère multidimensionnel de ce concept. Les dimensions du concept sont étroitement liées les unes aux autres, et ce n'est que par la présence de plusieurs de ces dimensions qu'est représentée la compétence d'un parent. Plusieurs auteurs ont déjà documenté cet aspect multidimensionnel (Massé, 1991; Lord et Thibault, 1993). Le concept de compétence parentale est très large et complexe. Sabatelli et Waldron (1995) ont noté que ce concept est complexe et qu'il manque

de conceptualisation adéquate et de fondation psychométrique. Selon ces auteurs, les recherches sur la parentalité seront mieux servies par le développement de mesures qui se concentreront sur un domaine conceptuel moins étendu et plus réaliste. La compétence parentale réfère à un ensemble d'habiletés du parent envers son enfant et il est quasiment impossible d'être compétent ou incompétent dans toutes les dimensions de ce concept. Bien qu'il soit plus réaliste de mesurer un domaine conceptuel moins complexe, il est aussi plus réaliste de tenir compte de plus d'une dimension pour représenter la compétence parentale.

Un concept centré sur le "savoir-faire" et le "savoir-être" du parent

La compétence, ce n'est pas le savoir, c'est la mise en pratique du savoir (Duclos et Laporte, 1992). Aucun parent interviewé n'a fait référence au fait que le parent devait posséder des connaissances pour être un bon parent. La compétence est surtout décrite par des éléments de savoir-faire et de savoir-être du parent. Tous les couples interviewés ont décrit le parent compétent comme celui qui aime et est attentif à son enfant, qui est présent et disponible, qui prend soin de lui, qui l'élève sans le frapper, et qui est capable d'auto-analyse et d'entraide avec son conjoint.

Un concept axé sur les déterminants individuels du parent

Comme l'avait noté Massé (1991), dans son étude sur la conception populaire de la compétence parentale de Québécois, les parents ont un discours à tendance personnaliste. C'est le parent lui-même, en tant qu'individu, qui prend la responsabilité de sa compétence, en fait il est responsable de l'apprentissage de son rôle. Les parents tendent à parler de la compétence parentale sans se référer aux influences du contexte socio-économique dans lequel ils évoluent. Le discours se réfère faiblement aux influences des conditions environnementales sur les compétences. Cette vision, où seule la compétence ou l'incompétence individuelle est mise en cause dans les succès ou les échecs, est, selon

Bouchard (1981) un trait de la société nord-américaine. Cet auteur soulève que l'orientation individualiste, qui a dominé les théories et les politiques sociales nord-américaines, a modelé, par le fait même, la définition du rôle parental. Selon cet auteur, cette orientation individualiste pourrait se modifier par les résultats de plusieurs recherches qui démontrent l'impact important des facteurs contextuels sur les conduites parentales. Certains parents interviewés, tout en affirmant que ce n'est pas l'argent qui rend un parent compétent, spécifient que le manque d'argent, qu'une relation difficile entre conjoints ou entre parents du voisinage rendent la tâche de parent plus difficile. Malgré la tendance, chez des chercheurs québécois, à insérer la notion de compétence parentale dans un modèle écologique, les parents interviewés ont une vision plutôt centrée sur le parent et sur sa relation conjugale pour représenter la compétence parentale.

Il se pourrait que cet état de fait soit dû au concept même de "compétence parentale" ou de "bon parent" qui amène implicitement l'interviewé à se questionner sur l'individu "parent". Un autre concept qui réfère davantage à la façon de s'occuper d'un enfant ou de l'élever pour le meilleur développement de celui-ci, et non directement à la personne du parent, se rapprocherait du modèle écologique. D'ailleurs, lorsque nous examinons l'article de Bouchard (1981) sur les compétences environnementales, l'accent est mis sur le résultat obtenu chez l'enfant, soit sur un développement optimal de l'enfant, et non centré sur le parent adéquat. Il se pourrait que des résultats différents auraient été obtenus en questionnant les parents sous l'angle du développement optimal de l'enfant.

Discussion des différentes catégories

Dans cette partie de ce chapitre, chacune des dimensions identifiées dans l'analyse de contenu est commentée et mise en lien avec certains écrits.

1. Les valeurs et les croyances

La primauté de l'enfant

L'importance de l'enfant dans la vie des parents ressort fortement chez deux parents de notre échantillon. L'enfant passe avant tout. Colin et coll. (1992) avaient déjà rapporté l'importance de la maternité pour les femmes de leur échantillon vivant en situation de grande pauvreté. Ces femmes ne veulent surtout pas renoncer à la maternité. La maternité est un projet qui donne un sens à leur vie. Ce projet leur donne également l'espoir de changer et de réparer le cours de leur histoire personnelle. De plus, Guimont (1992) a noté que l'enfant est identifié comme principal soutien moral de la mère qui vit en situation de grande pauvreté. Selon ces chercheurs, l'importance accordée à l'enfant implique que le parent a énormément d'attentes et d'espoir envers son enfant. Tout est centré sur l'enfant. Le parent veut réparer son histoire personnelle par son investissement auprès de celui-ci. D'ailleurs, dans une récente analyse de discours d'intervenants sociaux sur la paternité et la condition paternelle dans les classes sociales défavorisées, Lévesque et coll. (1997) notent que les hommes de milieux défavorisés poursuivent un idéal de "réalisation personnelle", c'est-à-dire la réparation de l'histoire personnelle par leur implication paternelle auprès des enfants. Est-ce l'absence des pères dans leur vie qui module ainsi leurs représentations de la paternité?

Cette grande importance accordée à l'enfant semble occulter les autres besoins de la famille. Quelle importance prend la relation conjugale, les loisirs, le travail auprès de ces parents? Le parent qui occulte ses besoins personnels semble perçu meilleur parent que celui qui continue ses loisirs ou ses activités. L'enfant devient-il le seul objet de réalisation personnelle pour ces parents?

L'individualisme

Ces mêmes deux parents, en plus d'affirmer qu'un bon parent pense continuellement à son enfant, cautionnent qu'ils doivent le faire "passer" avant

eux pour tout. Les besoins de l'enfant doivent être comblés avant ceux des parents. Ainsi, le parent ne semble pas se donner le droit de combler ses désirs personnels, ce qui explique peut-être pourquoi un des parents justifie des achats comme un "Fido" et un climatiseur en fonction des besoins de l'enfant et non des siens. Ce rationnel est surprenant et peut-être décontenançant. Un bon parent n'est pas individualiste.

Les parents interrogés, dans l'étude de Massé (1991), ont également noté que le fait d'être possessif rend un parent incompetent. Colin et coll. (1992) ont aussi rapporté que pour les femmes de leur échantillon, mettre un enfant au monde est un choix fondamental, parce qu'il implique aussi de prioriser certaines valeurs humaines plutôt que matérielles, même si cela va à l'encontre des valeurs dominantes de la société. De plus, Simons, Beaman et al. (1993) ont identifié une relation entre les valeurs individualistes du parent et sa qualité de parent et ce, autant chez la mère que chez le père. Une forte adhérence aux valeurs individualistes diminue la quantité d'énergie et de temps disponible pour interagir de façon chaleureuse et supportante avec l'enfant. Les pères, aux valeurs fortement individualistes, se désengagent de leur rôle parental et les mères considèrent leur rôle plus frustrant et difficile. Cette adhésion à des valeurs individualistes diminue également la probabilité de s'engager dans des pratiques constructives avec son enfant. Dans une société nord-américaine où l'individualisme est valorisé, le bon parent doit être altruiste, et il doit partager ses avoirs avec son enfant.

Selon Bouchard (1981), les valeurs individualistes et les pratiques qui les accompagnent empêchent souvent les parents de voir dans le voisin, l'ami ou l'agent social, une aide potentielle dans l'éducation des enfants. Dans le contexte d'une société individualisante et portant à la méfiance, ces mêmes voisins, amis ou agent sociaux ne se voient guère bienvenus à soutenir le parent. D'ailleurs, les médias québécois, au printemps 1997, ont démontré que les Québécois sont davantage portés à dénoncer une situation de négligence ou d'abus envers les enfants que d'approcher la famille en difficulté, pour l'aider.

La relation avec le travail

La primauté de l'enfant semble justifier la présence des parents à la maison au détriment de la recherche d'un emploi.

Deux couples de notre échantillon, c'est-à-dire deux pères, perçoivent le travail comme une entrave possible à la disponibilité parentale, donc à la compétence parentale. Un père mentionne que l'enfant passe avant son travail, même si la mère ne travaille pas. Seul un père, celui qui a le revenu le plus élevé, craint de perdre son emploi, car cela pourrait affecter sa compétence parentale, entre autre son rôle de pourvoyeur.

Ces couples de parents ont un désir très fort d'être présents et disponibles à leur enfant et ce, même au détriment d'un travail extérieur. Un parent interviewé a avoué provenir d'une famille où les parents travaillaient beaucoup et étaient absents. Ce parent a un lourd passé de délinquance et il ne veut surtout pas répéter l'erreur de ses parents. Il questionne cette situation où les enfants sont laissés seuls parce que les deux parents travaillent. Il est vrai que la société actuelle valorise le travail et questionne très peu le fait que 20 % des enfants âgés entre 6 et 12 ans sont seuls à la maison après l'école (Avard, 1995). Par contre, ce parent interviewé ne questionne pas le fait que les deux parents demeurent à la maison avec quelquefois un seul enfant et vivent des revenus de l'État. Quelles sont les conséquences possibles pour l'enfant d'une espèce d'enfermement par les parents. Ces parents rejoignent plusieurs indications à l'effet que les enfants vivant en situation de grande pauvreté peuvent être "ettouffés" par une présence sans aucune répit des parents ou par des attentes irréalistes.

Les femmes enceintes, vivant en situation de grande pauvreté dans l'étude de Colin et coll. (1992), accordent une grande valeur au travail qu'elles accomplissent auprès de leurs enfants, au point d'ailleurs de justifier tout à fait, à leurs yeux, leur exclusion du marché du travail. Aucune femme de notre échantillon n'a parlé de l'importance d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail. De plus, le discours de deux pères de notre échantillon porte à croire que

leur présence auprès de l'enfant justifie également leur exclusion du marché du travail. Thibaudeau (1985) a également noté que les pères assistés sociaux de son échantillon tentaient de justifier le fait qu'ils ne travaillaient pas en mettant l'accent sur leur rôle dans la famille. Toutefois, il est aussi possible que ces pères, sans diplôme de secondaire V, se soient butés à plusieurs échecs dans leur démarche de recherche d'emploi, et que la présence de l'enfant soit leur seule issue possible de valorisation et de gratification sociales. Cet idéal de réalisation personnelle pour les pères devient-il plus important que la réalisation par un travail rémunéré?

L'enfant, objet de réinsertion sociale

Même si le fait d'avoir un enfant n'incite pas un parent sans emploi à rechercher un travail, mais plutôt le contraire, ce fait motive un couple de parents de notre échantillon à cesser ses activités criminelles. L'arrivée de l'enfant, chez ce couple itinérant, l'a incité à se trouver un logement et à cesser la contrebande et les vols. Le père ne veut surtout pas risquer d'être absent à son enfant comme l'a été son père. Ce couple monnaye à un rythme effréné ses biens matériels et il s'endette pour payer le loyer et l'électricité. C'est à se demander s'ils tiendront le coup longtemps. Lévesque (1996) spécifie que l'enfant constitue, chez les intervenants sociaux, chez les hommes de classes défavorisées, un "objet de réinsertion sociale", c'est-à-dire un élément par lequel ils tentent de se conformer aux normes sociales traditionnelles et une dimension à partir de laquelle se construit un désir de réintégration des structures sociales. Chez les gens de la classe moyenne, le fait d'avoir des enfants tend à réduire les interruptions du travail des hommes, et chez la femme, il augmente la probabilité d'interruption du travail, surtout si elles ne sont pas mariées (Cook & Beaujot, 1996). Chez les parents, en situation de grande pauvreté, où l'accès au travail leur est déjà très difficile, le portrait semble différent.

2. Le savoir-être

Les thèmes appartenant à la catégorie du savoir-être sont ceux les plus souvent mentionnés pour représenter la compétence parentale après la catégorie du savoir-faire. Donner de l'attention et de l'amour à son enfant sont les thèmes cités par les quatre couples interviewés pour représenter le bon parent.

Les parents décrivent l'attention comme le fait "d'être attentif" aux besoins de l'enfant, à ses actions, à ses pleurs etc. Cette attitude rejoint en partie la définition de la sensibilité parentale que décrivent Belsky et al. (1984) dans leur modèle sur les déterminants de la compétence parentale. Selon ces auteurs, la sensibilité et l'investissement parental sont les deux composantes de la compétence parentale présentes à tous les âges de la vie de l'enfant. La sensibilité, c'est d'être capable de lire les nombreux signaux subtils de l'enfant, et de répondre de façon adéquate à ses besoins à l'intérieur d'une période de temps raisonnable (Lamb & Easterbrooks, 1980). Chez les couples interviewés, "être attentif à l'enfant" réfère à cet intérêt pour les signaux de l'enfant sans qu'ils précisent la capacité du parent d'y répondre de façon adéquate. Massé (1991) a souligné aussi cet aspect, c'est-à-dire le fait que les parents de son échantillon insistaient fréquemment sur la capacité d'être attentifs et à l'écoute des besoins de l'enfant sans s'exprimer sur la capacité d'y répondre.

Un parent qui aime son enfant représente un "bon parent" selon les quatre couples interviewés. Un parent dira *"qu'il faut que ton enfant te dise de quoi"* pour être un bon parent, sinon *"ça ne marche pas"*. Chez d'autres parents, le simple fait d'aimer son enfant ne suffit pas, il faut que le parent démontre son amour envers celui-ci. Pour démontrer son amour, un parent peut lui donner du temps, des caresses, jouer avec lui, etc. Aimer et être aimés sont deux pôles inextricablement liés chez les participantes à l'étude de Colin et coll. (1992). Pour plusieurs femmes de cette étude, l'amour inconditionnel qu'elles prodiguent à leurs enfants est sans aucun doute leur principal moyen de se réconcilier avec la vie. Aussi, certains parents de l'étude de Massé (1991) définissent un parent compétent à partir de sa capacité de donner de l'amour à son enfant.

En plus de l'amour et de l'attention, trois couples signalent que la patience et le fait d'être compréhensif sont nécessaires pour être un bon parent. Ces deux éléments sont également ressortis dans l'étude de Snow en 1981 (Lawton & Coleman, 1983). Ce chercheur a interviewé des parents afin de déterminer les caractéristiques qu'ils attribuaient à la mère et au père idéal. Être patient et compréhensif arrivait au premier rang chez la mère idéale et au deuxième rang chez le père idéal. Par contre, dans l'étude de Massé en 1991 sur la conception populaire de la compétence parentale, la patience ne ressort que faiblement, et il n'est pas fait mention de la compréhension. Certaines femmes de l'étude de Colin et coll. (1992) ont pointé la patience comme prédisposition pour avoir des enfants. Belsky et al. (1984) précisent que la patience, l'endurance et l'engagement sont les trois déterminants de la sensibilité et de l'investissement parental. Selon ces auteurs, la **patience** "*enables individuals to hold their feelings and impulses in check and, thereby, to decenter from their own point of view and, as a consequence, understand the world of the child and recognize his or her developmental needs*" et l'**endurance** "*provides the energy required to cope with the often physically depleting demands of parenting*".

La patience s'avère probablement très importante pour ces parents qui s'exigent une présence et une disponibilité intenses auprès de leur enfant. Comme le soulignait Simon, il faut d'abord s'occuper de son enfant pour perdre patience, il est plus facile de ne pas perdre patience si l'enfant est en service de garde toute la journée. Pour sa part, Roger soulève que le manque d'argent implique l'impossibilité d'offrir des loisirs et des sorties aux parents, et risque ainsi de diminuer leur patience.

Enfin, trois couples notent l'ouverture à l'apprentissage chez le parent comme importante dans le devenir et le maintien de la qualité de "bon parent". Ce discours s'apparente au discours de certains auteurs qui spécifient que l'on ne naît pas bon parent, mais qu'on le devient progressivement suivant un long apprentissage (Massé, 1991). De plus, Lafrance (1986) souligne, dans son rapport de recherche sur les familles ayant des enfants de moins de cinq ans,

que les capacités de constater une erreur, de la comprendre et de la corriger sont les qualités essentielles des nouveaux parents. Cette auteure ajoute que les qualités individuelles du parent sont toutes subordonnées à une qualité de base chez le parent compétent: son ouverture d'esprit face à l'apprentissage.

3. Le savoir-faire

Les thèmes se rapportant au savoir-faire ont été le plus souvent et abondamment abordés par les parents interviewés pour représenter la compétence parentale. En effet, tous les couples interviewés ont représenté le bon parent par celui qui s'investit auprès de son enfant. Le concept d'investissement est une des deux composantes de la compétence parentale identifiées par Belsky et al. (1984). Ce concept est utilisé pour indiquer la fréquence ou la quantité de temps que le parent passe avec son enfant dans différents types d'activités. Les activités identifiées par les parents sont principalement celles du "prendre soin" et de l'éducation de l'enfant.

Être présent et disponible

Tous les parents interviewés ont représenté un bon parent par celui qui donne du temps à son enfant et qui est disponible aux demandes de son enfant. Chez un père de notre échantillon, l'unique fait d'être présent auprès de son enfant le fait considérer comme bon parent de la part de son père, car il n'a pas fui ses responsabilités avec l'arrivée de l'enfant. Aussi ce père veut cesser ses activités criminelles principalement pour ne pas être absent à son enfant et il considère que d'être présent à l'enfant est une façon de lui démontrer son amour. Selon plusieurs auteurs, l'absence des pères est un phénomène répandu dans les familles québécoises, et plus particulièrement chez les familles vivant en situation de pauvreté (MSSS, 1991, MSSS, 1993)). Est-ce que les représentations sociales de la compétence parentale sont construites en fonction de cette absence des pères en provoquant un grand désir d'être présent et disponible chez certains pères? Dandurand, Bernier, Lemieux et Dulac (1994)

spécifient que les jeunes hommes québécois dans la vingtaine de leur échantillon se disent prêts à être plus présents aux enfants que la génération précédente et ils craignent de reproduire la relation froide et distante, qui dans l'enfance, a caractérisé le lien avec leur propre père. A moins que cette représentation se soit construite en fonction de la disponibilité réelle et possible du parent? Ainsi, est-ce possible que des parents sous-qualifiés et incapables de se trouver de l'emploi valorisent l'importance de leur présence auprès de l'enfant, et le parent travailleur, ayant moins de disponibilité, valorise la qualité du temps passé avec l'enfant? Pourtant plusieurs auteurs énoncent que la quantité de temps passé avec l'enfant aussi bien que la qualité du temps sont considérées importantes pour le développement de la compétence parentale (Belsky, 1984; Fox, 1989).

Prendre soin

Le "prendre soin" est un volet de l'investissement parental. Il comprend diverses activités entre le parent et son nourrisson. Le parent, pour être considéré compétent, "doit" prendre soin des besoins essentiels de son enfant comme le nourrir, le laver, changer ses couches, et ce, dans un laps de temps adéquat sans y être contraint par quelqu'un de l'extérieur. En plus de répondre à ses besoins physiques de base, le parent, pour être jugé compétent, doit amuser son enfant, c'est-à-dire ne pas laisser son nourrisson seul dans sa chaise entre les soins. Dans le discours des parents, amuser l'enfant apparaît plus souvent que le nourrir, le laver, etc. Est-ce parce que c'est davantage un discours de père ou parce que la compétence est décrite en allant au delà des besoins de base essentiels? En sciences infirmières, Fox (1989) s'est attardée à ce volet de l'investissement parental. Cette auteure a opérationnalisé le concept d'investissement parental et elle a examiné les différences selon le sexe du parent. La mère demeure la dispensatrice primaire de soins, et le père s'investit davantage dans des activités d'amusements. Lévesque et coll. (1997) ont aussi fait ressortir, dans leur étude, que selon les intervenants, les activités des hommes de milieu défavorisé sont davantage reliées aux loisirs ou aux jeux

qu'ils aiment bien partager avec leurs enfants.

Dans la présente étude, nous avons remarqué que les tâches du "prendre soin" servent de référence aux couples interviewés pour différencier les caractéristiques d'une bonne mère de celles d'un bon père. Si les activités du "prendre soin" sont interchangeable et partagées, le couple ne relève pas de différence entre une bonne mère et un bon père. Par contre, si ces activités ne sont pas assumées par les deux parents, le couple distingue les caractéristiques d'une bonne mère de celles du bon père. Ainsi, deux couples de notre échantillon ne perçoivent pas de différence entre un bon père et une bonne mère. Est-ce un indice que les transformations sociales des rapports homme-femme ont eu un impact sur les pratiques paternelles des classes défavorisées et que ces parents adhèrent moins aux normes traditionnelles de la paternité que ce que prétendent certains intervenants à leur sujet, par exemple dans l'étude de Lévesque (1996)?

Selon un couple interviewé, ces tâches du "prendre soin" sont faciles à assumer avec un nourrisson. Ainsi, il est plus facile d'être un bon parent lorsque l'enfant a moins d'un an. La tâche devient plus complexe lorsque l'enfant commence à marcher. Selon ce couple, de nouvelles habiletés sont requises et elles sont reliées à la capacité d'éduquer son enfant.

Les résultats de l'étude de Trudelle et Montambault (1994) ont démontré que l'âge de l'enfant joue un rôle dans le développement du sentiment de compétence des parents. En effet, plus l'âge de l'enfant augmente, moins les parents se sentent compétents dans cette étude. De plus, Mercer (1984, 1986) spécifie l'existence d'une phase de réorganisation au point de vue du rôle maternel lorsque l'enfant atteint l'âge de huit mois. À partir de cet âge, de nouvelles habiletés sont nécessaires à la mère. Ces habiletés seraient davantage liées à un rôle d'éducateur et il est probablement réaliste de penser que cette tâche est plus complexe que la tâche de prendre soin de son enfant.

Être capable d'éduquer

Tous les couples de parents interviewés abordent cette habileté pour représenter un bon parent. Ainsi, un bon parent se préoccupe et agit pour faire modifier des actions jugées inacceptables chez son enfant. Un parent "trop mou" ou "trop autoritaire" ne sera pas représenté comme compétent. D'une part, ils croient qu'un parent qui laisse son enfant faire tout ce qu'il veut oriente celui-ci vers la délinquance, et d'autre part, un parent qui est trop autoritaire incite l'enfant à rechercher cet interdit. Ces propos s'apparentent aux discours de plusieurs chercheurs au sujet des styles d'éducation des parents et de leurs méthodes disciplinaires (Cloutier, 1985; Maziade, 1990; Steinberg et al. 1994; Vitaro et al., 1994).

Régularité et discipline

Trois couples se représentent un bon parent par celui qui sait offrir à l'enfant un horaire, une régularité. Ainsi, à l'intérieur des règles familiales, il existe un temps pour les repas, un temps pour les devoirs, un temps pour jouer, etc. Plusieurs auteurs en éducation populaire (Duclos et Laporte, 1992; Montbourquette, 1993) et plusieurs chercheurs (Steinberg et al., 1994; Vitaro et al., 1994) soulignent également l'importance de structurer la vie familiale, d'établir des règles et des règlements de vie.

Roger, un des pères interviewés, explique pourquoi il est plus difficile pour les familles à faible revenu d'assurer un encadrement et une démarche disciplinaire à leur enfant. Selon lui, une famille avec plus de moyens financiers satisfait davantage les besoins matériels et de loisirs de l'enfant, et de cette façon, elle est moins aux prises avec de grandes quantités de sollicitations non répondues chez l'enfant. Blais et Guay (1991) notent que l'impact de la pauvreté s'exprime, entre autre, par les conflits des parents avec leurs enfants. Le groupe de travail sur les jeunes (MSSS, 1991) cite cette incapacité à s'inscrire dans les activités de loisirs et de consommation chez les familles à faible revenu comme un effet pernicieux et discret de la pauvreté qui isolent ces familles.

Seuls, Simon et Mélanie, qui ont expérimenté la vie d'itinérants, n'ont pas énoncé la régularité et la discipline pour représenter un bon parent.

Ne pas frapper

Ce qui semble fondamental dans le discours des parents interviewés, c'est qu'un parent compétent ne frappe pas son enfant. Les parents considèrent que la punition physique n'est pas efficace pour faire changer un comportement et ils ont une grande conscience des conséquences de la violence. Selon eux, elle culpabilise le parent, elle risque d'attirer les services de protection de l'enfance, elle développe un sentiment d'agressivité chez l'enfant et donne de l'attention négative à l'enfant. La plupart de ces conséquences de la violence sont également citées dans la documentation scientifique sur la violence faite aux enfants (Garbarino, 1993). Les femmes de l'échantillon de Colin et coll. (1992) craignent de perpétuer dans leur vie familiale le cycle de la violence. Pour corriger un enfant sans le frapper, les parents interviewés proposent peu d'alternatives. Trois couples suggèrent d'isoler l'enfant dans sa chambre pour le faire réfléchir. Étonnamment, les autres moyens proposés pour corriger ou pour punir un enfant sont d'avoir recours aux services de la Protection de la Jeunesse (DPJ). Paradoxalement, ce sont les parents qui ont eu des contacts durant leur enfance avec ces services sociaux qui ont construit des représentations de la compétence parentale en relation avec ces services.

Relation avec les services de protection de l'enfance et de la jeunesse

En effet, deux couples se représentent le bon parent par celui qui utilise les services de la DPJ, en cas de besoin. Pour Simon et Mélanie, un parent qui "n'est plus capable de s'occuper" de son enfant ou qui a un enfant "qui ne contrôle pas son caractère", peut être un bon parent s'il utilise les services de la DPJ de façon volontaire. Ceci afin d'éviter que le parent se rende à bout et risque de frapper ou de "tuer" son enfant. Pourtant, la peur de se faire enlever son enfant est omniprésente chez les femmes vivant en situation de grande

pauvreté (Colin et coll., 1992; Perreault et coll., 1996). L'utilisation des services de la DPJ semble être associée à de l'incompétence parentale chez un parent de très jeune enfant. Comment se fait-il qu'elle semble devenir un élément de compétence lorsque l'enfant est plus vieux? Se pourrait-il que le parent reçoive plus de valorisation dans son rôle lorsque l'enfant est plus jeune? Est-ce qu'il se perçoit plus compétent et ayant une certaine efficacité relativement au développement de son enfant lorsque celui-ci est jeune? Certaines études affirment que l'âge de l'enfant joue un rôle dans le développement du sentiment de compétence des parents: plus l'âge de l'enfant augmente, moins les parents se sentent compétents (Trudelle et Montambault, 1994). Est-ce que l'utilisation des services de la DPJ est un effet de ce changement chez les parents qui vivent en situation de grande pauvreté?

Pour Roger et Céline, un enfant qui fait des mauvais coups doit subir des conséquences négatives. Une des conséquences possibles, qu'ils mentionnent, est le placement dans une école de réforme. Pourtant, ce parent craignait durant son enfance d'être placé comme l'ont été sa soeur et son frère. Il explique qu'il devait être tranquille afin de ne pas être placé lui aussi. Par contre, ce parent considère que son frère a fait appel aux services de la DPJ pour se soustraire à l'autorité parentale. Pour lui, ces organisations diminuent l'autorité parentale. En effet, un parent a peur de se faire enlever son enfant en exerçant son autorité parentale. Alors, pour ne pas risquer de perdre son enfant, il laisse une très grande liberté à son enfant, et ainsi il n'est plus qualifié de bon parent. Ce parent soutient qu'il y a plus d'organisations de défense de l'enfance que d'organisations qui aident les parents. Ces organisations donnent plus souvent le bénéfice du doute au profit de l'enfant, ce qui rend plus difficile la tâche d'être un bon parent. Cette affirmation mérite réflexion et rejoint les recommandations de Colin et coll. (1992) au sujet de l'organisation des services à l'effet que le Québec doit passer de la protection des enfants au soutien des parents.

Ces parents craignent de se faire enlever leurs enfants. Ils ne veulent pas frapper leurs enfants, mais à part le fait d'isoler dans la chambre leur enfant,

aucun autre moyen ou ressource n'est suggéré pour modifier un comportement jugé inacceptable. Comment se fait-il qu'aucune ressource de première ligne ou intermédiaire telle que les services en CLSC, en milieu scolaire ou les services dans la communauté, ne soit suggérée? Quels autres choix ont effectivement ces parents? Souvent, leur réseau social est pauvre en qualité ou en quantité, et ils n'ont pas de ressources financières pour s'offrir des moments de répit où ils pourraient échanger avec d'autres parents. Quels modèles positifs ont-ils autour d'eux afin de leur fournir des exemples concrets à essayer avec leur enfant? Ils ne semble pas avoir d'autres alliés ou d'autres alternatives pour leur venir en aide que les services de la DPJ, et pourtant ils craignent tant ces services lorsque leur enfant est un nourrisson.

Être capable d'entraide et d'auto-analyse

Les quatre couples abordent l'importance de s'analyser et de prendre conscience des conséquences de ses actions en tant que parent. Lafrance (1986) soutient que les capacités de constater une erreur, de la comprendre et de la corriger sont les qualités essentielles des nouveaux parents. Les quatre couples perçoivent également l'importance de se soutenir entre parents et comprennent que l'enfant est affecté par une situation conflictuelle et non soutenante entre conjoints. Plusieurs études dans le domaine de la parentalité corroborent l'importance du soutien conjugal en relation avec les compétences parentales (Belsky, 1984; Belsky et al., 1984; Bouchard, 1981; Léonard, 1994; Vitaro et coll., 1994). De mauvaises relations conjugales peuvent être nuisibles à l'enfant. Un parent capable d'offrir un milieu familial et conjugal harmonieux est perçu comme un bon parent chez des parents québécois (Massé, 1991).

Être pourvoyeur

Un bon parent est aussi un bon pourvoyeur selon trois des couples de parents interviewés. Cette dimension n'a pas été mentionnée dans le discours de parents de la classe moyenne interviewés dans l'étude de Massé (1991). Par

contre, elle se retrouvait dans les aspects du père idéal de Snow en 1981 (Lawton & Coleman, 1983). Aussi, dans l'étude de Dandurand et coll. (1994), de futurs jeunes pères québécois affirment leur intention de ne plus être les seuls pourvoyeurs.

Quant aux hommes de la classe moyenne, certaines études portent à croire que le rôle de pourvoyeur est surtout cette capacité à trouver et à garder un emploi afin d'avoir un revenu familial suffisant. Chez les parents interviewés, être pourvoyeur signifie plutôt se débrouiller afin que l'enfant "ne manque de rien" et ce, sans nécessairement énoncer cette capacité d'avoir et de conserver un emploi. Ceci est d'autant plus vrai pour Simon qui a vécu l'itinérance. Il semble que ce soit une préoccupation importante chez lui compte tenu de l'abondance du discours sur cet aspect. La notion de débrouillardise est également souvent employée dans le discours des femmes interviewées par Colin et coll. (1992).

Par contre, certaines incongruités surgissent du discours de ce parent. D'une part, il spécifie qu'un bon parent doit se priver pour son enfant et faire passer les besoins de l'enfant en premier, et d'autre part, il affirme qu'il ne veut pas se priver de ses "*gadgets électroniques*". Des achats tels qu'un "Fido" ou un climatiseur seront justifiés en fonction du bien-être de l'enfant, mais est-ce vraiment dans cet intérêt qu'il le fait ou est-ce afin de rationaliser ses achats impulsifs? Est-ce pour combler sa vie de privation qu'il s'offre autant d'objets? Est-ce parce que sa vie dans la criminalité l'a habitué à vivre avec beaucoup de biens matériels à monnayer? Cette façon de faire se poursuit même s'il a cessé ses activités criminelles. Il consomme énormément de biens matériels qui sont pour lui facilement monnayables advenant un besoin plus urgent. En ce moment, il cumule les dettes et il sera probablement difficile de s'en sortir sans avoir recours de nouveau à des actes criminels. Il semble difficile, voir impossible, pour ce père, de se priver de ses biens matériels, alors il justifierait leur achat en fonction des besoins de l'enfant.

Simon spécifie que ce n'est pas l'argent qui fait un bon parent mais que l'absence de ressources financières adéquates peut rendre la tâche plus difficile.

Ainsi, Simon mentionne qu'il lui est difficile d'arriver à payer son logement et son électricité. Ces propos rejoignent ceux de Ouellet et coll. (1995) qui spécifient que la pauvreté se répercute sur la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins de base, c'est-à-dire les leurs propres et ceux des personnes qui sont à leur charge. Selon ces auteurs, ces répercussions s'actualisent au plan du logement, du transport, de l'habillement, ainsi qu'au plan de l'alimentation.

Roger, lui, soulève que l'absence de revenu suffisant pourrait affecter sa santé mentale. Il avoue que ses préoccupations financières pourraient lui amener des états dépressifs et l'obligeraient à moins de divertissement familial. Ainsi, cette situation de privation serait susceptible de diminuer sa patience et d'entraîner plus de violence familiale. De plus, le manque de moyens financiers ne lui permettrait pas d'offrir des cours à son enfant, celui-ci sera élevé dans la rue et entouré de plus de violence. Aussi, sans revenu adéquat, il ne peut pas fournir des jeux éducatifs requis à son enfant, et ainsi celui-ci serait moins bien préparé à une réussite scolaire. De plus, selon Roger, l'enfant provenant d'une famille à faible revenu se voit davantage confronté à des refus de la part de ses parents, et ceci peut entraîner plus de difficultés au parent pour assumer son autorité parentale. Ainsi, les propos de Roger rejoignent assez fidèlement ceux décrits par le groupe de travail pour les jeunes sur les conséquences de la pauvreté sur les familles (MSSS, 1991) et ceux décrits par le Comité de la santé mentale en 1994 sur les liens entre la pauvreté et la santé mentale.

Être capable d'aller chercher de l'aide

Afin de se maintenir compétent, trois couples ont énoncé cette capacité d'aller chercher de l'aide. Chez des parents qui craignent de se faire enlever leurs enfants, cette capacité leur demande beaucoup de confiance, car demander de l'aide est de reconnaître certaines difficultés.

Être capable de communiquer

Le discours des parents a été très bref sur ce sujet. Les parents énoncent

simplement que le parent compétent a un bon contact, une bonne relation avec son enfant, mais ils ne décrivent pas les caractéristiques d'une bonne communication. Par exemple, Simon dira qu'il sera disponible si l'enfant a besoin de lui parler, comme si l'enfant doit être l'initiateur de la communication. La capacité du parent à établir une bonne relation avec l'enfant, c'est-à-dire à discuter, à échanger et à communiquer avec lui a ressorti dans l'étude de Massé (1991) sur la conception de la compétence parentale.

Être capable d'entraide entre parents

Simon est le seul parent à avoir associé le fait de s'entraider entre parents à la compétence parentale. Il a discours abondamment sur cet aspect. Est-ce parce qu'il a davantage besoin de cette entraide pour assurer son rôle de pourvoyeur?

4. Le savoir expérientiel

Aucun parent n'a énoncé qu'un bon parent doit posséder certaines connaissances. Ce discours diffère de la documentation scientifique qui valorise l'augmentation de connaissances pour favoriser les compétences parentales. Dans la présente étude, le savoir des parents est essentiellement expérientiel, c'est-à-dire basé sur des expériences concrètes. Une réflexion est faite, surtout à partir de leur propre expérience antérieure ainsi que des expériences connues et vécues par d'autres. Cette réflexion amène le parent à juger s'il souhaite répéter ou non les agissements subis ou observés. Ils retiennent surtout les exemples à ne pas répéter. Leur propre vécu et le vécu d'autres parents sont leur principale source d'apprentissage.

Simon, Whitbeck et al. (1990) reconnaissent que les mères plus scolarisées se préparent à leur futur rôle en lisant des livres ou en prenant des cours sur le développement de l'enfant et sur leur rôle. Cette étude démontre qu'un haut niveau de scolarité influence positivement la qualité du rôle parental chez les mères et non chez les pères. Pourtant, certaines autres études (Lebel,

1991; Perreault, 1996) démontrent qu'un bas niveau de scolarité influence positivement le sentiment de compétence parentale. Cependant, le sentiment de compétence n'est pas nécessairement probant de la compétence parentale réelle.

Faire mieux que ses parents

La compétence parentale, c'est surtout chercher à "ne pas répéter les erreurs" que ses propres parents ont faites. C'est vouloir réparer sa propre enfance en cherchant à éviter le problème d'éducation que l'on a connu. Les parents de notre échantillon énonçaient beaucoup d'exemples "à ne pas faire", "à ne pas répéter" et très peu d'exemples à imiter pour représenter la compétence parentale.

D'une part, Colin et coll. (1992) ont également spécifié qu'un enjeu omniprésent, chez toutes les participantes de leur étude sur la maternité en situation de grande pauvreté, est de ne pas reproduire, avec leurs enfants, la situation vécue durant l'enfance. Elles veulent être en mesure de ne pas répéter la situation dans laquelle elles ont grandi, et ceci se résume le plus souvent par ne pas faire comme leur mère. D'autre part, selon les intervenants interviewés par Lévesque (1996), les hommes des classes défavorisées recherchent la valorisation et la gratification sociale par leur implication paternelle auprès des enfants. Par cette implication, ils poursuivent un idéal de "réalisation personnelle", c'est-à-dire la réparation de l'histoire personnelle et la construction d'un avenir meilleur, voire d'un avenir créateur d'un sens à la vie en société. De futurs pères québécois de classe moyenne craignent également de reproduire la relation froide et distante qui, dans leur enfance, a caractérisé le lien avec leur propre père (Dandurand et coll., 1994).

Certains parents ont dit qu'il est toujours plus facile de voir les erreurs des autres que les bons coups. Est-ce une tendance naturelle de l'être humain que de se centrer sur les fautes ou les erreurs d'autrui? Est-ce un discours typiquement québécois ("pas pire", "pas laid")? Est-ce un discours de gens qui ont peu ou pas de modèles positifs à citer? Plusieurs auteurs notent cette

absence de modèle paternel chez les hommes québécois (Corneau, 1989; MSSS, 1991), et ce sont davantage les pères qui se sont exprimés le plus lors des entrevues.

5. La finalité chez l'enfant

Deux couples, Céline et Roger ainsi que Mélanie et Simon, définissent le parent compétent par le résultat de son rôle parental. Ce sont les deux couples qui ont eu une durée d'entretien plus longue.

Selon Céline et Roger, un bon parent devrait être capable de mettre un enfant en confiance afin qu'il se confie à lui. L'enfant doit être capable de se défendre et de se débrouiller, et ce, surtout dans une grande ville comme Montréal. Ce couple explique qu'ils élèveraient différemment leur enfant s'ils étaient, par exemple, au Saguenay. La notion de famille élargie semble avoir une importance pour la compétence parentale chez ce couple. Les résultats obtenus par Massé (1991) sur la conception populaire de la compétence parentale décrivent un parent compétent comme celui qui a la capacité de favoriser le développement d'un enfant ayant diverses qualités, dont celle d'être adapté à sa société, d'être autonome, d'être débrouillard, équilibré et heureux. Ces résultats ressemblent aux propos tenus par Céline et Roger. La notion d'autonomie, tant valorisée par la classe moyenne, n'a pas beaucoup été nommée par les parents interviewés. Roger est le seul parent à avoir parler de la capacité de se débrouiller et de foncer dans la vie. Est-ce révélateur de différence entre les valeurs éducatives des différentes classes sociales comme le citent certaines études (C.S.M.Q, 1994; Luster et al., 1989; Tousignant, 1989)?

Roger a aussi soulevé qu'un enfant qui admire son père a un bon père. De plus, Céline a nuancé cette dimension en spécifiant qu'un enfant peut quand même "mal tourner", et ce, même si les parents sont de bons parents. Mélanie et Simon n'ont pas soulevé cette nuance.

Mélanie et Simon croient aussi que le devenir de l'enfant fait gage de leur compétence "*tu reviendras voir dans deux ans et tu verras si on a réussi*". Un

bon parent réussit à se faire écouter, son enfant ne pleure pas, ne fait pas de crise et il est tranquille. Pourtant, il est du domaine de l'enfance de bouger, de pleurer etc. Les attentes de ce parent semblent élevées et peu réalistes. Quel parent n'a pas vu son enfant faire une crise dans un magasin ou bien pleurer, sans être capable de le consoler rapidement? Pourtant, ce parent associe ces signes à de l'incompétence parentale. Durant l'entrevue, ce couple a souligné avoir été signalé à la DPJ à cause des pleurs de leur enfant. Est-ce qu'un enfant qui pleure ou fait des crises signifie pour eux un indice de négligence? Un indice de maltraitance? Un indice que le parent ne répond pas aux demandes de l'enfant, donc qu'il ne s'en occupe pas? Est-ce seulement parce que ces pleurs ou ces crises peuvent alerter l'entourage et qu'ils sont ainsi susceptibles de voir apparaître la DPJ, et même éventuellement de se faire enlever leur enfant par les services sociaux?

De plus, ce couple se qualifiera de bons parents s'ils réussissent à ce que leur enfant termine son secondaire V. Durant l'entretien, ce couple a mentionné les difficultés qu'ils ont à se trouver un emploi à cause du diplôme requis pour tous les emplois. Ils réalisent l'importance de ce diplôme pour l'avenir de leur enfant. Ils souhaitent réussir là où leurs parents n'ont pas réussi. Mélanie et Simon sont le seul couple qui a mentionné la notion de formation et d'éducation de l'enfant. Le niveau de scolarité souhaité semble bas mais peut-être réaliste dans leur situation? Dans l'étude de Massé (1991), les parents interviewés avaient mentionné qu'un parent compétent devait voir à fournir une formation adéquate à l'enfant et ce, sans spécifier le niveau à atteindre. Quel est ce niveau de formation adéquat pour bien s'intégrer dans la société québécoise actuelle et de l'avenir? Les parents interviewés n'ont pas énoncé de projets d'avenir, de rêves futurs pour leurs enfants.

Aussi, il est important pour Simon et Mélanie que leur enfant partage avec les autres et ne soit pas individualiste. Cette valeur est également importante pour les parents. Est-ce une façon indispensable de s'en sortir lorsque l'on est en situation de grande pauvreté? Simon et Mélanie valorisent davantage les

valeurs de conformité et des valeurs d'humanité pour leur enfant plutôt que les valeurs d'autonomie ou de morale envers la société.

Simon et Mélanie sont le seul couple qui a amené la notion de lien entre les parents et les enfants à travers les années. Un bon parent voit ses enfants, rendus adultes, continuer à lui rendre visite. Cette représentation origine-t-elle du fait que plusieurs liens entre parents et enfants ont été rompus (ex: père absent, histoire de placement, etc.) dans la classe défavorisée? Simon spécifie, lors de l'entrevue, qu'il est le seul de sa famille à avoir encore des contacts avec son père.

Les propos de Céline et de Roger rejoignent davantage les propos soulevés par les résultats obtenus de la classe moyenne, tandis que ceux de Mélanie et de Simon rejoignent ceux de la classe à faible revenu (C.S.M.Q., 1994; Luster et al., 1989; Tousignant, 1989). En effet, ces auteurs ont démontré que les gens de la classe moyenne valorisent l'autonomie et la fonction de soutien auprès de leurs enfants tandis que ceux de la classe défavorisée valorisent la conformité à l'autorité externe et accentuent l'obligation d'imposer des restrictions. Le revenu familial et la façon de vivre de Céline et de Roger sont davantage près de la classe moyenne, tandis que la situation de Mélanie et de Simon rejoint davantage celle de "l'espace de pauvreté", c'est-à-dire la pauvreté multidimensionnelle.

Il est aussi étonnant de constater que la notion de tempérament de l'enfant est peu utilisée pour le nourrisson, mais apparaît pour justifier l'utilisation des services sociaux afin de corriger ce "mauvais caractère" de l'enfant.

En résumé, plusieurs dimensions des représentations sociales de la compétence parentale des parents interviewés sont relevées dans les résultats d'études scientifiques. Le concept de compétence parentale est multidimensionnel, axé sur les déterminants individuels du parent, et centré sur le savoir-faire et le savoir-être du parent. Les parents interviewés se représentent la compétence parentale par la présence de valeurs, de savoir-être, de savoir-faire, de savoir expérientiel chez le parent, et par la finalité atteinte chez l'enfant.

Les valeurs sont illustrées par la primauté de l'enfant dans la vie du parent et ce, jusqu'à justifier son absence sur le marché du travail et l'achat de biens matériels disproportionnés avec leur faible revenu. **Le savoir-être** comprend les attitudes d'attention, de compréhension, d'ouverture à l'apprentissage, de protection, de respect, de dévouement, d'admiration, de confiance, d'encouragement et des qualités d'amour et de patience. Donner de l'attention et de l'amour sont les thèmes cités par tous les couples. La patience et la compréhension sont aussi des thèmes qui sont énoncés fréquemment par les couples. **Le savoir-faire** constitue la majeure partie du discours. Il comprend l'investissement parental, la capacité d'éduquer, la capacité d'entraide entre conjoints, le fait d'être pourvoyeur, la capacité de résoudre les problèmes, la capacité d'aller chercher de l'aide, la capacité de communiquer avec l'enfant et finalement la capacité d'entraide et de partage entre parents. L'investissement parental et la capacité d'éduquer sont les thèmes les plus développés par les parents. L'investissement parental comprend le fait d'être présent et disponible à son enfant ainsi que les tâches du prendre soin. La quantité de temps passé avec l'enfant semble primordiale pour les parents interviewés. La capacité d'éduquer comprend la capacité d'établir une démarche disciplinaire avec une régularité et de faire changer un mauvais comportement chez son enfant sans utiliser la violence. Les parents expriment avoir peur que les services sociaux enlèvent leurs enfants, par contre ils décrivent l'utilisation des services volontaires de la DPJ comme des éléments de compétence parentale. La capacité d'être pourvoyeur signifie faire en sorte que l'enfant ne manque de rien et ne signifie pas nécessairement la capacité à rechercher ou à garder un emploi. L'argent n'est pas associé directement à la compétence, mais l'absence de revenu suffisant peut rendre la tâche de parent plus difficile. **Le savoir** est presque exclusivement expérientiel. Leurs savoirs s'appuient sur leurs expériences durant leur enfance, en tant qu'enfant et en tant que gardien d'enfants, ainsi que sur l'expérience de parents qu'ils peuvent observer. Ils cherchent à ne pas

répéter les erreurs de leurs parents et à faire mieux que ceux-ci. Puis, **la finalité chez l'enfant** s'actualise par un enfant tranquille, qui ne pleure pas, qui ne fait pas de crises, qui écoute et qui respecte les adultes. Aussi, cet enfant de parent compétent est capable d'attendre, de partager, d'aimer le monde, de se défendre, de se débrouiller, de se confier à ses parents, de terminer son secondaire V, de revoir ses parents un fois adulte. De plus, il perçoit son père comme une idole. Les parents valorisent peu l'autonomie et ils n'expriment pas de projet d'avenir pour leurs enfants.

Le degré d'importance d'une catégorie varie d'un couple à l'autre. Et finalement, certains éléments sont décontenaçants et paradoxaux. Décontenaçants, car certains parents justifient des achats personnels ainsi que leur absence du marché du travail en fonction des besoins ou du bien-être de leur enfant, et paradoxaux, car certains d'entre eux considèrent le placement de leur enfant comme un signe de compétence parentale chez le parent.

Les recommandations

Nous terminons ce chapitre par la présentation d'un certain nombre de recommandations pour la pratique infirmière et la recherche en sciences infirmières.

Recommandations pour la pratique infirmière

L'infirmière oeuvrant dans un CLSC constitue une porte d'entrée naturelle pour les futurs parents. Par le biais des rencontres prénatales, des cliniques d'immunisations, des visites à domicile ou des suivis individualisés comme le programme OLO, l'infirmière a une position privilégiée pour aider les personnes qui font l'apprentissage du rôle de parent (Léonard et Paul, 1995; Lepage et Guay, 1990; Paul et Duhamel, 1995). Elle peut faciliter l'acquisition des compétences parentales. Pour atteindre cet objectif, cette étude renforce l'idée que l'infirmière doit considérer les parents comme une source de connaissances (Paul, Lambert, St-Cyr Tribble, Lebel, 1997). Les résultats de cette étude

démontrent à quel point les parents qui vivent en situation de grande pauvreté possèdent des notions sur le concept de compétence parentale. Aussi, les résultats confirment que les parents, autant le père que la mère, veulent être compétents dans leur rôle. En lien avec ces données, l'infirmière peut explorer la conception de la compétence parentale chez les parents lors de ses contacts avec cette clientèle. Ensuite, elle encouragera une réflexion critique autour de la compétence parentale. Durant cette réflexion, l'infirmière peut identifier, reconnaître, valoriser et encourager les efforts des parents vers cette compétence. De plus, elle peut influencer et tenter d'influencer les croyances et discuter des moyens les plus appropriés pour atteindre ces mêmes objectifs. Cette façon de faire implique que l'infirmière soit d'abord un soutien au parent dans une perspective axée sur la famille. L'écoute du couple, la reconnaissance de la validité de son point de vue, de son expérience et de sa façon de se représenter la réalité face à la compétence parentale sont liées à des interventions d'habilitation (Paul et coll., 1997). Ces interventions sont à encourager avec les parents vivant en situation de grande pauvreté.

Les parents de notre échantillon, vivant en milieu de grande pauvreté, apprennent de leur propre expérience ou du vécu de parents autour d'eux. Leurs sources d'apprentissage ne proviennent pas de lecture ou d'informations transmises par des experts.

Ainsi, l'infirmière peut demander à chacun des parents avec qui elle est en contact ce qu'il souhaite répéter ou non de leur enfance avec leur enfant. À partir de ces données, l'infirmière amène le parent à réfléchir sur le "comment faire" pour ne pas répéter les erreurs de ses parents, sur les moyens à prendre et sur les ressources susceptibles de l'aider. L'infirmière peut ainsi valoriser les composantes importantes de la compétence et ainsi orienter le parent vers des ressources pratiques d'apprentissage, telles que les rencontres de stimulation précoce ou d'échanges d'expériences entre parents comme le programme Yapp (MSSS, 1994).

L'infirmière doit donc offrir à ces nouveaux parents des opportunités de

contact et de réflexion sur leur expérience parentale. Si ces ressources n'existent pas, l'infirmière doit favoriser la création d'opportunités d'activités d'apprentissage dans l'entourage ou dans la communauté où vit le couple.

Recommandations pour la recherche en sciences infirmières

Le concept de compétence parentale est un concept complexe et multidimensionnel. Nous avons besoin de collaboration entre les disciplines et entre les experts cliniques et les chercheurs, pour clarifier, sous différentes perspectives, ce concept qui nécessite d'être approfondi davantage.

Des études comparatives sur les représentations de la compétence parentale chez la classe très favorisée, chez la classe moyenne et chez la classe défavorisée seraient intéressantes à réaliser pour mieux cerner les ressemblances et les différences majeures. Quels sont les thèmes communs à toutes les classes? Y a-t-il une gradation entre la classe dite "riche" et la classe dite "défavorisée"? Quelles en sont les différences fondamentales? Ces connaissances permettraient de mieux adapter nos interventions selon les caractéristiques propres à un groupe donné.

Des études longitudinales sur le concept de compétence parentale qui débuteraient en période prénatale et qui continueraient en période postnatale, et ce, jusqu'à ce que l'enfant atteigne la majorité, permettraient de suivre l'évolution de la représentation de cette compétence à travers le temps. Ceci permettrait d'ajuster les interventions des intervenants en conséquence.

Il semble que les pères n'ont pas la même représentation de la compétence parentale que les mères. Il serait donc utile de refaire cette étude en interviewant, d'une part les pères, et d'autre part, les mères afin de mieux être en mesure d'identifier ce qui relève réellement du domaine du père ou du domaine de la mère. Plusieurs questions soulevées par la présente étude pourraient trouver des éclaircissements dans de futures recherches qualitatives. A titre d'exemples, pourquoi le placement volontaire des enfants est-il perçu comme un signe de compétence parentale? Pourquoi les parents qui vivent en

situation de grande pauvreté ne recherchent pas d'aide face à leur nouveau rôle alors qu'ils manifestent avoir le besoin d'apprendre? Quelles sont les conséquences pour le parent qui ne parvient pas à être le bon parent qu'il voulait être? Les réponses à ces questions nécessitent la poursuite de la recherche dans ce domaine.

Il serait aussi pertinent d'utiliser un autre concept que le concept de compétence parentale qui s'avère centré sur les qualités individuelles du parent. Il serait fort intéressant d'explorer les conceptions d'une "bonne éducation" ou d'un "bon élevage" d'enfants chez cette même population. Il est possible que les résultats obtenus seraient différents et incluraient davantage de composantes du modèle écologique.

Conclusion

L'objectif de cette recherche visait à explorer les représentations sociales de la compétence parentale chez des parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté. A l'aide d'une méthode qualitative, nous avons choisi d'investiguer ce sujet de recherche en nous appuyant sur la théorie des représentations sociales afin de saisir la globalité de ce concept. Cette étude se démarque de plusieurs écrits traitant de ce sujet par le fait qu'elle présente une vision élargie du concept et qu'elle s'adresse à des parents qui vivent en situation de grande pauvreté. Ce type d'étude exploratoire a l'avantage de nous présenter une vision globale et réelle du concept de compétence parentale telle que perçue par des parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté. Plusieurs auteurs centralisent leurs études sur un seul aspect de la compétence parentale, et ainsi occultent plusieurs autres aspects importants de ce concept. Peu d'études sur ce concept ont été effectuées avec une population franco-qubécoise, auprès d'une clientèle plus difficile à rejoindre, soit des familles biparentales vivant en milieu de grande pauvreté.

La présente étude a permis d'augmenter les connaissances sur les représentations sociales à l'égard de ce concept complexe qu'est la compétence

parentale. Les résultats démontrent l'aspect multidimensionnel et la perspective individualiste de ce concept. La compétence parentale est centrée sur l'investissement parental dans le "prendre soin" de l'enfant et dans son éducation sans violence, et ce, en démontrant de l'amour et de l'attention. Elle est la mise en pratique du savoir. Ce savoir est essentiellement expérientiel.

Ces résultats renforcent la croyance que les parents de nourrissons qui vivent en situation de grande pauvreté ont beaucoup de notions sur le concept de la compétence parentale. Ils veulent être de bons parents et ils désirent, dans l'immédiat, ce qu'il y a de mieux pour leur enfant.

Ces résultats appuient la pertinence de l'exploration des perceptions parentales sur la notion de bon parent par les infirmières impliquées auprès de parents vivant en situation de grande pauvreté. Cette exploration permet une meilleure compréhension de ce qui est identifié comme étant de la compétence parentale. Avec ces données, l'infirmière est davantage en mesure de planifier des interventions adaptées afin de mieux identifier, de favoriser et de soutenir le développement de la compétence parentale auprès de ces parents. Finalement, cette étude nous invite donc à pousser de nouvelles avenues de recherche auprès de populations variées, à des étapes de vie différentes. Il serait intéressant de continuer avec des études exploratoires afin de clarifier les énoncés paradoxaux relevés dans cette étude. Tout compte fait, est-ce que la conception fondamentale de ce qu'est un bon parent chez des parents vivant en situation de grande pauvreté diffère réellement de l'ensemble de la population québécoise? La différence n'est-elle pas davantage dans le pouvoir d'actualisation de ce savoir?

RÉFÉRENCES

Avard, D. (1995). Les enfants du Canada et leur famille. Transition, juin, 10-12.

Bardin, L. (1993). L'analyse de contenu. (édit. corrigée.). Paris: Presses Universitaires de France.

Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: A process model. Child Development, 55, 83-96.

Belsky, J., Robins, E. & Gamble, W. (1984). The determinants of parental competence: Toward a contextual theory, beyond the dyad. New-York: Lewis Plenum Press.

Blais, L. et Guay, L. (1991). Pauvreté, santé mentale et stratégies d'existence: Rapport descriptif d'une étude de besoins en santé mentale. Document de travail non publié, DSC Sacré-Coeur, Montréal, Canada.

Bouchard, C. (1981). Perspectives écologiques de la relation parent(s)-enfant: Des compétences parentales aux compétences environnementales. Apprentissage et Socialisation, 4 (1), 4-23.

Bourassa, J. (1992). L'attachement parents-enfant: Rôle, développement et manifestation à la période périnatale. Résumé de communication. Symposium sur l'allaitement maternel, Ligue la lèche, Montréal.

Bourassa, J., Couture, L., Cyr, L. et Malenfant, R. (1986). L'éclosion du devenir parent: Éléments théoriques suivis d'un programme pilote de formation des intervenants(es) en périnatalité auprès des familles à risques. Département de santé communautaire. Centre hospitalier de l'Université Laval.

Bourassa, J. et Cyr, L. (1989). Définition du concept de famille en difficulté. Rapport présenté au Conseil régional de la Santé et des Services Sociaux de la région de Québec. Département de santé communautaire. Centre Hospitalier de l'Université Laval.

Burns, N. & Grove, S. (1993). The practice of Nursing Research: Conduct, Critique and Utilization. (2nd ed.). Philadelphia: Saunders.

Carter-Jessop, L. & Yoos, L. (1994). Parental thinking: Assessment and applications in Nursing. Maternal-Child Nursing Journal, 22(2), 49-55.

Champagne-Gilbert, M. (1987). La compétence parentale: Origine du terme et contexte actuel. Dans les actes du colloque régional sur la compétence parentale, Les parents: des êtres de ressources. Montréal: DSC Hôpital St-Luc.

Chombart de Lauwe, M-J. & Feuerhahn, N. (1989). Dans D. Jodelet (éd.), Les représentations sociales (2e éd., pp. 320-340). Paris: Presses universitaires de France.

Cloutier, R. (1985). L'expérience de l'enfant dans sa famille et son adaptation future. Apprentissage et socialisation, 8(4), 87-100.

Colin, C., Ouellet, F., Boyer, G. et Martin, C. (1992). Extrême pauvreté, maternité et santé. Montréal: St-Martin.

Comité de la santé mentale du Québec. (1985). La santé des enfants et des adolescents. Gouvernement du Québec, Ministère des affaires sociales.

Comité de la santé mentale du Québec. (1994). Les liens entre la pauvreté et la santé mentale. De l'exclusion à l'équité. Montréal: Morin.

Conseil de la famille. (1990). État et famille: Des politiques sociales en mutation. Cahier no 2. Québec: Gouvernement du Québec.

Cook, C.D. & Beaujot, R.P. (1996). Labour force interruptions: The influence of marital status and presence of young children. Canadian Journal of Sociology, 21,(1), 25-41.

Corneau, G. (1989). Père manquant, fils manqué. Montréal: Les Éditions de l'homme.

Crête, H., Forget, M., Gagné, M-P. et Séguin, L. (1983). Une nouvelle approche en santé des enfants 0-18 ans: La promotion du support et du développement des habiletés parentales. Département de santé communautaire, Laval.

Dandurand, B.R., Bernier, L., Lemieux, D. et Dulac, G. (1994). Le désir d'enfants: Du projet à la réalisation. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Dix, T. (1991). The affective organisation of parenting: Adaptive and maladaptive processes. Psychological Bulletin, 110(1), 3-25.

Duclos, G. et Laporte, D. (1992). Du côté des enfants. Montréal: Hôpital Ste-Justine.

Ferketich, S. & Mercer, R.T. (1994). Predictors of paternal role competence by risk status. Nursing Research, 43(2), 80-85.

Ferketich, S. & Mercer, R.T. (1995). Experienced and inexperienced mothers maternal competence during infancy. Research in Nursing & Health, 18, 333-343.

Flager, S. (1988). Maternal role competence. Western Journal of Nursing Research, 10, 274-290.

Flament, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. Dans D. Jodelet (éd.), Les représentations sociales (2e éd., pp. 205-219). Paris: Presses universitaires de France.

Fortin, M-F. (1996). Le processus de la recherche de la conception à la réalisation. Ville Mont-Royal: Décarie.

Fox, M.L. (1989). Parental competence: Determinants of parental involvement with infants. Mémoire de Maîtrise. Austin: University of Texas.

Gagnon, P. (1993). Le rôle de la famille dans le développement du trouble de la personnalité limite. Revue canadienne de psychiatrie, 38(9), 611-616.

Garbarino, J. (1993). Psychological child maltreatment: A developmental view. Primary Care, 20(2), 307-315.

Garbarino, J. (1996). Can reflections on 20 years of searching. Child Abuse & Neglect, 20(3), 157-160.

Garbarino, J. & Stocking, S.H. (1981). The social context of child maltreatment. In J. Garbarino & S.H. Stocking (Eds.), Protecting children from abuse and neglect. Developing and maintaining effective support systems for families. San Francisco, CA: Jossey-Bass.

Gasse, J.M. (1983). Effets d'un enseignement infirmier postnatal sur certaines dimensions de la compétence maternelle. Mémoire de maîtrise non publié, Université de Montréal, Montréal, Canada.

Gauthier, G. (1981). Le développement de la compétence parentale. Dans L. Houde, L.(Éd.), Le développement de la compétence parentale. Rapport d'un colloque tenu à St-Jean-sur-Richelieu, Département de santé communautaire du Haut-Richelieu.

Gelles, R.J. (1989). Child abuse and violence in single-parent families: Parent absence and economic deprivation. American Journal Orthopsychiatric, 59(4), 492-501.

Goldberg, S. (1991). Recent developments in attachment theory and research. Canadien Journal of Psychiatry, 36, 393-400.

Goodnow, J. (1985). Change and variation in ideas about childhood and parenting. In I. Sigel (Ed.), Parental Belief Systems: The psychological consequences for children. (pp. 235-270). Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Goodnow, J. (1988). Parents' ideas, actions, and feelings: Models and methods from developmental and social psychology. Child Development, 52, 286-320.

Gottlieb, L. & Rowat, K. (1987). The McGill model of nursing: A practice derived model. Advances in Nursing Science, 9(4), 51-61.

Guimont, B. (1992). Les relations interpersonnelles et le réseau social de femmes enceintes de milieu défavorisé. Mémoire de maîtrise non publié, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.

Hashima, P.Y. & Amato, P.R. (1994). Poverty, social support, and parental behavior. Child development, 65, 394-403.

Herzlich, C. (1969). Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale. Paris: Mouton & Co.

Herzlich, C. (1972). La représentation sociale. Dans S. Moscovici (Éd.), Introduction à la psychologie sociale (pp. 303-323). Paris: Larousse.

Hewstone, M. (1989). Représentations sociales. Dans D. Jodelet (Édit.), Les représentations sociales (2e éd., pp. 252-274). Paris: Presses universitaires de France.

Jéliu, G. (1990). Stratégie préventive applicable lors des soins post-partum et de l'examen de santé périodique. Résumé de communication. Colloque sur la prévention primaire de l'abus et de la négligence. Hôpital St-Luc.

Jodelet, D. (1989). Représentations sociales: un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (Éd.), Les représentations sociales (2e éd., pp. 31-61). Paris: Presses universitaires de France.

Jodelet, D. (1993). Les représentations sociales, regard sur la connaissance ordinaire. Science humaines, 27(4), 22-24.

Jones, L.C. & Lenz, E.R. (1986). Father-newborn interaction: Effects of social competence and Infant state. Nursing Research, 35(3), 149-153.

Julian, K.C. (1983). A comparaison of perceived and demonstrated maternal role competence of adolescent mothers. Health Care of Women, 4, 223-236.

Lafrance, L. (1986). Familles ayant des enfants entre 0 et 5 ans. Comment promouvoir le développement de l'autonomie ? Rapport de recherche, Département de santé communautaire Rivière du Loup, Québec.

Lamb, M. & Easterbrooks, M. (1980). Individual differences in parental sensitivity: Some thoughts about origins, components, and consequences. In M. Lamb & L. Sherrod (Eds.), Infant social cognition: Empirical and theoretical considerations. Hillsdale, N.J.: Erlbaum.

Lawton, J.T. & Coleman, M. (1983). Parents' perceptions of parenting. Infant Mental Health Journal, 4(4), 352-361.

Lebel, P. (1991). Évaluation de la visite postnatale systématique. Sherbrooke: Département de santé comunautaire, C.H.U.S.

Legendre, R. (1993). Dictionnaire actuel de l'Éducation. (2e éd.). Montréal: Guérin.

Léonard, N. (1994). Perceptions de la relation conjugale, du fonctionnement familial et du sentiment de compétence parentale chez des pères et des mères d'un premier enfant âgé d'un an. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada.

Léonard, N. et Paul, D. (1995). Vie de couple et sentiment de compétence parentale. L'infirmière canadienne, oct, 42-45.

Léonard, N. et Paul, D. (1996). Devenir parents. Les facteurs liés au sentiment de compétence parentale. L'infirmière du Québec, 4(1), 39-46.

Lepage, L. et Guay, J. (1990). D'une approche curative à une approche préventive lors des visites postnatales. Dans J-F. Saucier et L. Houde (Éd.), Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence. (pp. 67-78). Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

Lesemann, F. (1994). La pauvreté: aspects sociaux. Dans F. Dumont, S. Langlois, et Y. Martin (Éd.), Traité des problèmes sociaux (pp. 581-603). Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Lévesque, P-A. (1996). Discours d'intervenants-es sociaux sur la paternité et la condition paternelle dans les classes sociales défavorisées. Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal, Montréal, Canada.

Lévesque, P-A., Perreault, M. et Goulet, C. (1997). La paternité en milieu défavorisé: Le point de vue d'intervenants sociaux. Dans J. Broué et G. Rondeau (Éd.), Père à part entière (pp. 91-112). Montréal: Les Éditions St-Martin.

Lord, M. et Thibault, M. (1993). Manuel d'utilisation et d'interprétation de l'inventaire concernant le bien-être de l'enfant en lien avec l'exercice des responsabilités parentales (I.C.B.E.). Centre jeunesse de l'Estrie.

Luster, T., Rhoades, K. & Hass, B. (1989). The relation between parental values and parenting behavior: A test of the Kohn hypothesis. Journal of marriage and the family, 51(1), 139-147.

Magura, S. & Moses, B.S. (1986). Outcomes Measures for Child Welfare Services. Washington, D.C.: Child Welfare League of America.

Massé, R. (1989). Le support au rôle parental et la prévention de la violence faite aux enfants. Apprentissage et Socialisation, 12(1), 59-64.

Massé, R. (1991). La conception populaire de la compétence parentale. Apprentissage et Socialisation, 14(4), 279-290.

Massé, R. (1995). Culture et santé publique. Les contributions de l'anthropologie à la prévention et à la promotion de la santé. Montréal: Morin.

Maziade, M. (1990). Études sur le tempérament: Contribution à l'étude des facteurs de risque psychosociaux chez l'enfant. Dans J-F. Saucier et L. Houde (Éd.), Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence. (pp. 79-109). Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

McGillicuddy-De Lisi, A. (1985). The relationship between parental beliefs and children cognitive level. In I. Sigel (Ed.), Parental belief systems. The psychological consequences for children (pp. 7-24). Hillsdale, NJ: Erlbaum.

McLeod, J.D. & Shanahan, M.J. (1993). Poverty, parenting, and children's health. American Sociological Review, 58, 351-366.

Mercer, R.T. (1984). The process of maternal role attainment over the first year. Nursing research, 34(4), 198-204.

Mercer, R.T. (1986). First-time motherhood: Experiences from teens to forties. New York: Springer Publishing Compagny.

Mercer, R.T. et Ferketich, S.L. (1994). Predictors of maternal role competence by risk status. Nursing Research, 43, 38-43.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1989a). Adolescence et fertilité: Une responsabilité personnelle et social. Québec: Direction générale des publications.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1989b). Vivre avec un nourrisson: Avis sur la prévention en période post-natale. Québec: Direction générale des publications.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1991). Un Québec fou de ses enfants. Un rapport du groupe de travail pour les jeunes. Québec: Direction générale des publications.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1993). Politique de Périnatalité. Québec: Direction générale des publications.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1994). Y'a personne de parfait: Guide d'application du programme de soutien à la compétence parentale. Québec: Direction générale des publications.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1995). Le jeune enfant et ses parents... Une croissance et des compétences à valoriser et à soutenir. Québec: Direction générale des publications.

Montbourquette, J. (1993). L'ABC de la communication familiale. Ottawa: Novalis.

Moscovici, S. (1989). Des représentations collectives aux représentations sociales: éléments pour une histoire. Dans D. Jodelet (éd.), Les représentations sociales (2e éd., pp. 63-86). Paris: Presses universitaires de France.

Murphy, S. (1993). Using qualitative methods to evaluate needle exchange. Proceedings from the National Research Council Workshop on Needle Exchange and Bleach Distribution Programs, September, 27-28.

Obgu, J.U. (1981). Origins of Human Competence: A Cultural-Ecological Perspective. Child Development, 52(2), 413-429.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (1996). Perspectives de l'exercice de la profession d'infirmière. Montréal: auteurs.

Ouellet, H. Verreault, L. et Gendron, J-L. (1995). Les exclus du partage: la pauvreté. Centre de recherche sur les services communautaires. Québec: Université Laval.

Paquet, G. (1989). Santé et inégalités sociales. Un problème de distance culturelle. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Paul, D. (1993). Les étapes du cycle de la vie familiale. Nursing Québec, 13, 32-39.

Paul, D. et Duhamel, F. (1995). La famille et les jeunes enfants: Promotion du potentiel des parents dans l'apprentissage de ce nouveau rôle. Dans F. Duhamel (Éd.). La santé et la famille. Une approche systémique en soins infirmiers. (pp. 127-143). Montréal: Morin.

Paul, D., Lambert, C., St-Cyr Tribble, D. et Lebel, P. (1997). Tendre la main aux nouveaux parents: Écouter ou informer? L'infirmière du Québec, 4(5), 28-34.

Perreault, H. (1996). La perception d'efficacité maternelle de primipares québécoises et le congé post-partum précoce. Mémoire de maîtrise non publié, Université de Montréal, Montréal, Canada.

Perreault, M. Bouchard, F. Léveillé, D. Boyer, G. et Colin, C. (1996). Évaluation qualitative du construit théorique d'une grille d'identification des besoins et d'analyse continues des besoins de femmes enceintes vivant en grande pauvreté. Ruptures, 3(2), 173-186.

Perreault, M., Lévesque, P.A., Goulet, G., Ouellet, F. et Dulac, G. (1995). La signification de la paternité chez des hommes vivant en extrême pauvreté: Stratégie de recherche et premières analyses. Société savante du Canada, Section Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, Colloque: Plural Patterns of the Father-Child Relationship, UQAM, Montréal.

Pourtois, J-P. et Desmet, H. (1989). Pour une recherche qualitative et néanmoins scientifique. Réseaux, 55-56-57, 13-35.

Reece, S.M. (1992). The parent expectations survey: A measure of perceived self-efficacy. Clinical Nursing Research, 1(4), 336-346.

Rey, A. (1993). Dictionnaire historique de la langue Française (2e éd.). Paris: Dictionnaire le Robert.

Sabatelli, R.M. & Waldron, R.J. (1995). Measurement issues in the assessment of the experience of parenthood. Journal of Marriage and the Family, 57, 969-980.

Schor, E.L. (1995). The influence of families on child health. Family behaviors and child outcomes. In W.L. Coleman & E.H. Taylor (Eds.), The Pediatric clinics of North America. Family-Focused Pediatrics: Issues, challenges, and clinical methods (pp. 89-102). Philadelphia: Guest Editors.

Semin, G.R. (1989). Prototypes et représentations sociales. Dans D. Jodelet (édit.), Les représentations sociales (2e éd., pp. 239-251). Paris: Presses universitaires de France.

Simons, R.L., Whitbeck, L.B., Conger, R.D. & Melby, J.N. (1990). Husband and wife differences in determinants of parenting: A social learning and exchange model of parental behavior. Journal of Marriage and the family, 52, 375-392.

Simons, R.L., Beaman, J., Conger, R.D. & Chao, W. (1993). Childhood experience, conceptions of parenting, and attitudes of spouse as determinants of parental behavior. Journal of Marriage and the family, 55, 91-106.

Steinberg, L., Lamborn, D.S., Darling, N., Mounts, S.N. & Dornbusch, M.S. (1994). Over-time changes in adjustment and competence among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent, and neglectful families. Child Development, 65, 754-770.

Teti, D.M. & Gelfand, D.M. (1991). Behavioral competence among mothers of infant in the first year: The mediational role of maternal self-efficacy. Child Development, 62, 918-929.

Thibaudeau, M-F. (1985). La santé des familles défavorisées. Santé mentale au Québec, 10(1), 27-35.

Tousignant, M. (1989). La pauvreté: cause ou espace des problèmes de santé mentale. Santé mentale au Québec, 14(2), 91-103.

Trudelle, D. et Montambault, E. (1994). Le sentiment de compétence parentale chez des parents d'enfants d'âge préscolaire. Service social, 43(2), 47-62.

Vézina, A. et Bradet, R. (1990). Validation Québécoise de l'inventaire concernant le bien-être de l'enfant en relation avec l'exercice des responsabilités parentales. Rapport de recherche, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

Vézina, A. et Pelletier, D. (1992). L'ICBE. Un support au diagnostic et à l'intervention. Centre de recherche sur les services communautaires. Faculté des sciences sociales. Université Laval.

Vitaro, F., Dobkin, L.P., Gagnon, C. et LeBlanc, M. (1994). Les problèmes d'adaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent: Prévalence, déterminants et prévention. Ste-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.

Wagner, F.R. & Morse, J.J. (1975). A measure of individual sense of competence. Psychological reports, 36, 451-459.

Wright, L.M., Watson, W.L. & Bell, J.M. (1996). Beliefs: The heart of healing in families and illness. New-York: Basic Books.

APPENDICE A
FEUILLE DE ROUTE POUR LA SÉLECTION DES PARENTS

FEUILLE DE ROUTE POUR LA SÉLECTION DES PARENTS

	CRITÈRES	PÈRE		MÈRE	
1.	Parents avec un enfant de moins d'un an (primipare ou multipare).	oui	non	oui	non
2.	Parents francophones québécois de région urbaine.	oui	non	oui	non
3.	Parents en situation biparentale.	oui	non	oui	non
4.	Parents qui n'ont pas terminé leur secondaire V.	oui	non	oui	non
5.	Parents bénéficiaires de l'aide sociale ou salariés avec un revenu familial inférieur à 60% du seuil de faible revenu, soit 16,353.00\$.	oui	non	oui	non
6.	Parents ayant vécu depuis l'enfance dans une famille à faible revenu.	oui	non	oui	non
7.	Parents âgés de 18 ans et plus.	oui	non	oui	non

8.	Nourrissons âgés de moins d'un an.	oui	non
----	------------------------------------	-----	-----

N.B. Pour les exigences de l'étude, je ne peux pas retenir les familles qui ne rencontrent pas tous les critères.

APPENDICE B

LETTRES, INFORMATIONS AUX PARENTS ET CONSENTEMENT

Montréal, le 4 février 1997.

Mme Elisa Hamel
ATD Quart monde

SUJET: Projet de recherche sur le concept de "compétence parentale"

Je suis une infirmière complétant ma maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal. Je me permets de vous contacter en regard de mon projet de recherche.

Ce projet de recherche est une étude exploratoire, qualitative, qui a pour but de voir comment des parents (4 couples) de premier enfant, âgé entre quatre et six mois, vivant en situation de grande pauvreté se représentent le concept de compétence parentale.

Je sais qu'à titre de parent, chaque parent a à coeur d'être un bon parent pour son enfant. J'ai besoin du point de vue des parents eux-mêmes, à l'aide d'une entrevue, afin de m'aider à comprendre comment se représente, pour eux et leur entourage, cette idée de bon parent. Beaucoup de personnes ont des points de vue différents sur ce sujet. Je pense que les idées des parents eux-mêmes sur le terme de "bons parents" sont très importantes. Les résultats de cette étude permettront aux infirmières d'être davantage sensibles et à l'écoute de ce point de vue et de mieux en tenir compte auprès des parents qu'elles côtoient.

Je sollicite votre aide pour le recrutement de parents correspondants aux critères retenus. Une feuille de route, ci-jointe, énonce les critères retenus pour la sélection des parents. J'invite les nouveaux parents en situation économique difficile à participer à cette recherche: leurs points de vue sont importants à faire connaître. Toutes les informations que j'obtiendrai resteront strictement confidentielles. Pour ce faire, je modifierai les prénoms, aucune autre personne que moi-même n'aura accès aux bandes sonores et je détruirai ces bandes à la fin de la recherche. Soyez assurée qu'en tout temps, il sera impossible que quelqu'un puisse identifier le parent ainsi que sa famille.

Merci beaucoup de votre attention. Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cette recherche, il me fera plaisir d'en discuter avec vous. Vous pouvez me rejoindre, à frais virés, au [REDACTED]

Victoire Giguère, inf. B.Sc.

Montréal, le 5 février 1997.

Mme Isabelle Thibault
Inter-Action Famille

SUJET: Projet de recherche sur le concept de "compétence parentale"

Je suis une infirmière complétant ma maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal. Je me permets de vous contacter en regard de mon projet de recherche.

Ce projet de recherche est une étude exploratoire, qualitative, qui a pour but de voir comment des parents (4 couples) de premier enfant, âgé entre quatre et six mois, vivant en situation de grande pauvreté se représentent le concept de compétence parentale.

Je sais qu'à titre de parent, chaque parent a à coeur d'être un bon parent pour son enfant. J'ai besoin du point de vue des parents eux-mêmes, à l'aide d'une seule entrevue, afin de m'aider à comprendre comment se représente, pour eux et leur entourage, cette idée de bon parent. Beaucoup de personnes ont des points de vue différents sur ce sujet. Je pense que les idées des parents eux-mêmes sur le terme de "bons parents" sont très importantes. Les résultats de cette étude permettront aux infirmières d'être davantage sensible et à l'écoute de ce point de vue et de mieux en tenir compte auprès des parents qu'elles côtoient.

Je sollicite votre aide pour le recrutement d'un ou deux couples de parents correspondants aux critères retenus. Ci-joint, une feuille de route énonce les critères retenus pour la sélection des parents et une copie du guide qui sera utilisé pour l'entrevue. Toutes les informations que j'obtiendrai resteront strictement confidentielles. Pour ce faire, je modifierai les prénoms, aucune autre personne que moi-même n'aura accès aux bandes sonores et je détruirai ces bandes à la fin de la recherche. Soyez assurée qu'en tout temps, il sera impossible que quelqu'un puisse identifier le parent ainsi que sa famille. Chaque parent qui aura participé recevra le résultat de cette recherche.

Merci beaucoup de votre attention. Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cette recherche, il me fera plaisir d'en discuter avec vous. Vous pouvez me rejoindre, à frais virés, au [REDACTED]

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Victoire Giguère, inf. B.Sc.

Joliette, 12 février 1997.

Madame Francine Dupuis
Directrice des services professionnels
et de l'administration des programmes
CLSC St-Louis du Parc



Madame,

Suite à une conversation avec Mme Denise Malo, j'ai appris que votre établissement est favorable à participer à mon projet de recherche sur le concept de compétence parentale. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un mémoire pour la maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal.

Il s'agit d'une étude exploratoire, qualitative, qui a pour but de voir comment des parents primipares (4 couples) d'enfants âgés entre quatre et six mois vivant en situation de grande pauvreté, se représentent le concept de compétence parentale. Chaque parent a à coeur d'être un "bon parent" pour son enfant. J'ai besoin du point de vue de parents afin de m'aider à comprendre comment se représente, pour eux et leur entourage, cette idée de bon parent. Beaucoup de personnes ont des points de vue différents sur ce sujet. Les résultats de cette étude permettront aux infirmières d'être davantage sensible à ce point de vue et mieux en tenir compte auprès des parents qu'elles côtoient.

Je sollicite votre aide pour le recrutement d'un ou deux couples de parents correspondants aux critères retenus. Ci-joint, une feuille de route énonce les critères retenus pour la sélection des parents, un "avis aux parents" qui facilitera la présentation du projet aux parents, et finalement une copie du guide qui sera utilisé pour l'entrevue. Toutes les informations que j'obtiendrai resteront strictement confidentielles. Chaque parent et chaque CLSC qui aura participé recevra le résultat de cette recherche.

Merci beaucoup de votre attention. Si vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez me rejoindre au [redacted] ou rejoindre mon directeur, Michel Perreault au 343-7723, à la Faculté des sciences infirmières.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Victoire Giguère inf. B.Sc.

Joliette, le 05 février 1997.

Madame Christiane Brazeau
Directrice des services
de Première Ligne

Madame,

Je suis une infirmière complétant des études de maîtrise en sciences infirmières sous la direction de Michel Perreault, professeur à l'Université de Montréal. Je me permets de vous contacter en regard de mon projet de recherche.

Le thème de la recherche porte sur la compétence parentale en situation de grande pauvreté, et de ce fait rejoint certaines priorités provinciales et régionales. Ce projet de recherche est une étude exploratoire, qualitative, qui a pour but de voir comment des parents primipares, d'enfants âgés entre quatre et six mois, vivant en situation de grande pauvreté se représentent le concept de compétence parentale.

Nous sollicitons votre aide pour le recrutement d'un couple de parents correspondants aux critères retenus. A l'aide d'une entrevue non-directive, je veux recueillir le point de vue de parents sur la notion de "bons parents". Vous trouverez ci-joint une feuille de route qui énonce les critères retenus pour la sélection des parents et une copie du guide qui sera utilisé pour l'entrevue. Soyez assurée que la confidentialité des données sera respectée car ce protocole a été soumis à un comité d'approbation à l'Université de Montréal.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette lettre et pour de plus amples informations, vous pouvez me rejoindre au (514)755-3110 ou rejoindre Michel Perreault, professeur à la Faculté des sciences infirmières, au (514)273-7723.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Victoire Giguère, inf. B.Sc.

Joliette, le 19 février 1997.

Madame Louise Fortin
Chef de programme Enfance-Famille

Madame,

Compte tenu de la difficulté de se rejoindre par téléphone, je vous envoie cette demande officielle. Comme je vous l'ai déjà mentionné, je suis une infirmière complétant des études de maîtrise en sciences infirmières sous la direction de Michel Perreault professeur à l'Université de Montréal. Je me permets de vous contacter en regard de mon projet de recherche.

Le thème de la recherche porte sur la compétence parentale en situation de grande pauvreté, et de ce fait rejoint certaines priorités provinciales et régionales. Ce projet de recherche est une étude exploratoire, qualitative, qui a pour but de voir comment des parents primipares, d'enfants âgés de moins d'un an, vivant en situation de grande pauvreté se représentent le concept de compétence parentale.

Nous sollicitons votre aide pour **le recrutement d'un couple de parents** correspondants aux critères retenus. A l'aide d'une entrevue non-directive, je veux recueillir le point de vue de parents sur la notion de "bons parents". Vous trouverez ci-joint une feuille de route qui énonce les critères retenus pour la sélection des parents, une copie du guide qui sera utilisé pour l'entrevue et un "avis aux parents" qui peut être utilisé pour guider vos intervenants dans la présentation du projet aux parents. Soyez assurée que la confidentialité des données sera respectée car ce protocole a été soumis à un comité d'approbation à l'Université de Montréal.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette lettre et pour de plus amples informations vous pouvez me rejoindre au [REDACTED] ou rejoindre Michel Perreault, professeur à la Faculté des sciences infirmières au [REDACTED]

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Victoire Giguère, inf. B.Sc.

AVIS AUX PARENTS

SUJET: **Projet de recherche sur le concept de "compétence parentale"**

Je suis une infirmière complétant ma maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal. Je me permets de vous contacter en regard de mon projet de recherche.

Beaucoup de personnes ont des points de vue différents sur le sujet de la "compétence parentale" ou sur l'idée de "bon parent". La plupart du temps, les idées qui sont connues sont celles d'intervenants. Je pense que les idées de parents eux-mêmes sont importantes à faire connaître. J'ai donc besoin de votre point de vue, vos opinions sur ce qu'est un "bon" ou un parent compétent. Les résultats de cette étude permettront aux infirmières d'être davantage sensibles et à l'écoute du point de vue des parents et ainsi, de mieux en tenir compte auprès des parents qu'elles côtoient. Voici une opportunité pour vous, parents qui vivez en situation financière difficile, d'exprimer votre point de vue sur ce sujet.

Si vous êtes un couple francophone québécois avec un enfant de moins d'un an, que vous n'avez pas terminé votre secondaire V et que vous vivez en ce moment une situation économique difficile, je vous invite à participer. Il s'agit d'une seule entrevue avec le couple. Cette entrevue doit être enregistrée mais je serai la seule personne à avoir accès aux bandes sonores. Toutes les informations que j'obtiendrai resteront strictement confidentielles. Pour ce faire, je modifierai vos prénoms et je détruirai les bandes à la fin de la recherche. Soyez assurée qu'en tout temps, il sera impossible que quelqu'un puisse vous identifier ainsi que votre famille. A tout moment, il vous sera possible de cesser votre participation à cette étude. Chaque parent qui aura participé recevra le résultat de cette recherche.

J'aimerais beaucoup avoir la chance de vous expliquer davantage ce projet afin que vous puissiez pouvoir mieux choisir d'y participer ou non. Je vous remercie de votre attention et j'espère que vous accepterez de m'aider. Vous pouvez me rejoindre, à frais virés, au [REDACTÉ] ou donner la permission à la personne qui vous a contacté pour ce projet de me transmettre votre numéro de téléphone pour que je puisse entrer en contact avec vous.

Victoire Giguère, étudiante

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Nom du parent : _____ Téléphone: _____

J'ai été informé d'un projet de recherche sur le concept de compétence parentale conduit par Victoire Giguère, infirmière étudiante à la maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal. J'accepte que vous lui transmettiez mon numéro de téléphone afin d'obtenir davantage d'information sur ce projet. Ceci ne m'engage en aucune façon à participer à l'étude.

Date: _____ Signature du parent: _____

ou Autorisation verbale du parent () oui

AVIS AUX PARENTS

SUJET: **Projet de recherche sur le concept de "compétence parentale"**

Je suis une infirmière complétant ma maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal. Je me permets de vous contacter en regard de mon projet de recherche.

Je sais qu'à titre de parent, vous avez à coeur de faire ce qu'il y a de mieux pour votre enfant. J'ai besoin de votre point de vue, à l'aide d'une entrevue, afin de m'aider à comprendre comment se représente, pour vous et votre entourage, l'idée de "bon parent". Beaucoup de personnes ont des points de vue différents sur ce sujet. Je pense que les idées que vous avez sur le terme de "bons parents" sont très importantes. Les résultats de cette étude permettront aux infirmières d'être davantage sensibles et à l'écoute du point de vue des parents et ainsi, de mieux en tenir compte auprès des parents qu'elles côtoient.

Si vous êtes un nouveau parent en situation économique difficile, je vous invite à participer à cette recherche. La possibilité vous est donnée d'exprimer votre point de vue. Toutes les informations que j'obtiendrai resteront strictement confidentielles. Pour ce faire, je modifierai vos prénoms, aucune autre personne que moi-même n'aura accès aux bandes sonores et je détruirai les bandes à la fin de la recherche. Soyez assurés qu'en tout temps, il sera impossible que quelqu'un puisse vous identifier ainsi que votre famille. Chaque parent qui aura participé recevra le résultat de cette recherche.

Merci beaucoup de votre attention. Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cette recherche, il me fera plaisir d'en discuter avec vous. Vous pouvez me rejoindre, à frais virés, au [REDACTED]

Victoire Giguère, inf. B.Sc.

Joliette, le 15 mai 1997

Madame Francine Dupuis
Directrice des services professionnels
et de l'administration des programmes

Madame,

Dernièrement, je sollicitais l'aide de votre établissement pour le projet de recherche "Les représentations de la compétence parentale de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté". Je tiens à vous informer que j'ai finalement complété le recrutement de participants requis pour ce projet de mémoire.

Je veux vous remercier, ainsi que votre équipe, de l'attention que vous avez portée à cette demande. Un merci particulier à Mme Denise Malo qui a pris le temps de vous parler de mon projet.

En ce moment, je débute l'analyse des données recueillies. Les résultats ne seront disponibles qu'au début de l'année 1998. Si vous êtes intéressée à obtenir une copie de mon mémoire de maîtrise, il me fera plaisir de vous envoyer un exemplaire dès que possible. Pour obtenir une copie, il suffit de communiquer avec moi au numéro de téléphone [REDACTED] ou par courrier à l'adresse mentionnée sur cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Victoire Giguère, B.Sc.
Étudiante à la maîtrise

Joliette, le 15 mai 1997.

Madame Louise Fortin
Chef de programme Enfance-Famille
CLSC Marigot

[REDACTED]

Madame,

Dernièrement, je sollicitais l'aide de votre établissement pour le projet de recherche "Les représentations de la compétence parentale de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté". Je tiens à vous informer que j'ai finalement complété le recrutement de participants requis pour ce projet de mémoire.

Je veux vous remercier, ainsi que votre équipe, de l'attention que vous avez portée à cette demande. Un merci particulier à Mme Louise Picard qui a pris le temps de discuter de ma recherche avec certains parents, et à Mme Martine Lafrance qui vous a parlé de mes besoins. Cette collaboration fut importante pour mener à terme le recrutement de parents.

En ce moment, je débute l'analyse des données recueillies. Les résultats ne seront disponibles qu'au début de l'année 1998. Si vous êtes intéressée à obtenir une copie de mon mémoire de maîtrise, il me fera plaisir de vous envoyer un exemplaire dès que possible. Pour obtenir une copie, il suffit de communiquer avec moi au numéro de téléphone [REDACTED], ou par courrier à l'adresse mentionnée sur cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Victoire Giguère, B.Sc.
Étudiante à la maîtrise

[REDACTED]

Joliette, le 15 mai 1997.

Mme Ginette Tousignant
Responsable du programme Enfance-Famille

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] P. Québec

Madame,

Dernièrement, je sollicitais l'aide de votre établissement pour le projet de recherche "Les représentations de la compétence parentale de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté". Je tiens à vous informer que j'ai finalement complété le recrutement de participants requis pour ce projet de mémoire.

Je veux vous remercier, ainsi que votre équipe, de l'attention que vous avez portée à cette demande. Un merci particulier à Mme Isabelle Legault qui a pris le temps de discuter de ma recherche avec certains parents. Cette collaboration fut importante pour mener à terme le recrutement de parents.

En ce moment, je débute l'analyse des données recueillies. Les résultats ne seront disponibles qu'au début de l'année 1998. Si vous êtes intéressée à obtenir une copie de mon mémoire de maîtrise, il me fera plaisir de vous envoyer un exemplaire dès que possible. Pour obtenir une copie, il suffit de communiquer avec moi au numéro de téléphone [REDACTED], ou par courrier à l'adresse mentionnée sur cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Victoire Giguère, B.Sc.
Étudiante à la maîtrise

[REDACTED]
[REDACTED]

Joliette, le 15 mai 1997.

Mme Micheline Lefebvre
Responsable du programme Enfance-Famille



Madame,

Dernièrement, je sollicitais l'aide de votre établissement pour le projet de recherche "Les représentations de la compétence parentale de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté". Je tiens à vous informer que j'ai finalement complété le recrutement de participants requis pour ce projet de mémoire.

Je veux vous remercier, ainsi que votre équipe, de l'attention que vous avez portée à cette demande. Un merci particulier à Mme Nicole Bussières qui a pris le temps de discuter de ma recherche avec certains parents. Cette collaboration fut importante pour mener à terme le recrutement de parents.

En ce moment, je débute l'analyse des données recueillies. Les résultats ne seront disponibles qu'au début de l'année 1998. Si vous êtes intéressée à obtenir une copie de mon mémoire de maîtrise, il me fera plaisir de vous envoyer un exemplaire dès que possible. Pour obtenir une copie, il suffit de communiquer avec moi au numéro de téléphone [redacted], ou par courrier à l'adresse mentionnée sur cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Victoire Giguère, B.Sc.
Étudiante à la maîtrise



Joliette, le 15 mai 1997.

Mme Josée Chevalier
Responsable du programme Enfance-Famille

Madame,

Dernièrement, je sollicitais l'aide de votre établissement pour le projet de recherche "Les représentations de la compétence parentale de parents de nourrissons vivant en situation de grande pauvreté". Je tiens à vous informer que j'ai finalement complété le recrutement de participants requis pour ce projet de mémoire.

Je veux vous remercier, ainsi que votre équipe, de l'attention que vous avez portée à cette demande. Un merci particulier à Mme Jocelyne Trudeau qui a pris le temps de discuter de ma recherche avec certains parents. Cette collaboration fut importante pour mener à terme le recrutement de parents.

En ce moment, je débute l'analyse des données recueillies. Les résultats ne seront disponibles qu'au début de l'année 1998. Si vous êtes intéressée à obtenir une copie de mon mémoire de maîtrise, il me fera plaisir de vous envoyer un exemplaire dès que possible. Pour obtenir une copie, il suffit de communiquer avec moi au numéro de téléphone [REDACTED], ou par courrier à l'adresse mentionnée sur cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Victoire Giguère, B.Sc.
Étudiante à la maîtrise

APPENDICE C
GUIDE D'ENTREVUE ET AIDE MÉMOIRE

GUIDE D'ENTREVUE

Questions de départ

Dans la vie de tous les jours, en regardant d'autres parents de votre quartier, de votre famille ou de votre entourage, qu'est-ce qui vous fait dire qu'un parent est un "parent compétent" ou est un "bon parent"?

AIDE MÉMOIRE

Actions, comportements d'un bon parent?

Capacités, habiletés d'un bon parent?

Bon parent peut-il devenir un mauvais parent ou un mauvais parent peut-il devenir bon?

Facteurs qui peuvent faire changer de bon à mauvais ou de mauvais à bon?

Différence entre bon et mauvais parent?

Votre entourage, votre famille, vos amis pensent-ils comme vous sur ce sujet?

Différence entre "bonne mère" et "bon père"?

Parlez-moi davantage de ...

Que voulez-vous dire par cela...

Qu'entendez-vous par ...

Je ne comprends pas tout à fait...

Pouvez-vous me donner un exemple...

À AJOUTER POUR MULTIPARES

Pensiez-vous cela au premier enfant?

Est-ce différent pour un enfant gars ou un enfant fille?

APPENDICE D

QUESTIONNAIRE DE DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

QUESTIONNAIRE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

1. Âge des parents:
mère: _____
père: _____
 2. Quel niveau de scolarité avez-vous obtenu?
mère: _____
père: _____
 3. Quel est votre revenu familial annuel en 1996?

 4. Depuis combien de temps êtes-vous ensemble?

 5. Est-ce votre premier enfant?
mère: _____
père: _____
 6. Quel est l'âge de votre enfant?
mère: _____
père: _____
 7. Quelles étaient l'occupation, le métier ou la situation économique de vos parents lors de votre enfance et adolescence?
mère: _____

père: _____

- Autres: _____

APPENDICE E
GUIDE DE CATÉGORISATION

Guide de catégorisation

Ce guide de catégorisation permet de cerner les caractéristiques et les attributs de chacune des catégories et des sous-catégories qui ont émergé de l'analyse des données. L'ambiguïté possible lors d'un multicodage est ainsi diminuée par une définition de chacune des catégories.

Chaque unité de sens en relation avec la compétence parentale ou son opposé, l'incompétence parentale dans les verbatims se retrouvent dans une certaine catégorie. Certains thèmes peuvent se retrouver dans deux catégories.

Les catégories ne sont pas toutes mutuellement exclusives. En effet, les thèmes qui représentent les valeurs et les croyances ainsi que ceux du savoir expérientiel peuvent se retrouver dans d'autres catégories. Un exemple vous est précisé à l'intérieur du guide dans les catégories en question.

Tout d'abord, un tableau vous présente les cinq grandes catégories terminales de l'analyse, soit:

1. les valeurs et les croyances,
2. le savoir-être,
3. le savoir-faire,
4. le savoir expérientiel,
5. le résultat chez l'enfant.

Puis, chacune des grandes catégories et de ses sous-catégories sont définies afin de vous permettre de classer les thèmes dans la catégorie la plus appropriée.

TABLEAU II
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES
DE LA COMPÉTENCE PARENTALE DE PARENTS DE NOURRISSONS
VIVANT EN SITUATION DE GRANDE PAUVRETÉ

1. LES VALEURS ET LES CROYANCES	
Primauté de l'enfant - l'enfant est plus important que le travail, - se priver pour son enfant.	
2. LE SAVOIR-ÊTRE	
ATTITUDES	QUALITÉS HUMAINES
- attention, - compréhension, - ouverture à l'apprentissage, - protection, - respect envers l'enfant, - dévouement, - admiration, - confiance envers l'enfant, - encouragement.	- amour, - patience.
3. LE SAVOIR-FAIRE	
- s'investir: être présent et disponible, prendre soin de, - être capable d'éduquer: faire comprendre sans violence, être capable d'établir une discipline et une régularité, - être capable d'entraide, d'auto-analyse entre conjoints, - être pourvoyeur, - être capable de résoudre les problèmes, - être capable d'aller chercher de l'aide, - être capable de communiquer avec l'enfant, - être capable d'entraide et de partage entre parents.	
4. LE SAVOIR EXPÉRIENTIEL	
Non explicite: par différents modèles de parents, par l'expérience de l'enfance, par expérimentation.	
5. FINALITÉ CHEZ L'ENFANT	
- tranquille, ne pleure pas, ne fait pas de crise, écoute et respecte les adultes, - capable d'attendre et de partager, - capable d'aimer le monde, - capable de foncer, de se défendre, de se débrouiller, de terminer son sec. V. - capable de se confier et de se référer à ses parents, - perçoit ses parents comme un idole, revoit ses parents plus tard.	

1. Les valeurs et les croyances

Les valeurs sont des normes fondamentales qui conditionnent les attitudes et les comportements. Elles sont des croyances durables selon lesquelles une conduite ou un état est préférable sur le plan personnel ou social (Massé, 1995).

Les valeurs sont enchevêtrées dans les histoires que nous échangeons avec les autres dans nos conversations. Elles résident dans l'affect, le comportement et la cognition (Wright, Watson & Bell, 1996). C'est pourquoi, il s'est avéré difficile de classer les thèmes se rapportant aux valeurs dans une seule catégorie. Par exemple, dans l'unité d'enregistrement suivante:

" Regarde, j'en ai connu. Y avaient 50 ans. Le tchèque d'allocation familiale rentrait, le tchèque de B.S. y rentrait, ça faisait trois milles piastres par mois. Ses enfants y avaient toujours les mêmes godasses dans les pieds pis y mangeaient tout l'temps des pâtes avec d'la sauce aux tomates, tout le long du mois. La porte du frigidaire barrée pis toute au complet, les armoires, toutes étaient barrées. Lui, c'était: Lui myself and I."

Cette unité de sens décrit la capacité d'un parent à pourvoir aux besoins matériels de son enfant. Elle est classée dans la sous-catégorie "pourvoyeur" qui appartient à la catégorie du "savoir-faire". Pourtant, l'ajout de "*lui myself and I*", qui se répétera tout le long de l'entrevue, amène une notion plus large. En effet, cette expression souligne qu'un bon parent n'est pas individualiste. Il n'a pas tendance à privilégier ses valeurs et ses droits contre ceux de son enfant. Au contraire, un bon parent sera celui qui se montre généreux et désintéressé pour son enfant, il se prive pour son enfant. Cette unité d'enregistrement peut donc être classée dans la catégorie valeur (primauté de l'enfant) et dans la catégorie savoir-faire (pourvoyeur). C'est pourquoi, il a été décidé que les thèmes codés dans les valeurs peuvent aussi se retrouver dans d'autres catégories.

Les sous-catégories identifiées dans la catégorie valeur et croyance sont les suivantes:

1.1 La primauté de l'enfant:

Tout thème qui illustre que l'enfant constitue les préoccupations

primordiales du parent, que les pensées, les gestes ou les actions du parent sont modulés en fonction de la présence de l'enfant dans sa vie.

1.1.1. Se priver pour son enfant: Tout thème qui souligne qu'un bon parent se prive de ses besoins ou de ses désirs pour combler les besoins ou les désirs de son enfant.

1.1.2. L'enfant est plus important que le travail: Tout thème qui signifie que le fait d'être présent à l'enfant et de s'en occuper prime sur le fait d'avoir un emploi rémunéré.

2. Le savoir-être

Le savoir-être réfère à l'état d'esprit, aux manières d'être du parent, soit aux **attitudes et aux qualités humaines** pertinentes pour être un bon parent.

2.1. Une **attitude** est une disposition intérieure acquise du parent à l'égard de son enfant et qui incite à une manière d'être ou d'agir. Les attitudes retrouvées dans le discours des parents sont:

2.1.1. L'attention: Tout thème qui démontre que le parent porte de l'intérêt, de l'égard envers son enfant. Il se soucie, il s'inquiète, il se préoccupe de son enfant.

2.1.2. La compréhension: Tout thème relatif au fait que le parent cherche à saisir, à donner un sens à un comportement ou à une attitude de l'enfant, et qu'il sait décoder le message le plus à propos pour celui-ci.

2.1.3. L'ouverture à l'apprentissage: Tout thème qui indique que le parent désire acquérir de nouvelles notions sur son rôle de parent.

2.1.4. La protection: Tout thème qui démontre que le parent veut mettre l'enfant à l'abri de dangers, des incidents, sans toutefois le surprotéger.

2.1.5. Le respect: Tout thème qui indique que le parent traite son enfant avec de grands égards.

2.1.6. Le dévouement: Tout thème qui démontre que le parent se consacre, par abnégation, à une tâche pénible, difficile ou peu enthousiasmante.

2.1.7. L'admiration: Tout thème qui illustre que le parent éprouve un sentiment de satisfaction, de haute estime à l'égard de son enfant.

2.1.8. La confiance: Tout thème qui indique que le parent croit aux possibilités de son enfant, qu'il se fie à ses capacités de développement.

2.1.9. L'encouragement: Tout thème qui démontre que le parent incite l'enfant à agir, qui favorise une action, un comportement ou une attitude chez l'enfant.

2.2. Les **qualités humaines** sont des aptitudes, des dispositions naturelles ou acquises que possède le parent.

2.2.1. L'amour: Tout thème qui illustre que le parent éprouve un sentiment d'attachement et d'attirance pour son enfant. Il ressent et il témoigne des sentiments tendres et affectueux à l'égard de l'enfant.

2.2.2. La patience: Tout thème qui démontre que le parent possède l'aptitude de supporter les désagréments de son rôle de parent. Il est capable de tolérer les désagréments attribuables à l'enfant (ex. les pleurs) sans irritation,

sans se mettre en colère ou sans dégoût et découragement.

3. Le savoir-faire

Le savoir-faire se réfère à un ensemble d'habiletés observables, soit des conduites, des pratiques, des comportements du parent envers son enfant ou envers l'environnement de celui-ci. Cette catégorie regroupe:

3.1 S'investir: Être présent et disponible à l'enfant, et prendre soin de lui sont toutes des divisions de cette sous-catégorie.

3.1.1 Être présent et disponible est utilisé pour indiquer la fréquence et la quantité de temps que le parent passe avec son enfant.

3.1.2. Prendre soin de son enfant comprend toutes les activités de soins de base (nourrir, laver, changer de couche, etc), les activités d'amusements (jouer avec, le promener, etc) ou les autres activités nécessaires au bien-être de l'enfant (le consoler, le prendre, etc).

3.2. L'éducation de l'enfant regroupe tout ce que le parent fait ou veut faire dans le but d'assister son enfant dans l'acquisition de savoirs et dans le développement d'habiletés en vue d'une maturation optimale, autonome et harmonieuse de l'ensemble de sa personnalité (Legendre, 1993). C'est à la fois informer et former. C'est apprendre à l'enfant les usages et les pratiques de la société à laquelle il appartient. Nous regroupons donc sous cette sous-catégorie, tous les moyens privilégiés par un parent pour modifier un comportement jugé inacceptable, pour créer un climat favorable au développement de l'enfant et ainsi aider l'enfant à être adapté à sa société.

3.2.1 Être capable d'établir une discipline et une régularité, c'est-à-dire offrir un certain encadrement à l'enfant par opposition à un laisser-aller de la part de parent.

3.2.2. Être capable de faire comprendre, sans violence, c'est-à-dire tous les moyens ou les habiletés du parent utilisés pour corriger ou modifier un comportement jugé inadéquat et ce, sans l'emploi de violence physique ou psychologique.

3.3 Être pourvoyeur: Cette sous-catégorie regroupe tous les éléments qui démontrent la capacité ou le souci du parent à répondre aux besoins matériels de l'enfant. On y retrouve la capacité de fournir un toit bien chaud, de la nourriture, des vêtements et des couches, des articles comme un carrosse, une chaise haute, des jouets, etc.

3.4 Être capable de communiquer: Cette catégorie regroupe les thèmes sur la communication du parent envers l'enfant et la facilité de l'enfant à parler à son parent.

Certains éléments de savoir-faire s'adressent à des capacités du parent qui ne sont pas directement reliées à sa relation avec l'enfant. Par contre, ces éléments contribuent, pour les parents interviewés, à le qualifier de "bon parent". Ainsi, un parent **capable d'aller chercher de l'aide, capable d'entraide et d'auto-analyse ou de surveillance mutuelle entre conjoints, ainsi qu'un parent capable de partage et d'entraide entre parents**, pourra être caractérisé de bon parent.

4. Le savoir expérientiel

Étonnamment, aucun des parents a énoncé explicitement qu'un bon parent possède certaines connaissances. Par contre, tout au long des entrevues, on

peut constater que ces parents possèdent et utilisent des connaissances qu'ils ont acquises par leur propre expérience antérieure en tant qu'enfant, en tant que gardien d'enfants ou par l'observation de l'expérience d'autres parents. Ils retiennent surtout les mauvaises exemples à ne pas répéter. Leur apprentissage est presque uniquement expérientiel, c'est-à-dire basé sur des expériences concrètes. Une observation réflexive a été faite à partir de leur propre expérience antérieure et des expériences connues et vécues par d'autres. Cette réflexion amène le parent à juger s'il souhaite répéter ou non les agissements observés. Lorsqu'il devient parent, le nouveau parent vérifie ses idées dans des situations concrètes avec son enfant. Si la situation concrète ne réfère à aucune expérience, il utilise la méthode d'essais et d'erreurs.

Ici, encore cette catégorie n'est pas mutuellement exclusive. Lorsque le parent relate son savoir, en se référant à son expérience antérieure, il illustre un "savoir faire", un "savoir-être" ou un résultat chez l'enfant. Par exemple, l'unité de contexte suivante:

"Moi, quand j'étais jeune, mon père y me battait, me battait, une façon de parler, une couple de bonnes tapes au cul là, après ça, c'était la strappe parce que ça marchait pas là hein! j'envoyais chier...j'me rappelle, j'étais ti-cul, j'en faisais des coups bâtards à mon père. Là j'me dis:"Ouah!". J'comprends astheure pourquoi que mon père quand on écoutait pas y nous tapait, c'é peut-être pas la bonne solution là moué c'é pas long mais qu'y saille ...plus vieux là: "Tu veux pas faire ça bye, va te coucher dans ta chambre". Ça marche pas si tu fais avec les claques c'é pas bon, j'écoutais pas plus avec les tapes. A longue tu sais c'é quoi une claque là, tu t'en fou des claques, t'en mange quinze en arrière du cul là "Hi!Hi! Hi! Continues, ça fait pas mal". Qu'est-ce que tu penses qu'y fait le bonhomme dans c'temps là, là y se fâche encore plus, t'a pas besoin de taper, un coup que j'vas y dire:" Non, c'é non". Y écoutes pas, "Bye! va-t-en dans ta chambre". Ça me faisais plus chier moué d'aller dans ma chambre que de manger trois quatre claques parce qu'après avoir eu trois quatre claques, j'r'sortais jouer pareil... quand c'était ma mère qui me chicanait, à m'criait après: "Dans ta chambre". Elle barrait la porte avec un crochet, j'restais là un heure, ça c'é une pénitence. Là c'est "Ah! qu'est-ce qu'j'ai faite...aaa...ah! oui c'é vrai j'ai faite ça O.K. moman j'peux-tu sortir". "Tu vas tu r'commencer". "Non, non, non".

Cette unité de sens peut être classée dans la catégorie du savoir-faire d'un parent, soit la capacité d'éduquer sans violence. Mais, l'on constate que cette connaissance des moyens possibles d'éduquer un enfant provient essentiellement de son expérience d'enfant. C'est un savoir expérientiel.

5. Le résultat chez l'enfant

Certains parents décriront le bon parent par le devenir de l'enfant. Tous les éléments qui décrivent le bon parent par les qualités ou les habiletés de l'enfant ont été classés dans cette catégorie.